L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1339 - VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Manifestation de Paris et Bruxelles

Une mobilisation sans faille



Dès le départ, l'ampleur de la manifestation a marqué les esprits. Des kilomètres de convois, avec plus de 1700 tracteurs, ont convergé vers le centre du pouvoir: Palais Bourbon et Matignon. C'était gagné pour la mobilisation même si beaucoup de manifestants sont restés sur leur faim, en dépit des annonces gouvernementales.

Pages 2 à 4 et pages départementales

Côte d'Or

› Vendanges 2015

Ça se présente bien



Nièvre

› Cosne-sur-Loire

L'abattoir inauguré en grandes pompes



Yonne

› Chablis et Irancy

De violents orages ont frappé les vignes



DOSSIER

SEMOIRS LESNOUVEAUTÉS

Pages 19 à 23





Sommaire

Côte d'Or
05 • Vendanges: Ça se présente bien
06 • Conjoncture: Besoin de perspectives
• Nos Fermes ont la cote: La 4ème édition le dimanche 20 septembre
07 • Chambre d'agriculture: Difficulté, le mot de la rentrée
08 • Équins: Le haut du tableau
• Jeunes éleveurs: Un temps de réflexion pour progresser ensemble

Nièvre
09 • Corbigny: Un tiers des ovins a changé de mains
• Consours national adultes charolaisne: Une dizaine de Nivernais partis pour briller
10 • 1,1 million d'euros investis: L'abattoir de Cosne-sur-Loire inauguré en grandes pompes
11 • Cartographie des cours d'eau de l'Aron: Benoît Mathé conteste le projet
12 • Syndicalisme: Partir ?

Yonne
13 • Conseil départemental: L'heure de la rentrée
14 • Viticulture: De violents orages ont frappé Chablis et Irancy
15 • Viticulture: Réunion pré-vendanges
16 • Manifestation Paris: L'Yonne était là !

Bourgogne
17 • Session de la Chambre régionale d'agriculture: L'enseignement agricole : une assurance pour l'avenir
• Vendanges 2013 en Bourgogne: Un millésime au top !

Dossier
18-23 • Dossier spécial semoirs

Infos Services
26 • Analyses et tendances
28 • Petites annonces
31 • Annonces légales
34 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Manifestation Paris

Toute la Bourgogne

Venus de l'ensemble des départements, en bus, en tracteur ou en train, plusieurs centaines d'agriculteurs bourguignons ont fait le déplacement jusqu'à Paris



Christophe, Didier, Dominique, Pascal, Alexandre… Tous agriculteurs, tous Côtes-d'Oriens, tous venus à Paris défendre l'avenir de leur profession

Répondant en masse à l'appel à mobilisation lancé par la FNSEA et Jeunes Agriculteurs, les exploitants bourguignons sont venus en nombre battre le pavé parisien, pour exprimer leur colère et leur détresse. Déterminés à réaffirmer qu'ils veulent avant tout, pouvoir vivre de leur travail et de leurs produits. A l'image de Nicolas Bachelet, agriculteur céréalier sur le canton de Mirebeau et secrétaire général de JA 21, rencontré dans le bus conduisant la délégation devant être reçue par les députés à l'Assemblée nationale. Diplômé en commerce international, ancien boulanger, ce jeune au parcours atypique, est lucide et sait ce qu'il attend de la manifestation : *«pas des perfusions à coup de millions d'euros comme ce fut le cas il y*

(suite page 3)



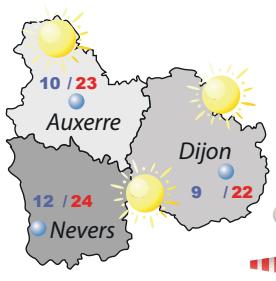
Rencontre devant l'Assemblée Nationale avec Gérard Bertaut, éleveur charolais en Côte d'Or

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 11 au20 sepembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 11 Septembre

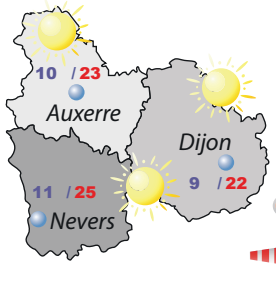


Ensoleillé
Le soleil sera bien présent ce vendredi. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Adelphe
Soleil : 07:18 - 20:09
Lune : 05:26 - 19:14

Samedi 12 Septembre

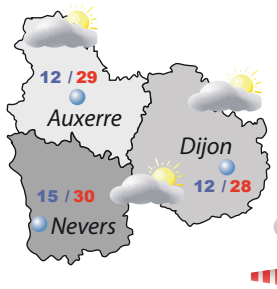


Agréable
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en très légère hausse l'après-midi.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Est-Nord-Est 20 km/h

St Apollinaire
Soleil : 07:20 - 20:06
Lune : 06:26 - 19:41

Dimanche 13 Septembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircie se partageront le ciel. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Est 20 km/h

St Aimé
Soleil : 07:21 - 20:04
Lune : 07:26 - 20:07

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Septembre :
Quelques nuages pour ce lundi. Des averses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 12 à 22 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Septembre :
Averses et éclaircies se partageront le ciel durant cette période.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 9 à 16 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clin d'œil



e mobilisée

a quelques mois. Moi, j'attends surtout en premier lieu un travail sur les charges et une harmonisation au niveau européen, que ce soit en matière fiscale ou environnementale. Aujourd'hui, le système est devenu complètement anti concurrentiel !» Un souhait : *«que cette journée soit le début d'une nouvelle ère…»*
Drapeau aux couleurs de la FNSEA en main, Gérard Bertaut est éleveur de bovins en Côte d'Or. Satisfait de montrer à la fois sa détermination et de l'accueil chaleureux du public parisien : *«je crois qu'aujourd'hui, nous avons gagné la popularité du grand public et c'est important…»* Parmi les mesures gouvernementales dévoilées par Manuel Valls, il retient surtout la rallonge de l'enveloppe d'aides aux agriculteurs les plus en difficulté : *«pour les aider à passer le cap, mais maintenant, il faut que derrière, les banques jouent le jeu…»* Plutôt sceptique sur l'année blanche : *«qu'en sera t-il, le jour où il faudra rembourser… ? C'est surtout sur les prix qu'il faut se battre et il existe plusieurs leviers pour cela, à commencer par imposer le "manger français" dans tout ce qui est restauration et cantines… »*
Au final, lui qui pensait *«revenir avec pas grand chose»*, se dit *«agréablement surpris»* des mesures annoncées, même s'il considère que Xavier Beulin n'aura été au final, que le *«porte parole du gouvernement. Il aurait du insister sur les prix, cela aurait peut-être limité les sifflets !»*

DOMINIQUE BERNERD



Francis Letellier *«Le travail de fond demeure…»*

Retour sur la journée de manifestation du 3 septembre, avec le président de la FRSEA Bourgogne, Francis Letellier



A la tribune, place de la Nation : Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne.

■ Les mesures gouvernementales annoncées vous satisfont-elles ?
FL: *«Que partiellement bien sûr… Sur les prix, nous n'avons pas plus d'avancées qu'avant et le travail doit continuer. Notamment auprès des acteurs de la Restauration Hors Foyer, pour faire en sorte qu'ils privilégient nos produits français dans les cantines, les restaurants, etc. Rappeler encore et toujours, que continuer à prendre le paysan comme seule variable d'ajustement à la récupération des marges des entreprises de l'agro-alimentaire, ce n'est plus tenable ! Il faut que le paysan apparaisse dans le contrat, à son origine, ce que certaines enseignes de la grande distribution ont commencé à mettre en œuvre… Concernant la baisse des charges, on peut considérer que le blocage des contraintes environnementales jusqu'en février, y contribue. Même si on ne le verra pas tout de suite. Aujourd'hui, c'est engagé. On tient le bon bout, mais le travail de fond demeure…»*

■ Comprenez vous les réactions de certains et les sifflets qui ont ponctué l'intervention de Xavier Beulin ?
«Oui, parce que quand on est pris à la gorge, que les factures s'empilent sur un coin de bureau et qu'on ne sait pas laquelle payer en priorité, à un moment donné, ça vous monte à la tête ! Et nous avons aussi en Bourgogne, des exemples de ce type. Je comprends qu'on ait du mal à analyser les choses à chaud et qu'une annonce à la tribune puisse paraître un peu vide, mais obtenir une année blanche, ce n'est pas rien, ça fait 10 ans qu'on l'attend ! Et le syndicalisme bourguignon doit tout mettre en œuvre pour que toute personne qui en ferait la demande, l'obtienne. Ce sera mon cheval de bataille dans les semaines à venir, en étant vigilant aux détails, comme le fait que derrière le dispositif, ce ne soit pas l'usine à gaz…! »

■ Et sur le plan de l'organisation ?
«Une fois encore, nous avons prouvé que nous étions capable d'organiser une manifestation sans débordement. Je regrette toutefois l'attitude des autres organisations syndicales minoritaires, qui n'ont de cesse de nous insulter. Aujourd'hui, la profession agricole ferait mieux de rester unie sur certains sujets, car la division, c'est ce que recherchent depuis toujours, les Pouvoirs publics. Il y a mieux à faire que d'insulter nos responsables nationaux, ça devient insupportable…»



Le président de JA Bourgogne Franche-Comté, Samuel Legrand, faisait partie de la délégation reçue en fin de matinée par le président de l'Assemblée Nationale, Claude Bartolone



Bientôt 7 h. Les premiers tracteurs arrivent au péage de Fleury en Bière, sur l'A6

Après la mobilisation du 3 septembre

Les Pouvoirs publics s'engagent

Dès le départ , l'ampleur de la manifestation a marqué les esprits. Des kilomètres de convois, avec plus de 1700 tracteurs, ont convergé vers le centre du pouvoir: Palais Bourbon et Matignon. C'était gagné pour la mobilisation, mais beaucoup de manifestants sont restés sur leur faim, en dépit des annonces gouvernementales.



Xavier Beulin accédant à la tribune pour livrer les annonces gouvernementales dévoilées en fin de matinée

Avec plus de 1700 tracteurs comptabilisés place de la Nation, au lieu des 1000 espérés, les agriculteurs ont fait la preuve d'une mobilisation d'envergure qui n'a pas fléchi du Palais Bourbon à Matignon, où une délégation emmenée par Xavier Beulin, président de la FNSEA et Thomas Diemer, président des JA, a été reçue pendant deux heures par le Premier ministre et Stéphane Le Foll.

La question des prix reste posée...

Le Premier ministre n'a pas manqué d'apporter des réponses en matière d'allègement de charges et de stabilisation des normes, mais de nombreux éleveurs attendaient aussi des engagements sur les prix qu'ils n'ont pas eu.
Certains ont manifesté bruyamment et fermement leur déception, alors que ce chantier est ouvert depuis juillet et que des engagements avaient été pris avec les distributeurs et les abatteurs sous l'égide du ministre de l'Agriculture.
Reste qu'il n'est pas du pouvoir d'un Premier ministre, quel qu'il soit, de fixer des prix et que le soutien des marchés relève de décisions communautaires. Les agriculteurs ont du mal à encaisser que ce soit eux qui paient le prix de l'embargo russe et que la commission européenne soit aussi *«autiste»* à leurs revendications.
La manifestation du 7 septembre à Bruxelles a confirmé leurs craintes (voir l'article ci-dessous).



Sans commentaire …!

Les principales mesures annoncées par Manuel Vals

- **Trésorerie d'urgence : doublement des crédits, prévus par le plan de soutien de juillet pour la prise en charge des intérêts d'emprunts, qui sont portés à 100 M€. Triplement de ceux prévus pour l'allègement des cotisations sociales, à 150 M€.**
- **Investissement : année blanche avec report du total des annuités de 2015 à 2016.**

50M€ seront consacrés aux baisses des cotisations sociales, la cotisation minimum maladie passant de 833 à 457 €.

- **Normes : aucune mesure nationale ne sera prise au-delà des obligations communautaires pendant six mois. Les professionnels agricoles seront associés plus en amont dans l'élaboration des mesures et pour une plus grande cohérence de la réglementation.**
- **Modernisation : les filières d'élevage bénéficieront d'un soutien renforcé, avec une hausse des crédits du ministère de l'Agriculture à hauteur de 30M€/an pendant trois ans. Les régions et la programmation communautaire contribueront aussi, à hauteur de 30M€ chacune, au total des aides publiques pour les investissements subventionnés dans les exploitations, soit 350M€ par an sur trois ans. La modernisation des outils d'abattage-découpe psse de 20 à 50 M€.**
- **D'autres mesures sont prévues par le gouvernement comme : le non remboursement de la DJA pour non atteinte du revenu prévu en 2014 ou 2015, le lancement d'une réflexion sur la fiscalité, la relance de la méthanisation, le développement du bioéthanol dans les carburants, la mobilisation de fonds de la BPI (banque publique d'investissement)...**

Manifestation du 7 septembre à Bruxelles

La commission est loin du compte...

La commission européenne a proposé le 7 septembre à Bruxelles, lors d'un conseil agricole de l'UE sur fond de manifestation monstre, une enveloppe d'urgence de 500 M€. Certains ministres des États membres, comme Stéphane Le Foll, n'ont pas caché leur déception.

L'enveloppe d'urgence de 500 M€, proposée par la commission européenne alors que la manifestation des agriculteurs secouait la torpeur des institutions européennes, sera financée à hauteur de 370 M€ par le super-prélèvement laitier 2014-2015. 400 M€ seront répartis entre tous les Etats membres de l'UE, selon une clé de répartition qui reste à définir, à charge pour eux d'apporter un soutien ciblé à leurs producteurs de lait. En revanche, la commission n'a pas envisagé un relèvement du prix d'intervention de la poudre de lait, comme le réclamait la France, cette mesure étant loin de faire l'unanimité en Europe. La commission prévoit également une revalorisation de l'aide au stockage privé de la poudre de lait, l'octroi de telles aides en faveur des fromages et de la viande porcine, ainsi qu'un renforcement de la promotion des produits laitiers et du porc. Les Etats membre sont aussi autorisés à verser à partir du 16 octobre une avance de 70% sur les paiements directs.

Stéphane Le Foll déçu et frustré

Stéphane Le Foll était visiblement frustré *«après six heures de discussion, de tour de table»* qui n'ont pas clarifié la situation. Le ministre français de l'agriculture a notamment regretté le fait que la commission n'ait pas envisagé de relever le prix d'intervention pour le lait en poudre et le beurre : *«nous pensons toujours que c'est la bonne mesure et la mesure la plus efficace»* a-t-il déclaré *«pour soutenir les cours du lait»*.
Le principal syndicat européen d'agriculteur, le Copa-Cogeca, a regretté une proposition *«bien loin du compte»* de la commission européenne : *«il est clair qu'un paquet de 500 M€ est bien loin du compte pour indemniser les agriculteurs de la perte de leur principal marché d'exportation, la Russie, qui vaut 5,5 Md d'euros par an !»* a soutenu un communiqué de l'organisation syndicale européenne. Le Copa-Cogeca appelle la commission européenne à travailler à l'ouverture de nouveaux marchés et à améliorer le fonctionnement de la chaîne alimentaire.
«Les agriculteurs européens paient le prix de la politique internationale. Les prix sont inférieurs aux coûts de production dans de nombreux pays et le revenu des agriculteurs à la moitié du revenu moyen». *«Je considère qu'il y a une forme de mépris»* de la part des commissaires *«qui ne sont plus dans la vraie vie»* a déclaré Xavier Beulin, président de la FNSEA, lors de la manifestation à Bruxelles.



Photo: Actuagri

Vendanges

Ca se présente bien

Les vendanges devraient se terminer ce soir ou demain au Domaine Parigot Père et Fils basé à Meloisey. Un certain enthousiasme était palpable la semaine dernière au début de la récolte.


Le millésime 2015, très propice au pinot noir, devrait ressembler à celui de 2009.

AURÉLIEN GENEST

Un moral clairement au beau fixe. Après trois années de grêle, le ciel semblait enfin s'apaiser pour les viticulteurs côte d'oriens et notamment du côté de Pommard, l'un des villages du département les plus touchés par les aléas climatiques des étés 2012, 2013 et 2014. *«Cette fois, les conditions ont été idéales, on peut presque dire que c'est une année de rêve»* lançait Régis Parigot, présent sur une des parcelles du Domaine familial. La récolte de 19 hectares de vignes sur les communes de Savigny, Beaune, Volnay, Meloisey, Meursault, Chassagne et donc Pommard débutait avec sérénité. *«Nous avons commencé le 31 août. Treize ou quatorze jours devraient être nécessaires pour couper tous les raisins»* indiquait le retraité côte d'orien, relevant un cycle du raisin parfaitement mené à bien. *«Il est tombé juste la quantité d'eau qu'il fallait»* poursuit-il. L'état sanitaire semblait également irréprochable : *«il n'y a pas eu de mildiou. L'oïdium ne s'est pas manifesté grâce à la protection que nous lui avons apporté, via une pulvérisation bien adaptée»*. Pour Régis Parigot, le millésime 2015 s'apparenterait à son homologue de 2009 : *«beaucoup de soleil et de chaleur : on se dirige vers une année très propice aux vins rouges. La quantité sera correcte, surtout dans les jeunes vignes»*. Son fils Alexandre, resté au Domaine pour la réception des raisins, partageait cette analyse : *«D'habitude, nous avons une table de tri supplémentaire. Elle n'est pas nécessaire cette année car il n'y a pas de pourriture. Nous avons une super matière première et pouvons même nous permettre un peu de vendange entière. Les tannins seront très bons, il y aura beaucoup de finesse et d'élégance. Ce sera sans doute le plus beau millésime depuis 2010»*. A Meloisey, le jus de raisin est laissé une dizaine de jours à une température de 8 degrés avant fermentation, permettant le développement des arômes et la fixation de la couleur recherchée. La cuvaison s'étalera sur trois semaines, huit jours de fermentation alcoolique suivront avant l'extraction et les dégustations. La production devrait dépasser les 100 000 bouteilles cette année.

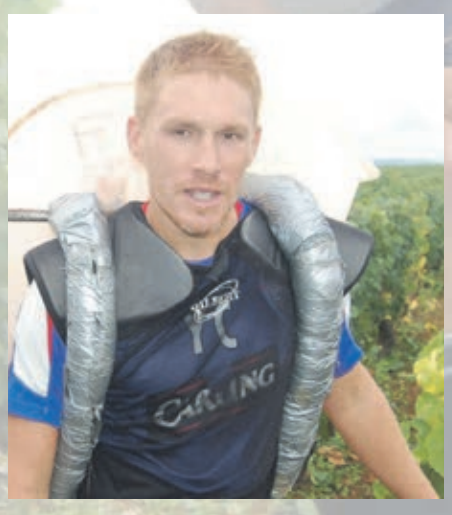
Rencontres dans les vignes


Anaïs, beaunoise de 30 ans, est la fille de Régis Parigot : *«Je vendange tous les ans depuis le collège... Je suis la seule de la famille à ne pas travailler au Domaine : cette période me permet de participer, à ma manière, à la récolte de l'année. J'ai pris une dizaine de jours de congés pour venir ici».*


Louis, 19 ans : *«J'ai réussi à être pris dans ce Domaine par le biais de connaissances. C'est la première fois que je fais ça. C'est l'occasion de gagner un peu d'argent et de me tester dans ce travail, je vais voir ce que ça donne. La première journée d'hier a été assez difficile, j'ai des courbatures partout !».*


Jean, 29 ans, habite Metz et réalise ses objectifs en vendangeant : *«Un coup de fil au domaine m'a permis d'être accepté. Je n'ai pas de travail et les vendanges représentent pour moi une opportunité. J'ai pris cette habitude en fin d'été, c'est la huitième année que je me retrouve dans les vignes, la quatrième campagne en Bourgogne après être déjà passé par la Champagne. Ça me permet aussi de bouger un peu, c'est un bon moyen de sortir de chez moi et il y a une bonne ambiance».*


Anthony, 22 ans, vient du département de l'Eure-et-Loire : *«La mère de ma belle-sœur travaille ici et a fait le lien avec moi. J'avais besoin d'argent, je suis content d'avoir trouvé ce point d'accueil où je suis logé et nourri. Malgré tout, les vendanges, je ne m'attendais vraiment à ça. C'est difficile et je commence à avoir très mal au dos... J'ai pourtant l'habitude de bosser dans le bâtiment, mais c'est très différent».*


Florent, 39 ans, est salarié du domaine Parigot. Ce Beaunois de 39 ans est porteur durant ces vendanges : *«Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas le dos qui est le plus sollicité, mais les jambes. C'est un coup à prendre. Nous ne travaillons pas d'une façon régulière comme le font les coupeurs, on doit s'adapter notamment au relief. Etre constamment debout me permet de placer les coupeurs, cela évite d'avoir une personne dédiée uniquement à la gestion de l'équipe».*


Paul, 43 ans, vient de Liverpool en Angleterre et exerce la profession de masseur : *«Je suis venu en train puis en autostop ! J'aime la France, son terroir, ses vins. C'est la cinquième fois que je viens vendanger. Je l'ai déjà fait dans le secteur de Bordeaux et dans le Beaujolais. La découverte de la culture française me motive à être ici. L'aspect financier est secondaire même s'il m'aide volontiers».*


Paul, retraité de 64 ans, est l'un des trois Belges présents dans les vignes du domaine Parigot : *«C'est la dixième année que je viens là. Je connais Régis depuis plus de 35 ans. Les vendanges me permettent de me changer les idées, c'est un dépaysement total. Environ 70% des vendangeurs sont des habitués, nous prenons plaisir à nous revoir chaque année».*

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

► Agenda

12, 19 et 26-09 Les samedis de la rose à Beire-le-Châtel

Les pépinières Dima, uniques productrices de rosiers en Bourgogne et adhérentes au réseau Bienvenue à la ferme, organisent la dixième édition des Samedis de la rose, les 12, 19 et 26 septembre. La visite d'un champ avec plus de 30000 rosiers en fleurs sera notamment proposée. Entrée libre et gratuite de 10 heures à 19 heures. Renseignements: www.pepinieres-dima.com ou au 03 80 23 27 49.

13-09 Repas champêtre en Pays beaunois

Les éleveurs du Pays beaunois organisent un repas champêtre ce dimanche place de la Madeleine à Beaune de 11h à 17h pour faire découvrir et leurs produits *«Made in Pays Beaunois» réunis sous la marque locale «le Goût d'ici»*. Au menu: bœuf charolais, né et élevé dans le Pays Beaunois, pommes de terre du val de Saône, fromages et yaourts locaux, accompagnés de vins beaunois (adulte 18€, enfant 8€). Une exposition de matériel agricole et de bœufs charolais animera la journée. Entrée libre. Cette année, un marché de producteurs locaux (légumes, volailles, fromages, confitures, miel) s'installera également place de la Madeleine. Réservation conseillée (www.beaune-tourisme.fr).

13-09 Biodiversité potagère en fête

La deuxième édition de Biodiversité potagère en fête aura lieu dimanche 13 septembre à Ruffey-lès-Beaune de 9h00 à 19h00. Au programme : exposition de variétés naturelles de légumes et blés anciens, dégustation et recettes, dons de semences potagères, animations enfants et lecture de contes, librairie spécialisée, associations partenaires, restauration bio sur place, marché de producteurs bio locaux. Entrée libre. Pour tous renseignements, contacter le GAB21 au 06 78 54 48 48 gab21@biobourgogne.org ou La graine et le potager au 06 81 90 69 73.

Conjoncture

Besoin de perspectives

Une rencontre avec les Parlementaires s'est déroulée vendredi dernier à Dijon.



Une partie de la délégation agricole présente en préfecture.

«*Qu'on arrête de nous amuser. Aucune des mesures récemment sorties n'est utile à long terme, nous avons pourtant besoin de réelles perspectives pour l'agriculture*» lançait Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, la semaine dernière lors d'un rendez-vous en préfecture. Ce ne sont pas les annonces de lundi soir, en provenance de Bruxelles, qui semblaient l'apaiser : «*à l'image des autres mesurettes, elles ne règlent pas le problème de fond qui est encore la problématique du prix*». Avec l'aide du préfet Éric Delzant, la profession agricole a donc rencontré les Parlementaires de Côte d'Or afin de leur «*redire les difficultés actuelles et la situation économique catastrophique d'un certain nombre d'exploitations du département*». Pour François-Xavier Lévêque, le président des JA, des agriculteurs «*se demandent aujourd'hui s'ils doivent continuer ou arrêter. Oui, on en est là. Au bout d'un moment, les gens ne croient plus en rien. Pour ne rien arranger, les zones intermédiaires ne sont toujours pas soutenues et les producteurs céréaliers des plateaux sont oubliés*». Un dossier de propositions a été remis à chaque Parlementaire. Les sujets abordés touchaient notamment à la valorisation du «*Produire et Manger Français*», au respect de l'accord sur les prix, au retour de la compétitivité, au développement d'une politique fiscale et sociale innovante et ambitieuse, à la définition d'une ligne politique pour la défense des zones à faible potentiel et à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de la gestion de l'eau.

«En France, on se regarde»

«*Nous sommes bien conscients que les Parlementaires de Côte d'Or ne pourront pas inverser les choses à eux seuls*» reconnaissait Fabrice Faivre, «*mais ils peuvent au moins faire du lobbying avec leurs collègues pour changer la donne au plus haut rang. Il faut des volontés politiques pour régler nos problèmes. Nous avons besoin de perspectives, nous subissons la concurrence d'autres pays qui ont peut-être mieux anticipé que nous. En France, on se regarde. Sur la question des prix, il va sans doute falloir modifier une ou deux lois. Les producteurs doivent intégrer les négociations, le schéma actuel dans lequel les transformateurs et distributeurs se servent en premier doit cesser*».

Sur la mobilisation syndicale du 3 septembre à Paris, Fabrice Faivre retient «*l'année blanche qui redonnera un peu souffle aux exploitations mais celle-ci ne suffit malheureusement pas à redonner les perspectives tant attendues*». François-Xavier Lévêque salue l'absence de débordements des manifestants: «*nous avons 80% de la population qui est derrière nous, nous donnons une bonne image, cela ne peut être que bénéfique. Malheureusement, nous sommes encore loin du compte en termes de mesures efficaces. Le préfet s'est engagé à nous donner des réponses à nos revendications dans une dizaine de jours*».

AURÉLIEN GENEST

Nos Fermes ont la cote !

La 4ème édition le dimanche 20 septembre

Les agriculteurs de Côte d'Or ouvrent leurs portes et accueillent le grand public sur leurs exploitations : journée privilégiée pour les familles de découvrir ou re-découvrir les richesses de la vie à la ferme !

Partager la passion du métier

Moutarde, poules, moutons, céréales, lait, viande, légumes et petits fruits participent à la renommée et la diversité de notre territoire. Et c'est grâce au savoir faire des agricultrices et agriculteurs, qui fait la fierté de tous les côtes d'oriens ! L'association Demain en main, offre la possibilité au grand public de visiter gratuitement des exploitations agricoles à travers toute la Côte d'Or pour découvrir les animaux et les cultures, partager la réalité du métier de paysan, mais aussi et surtout échanger en toute convivialité avec ces femmes et hommes ancrés dans le paysage côte d'orien.

Proximité et convivialité

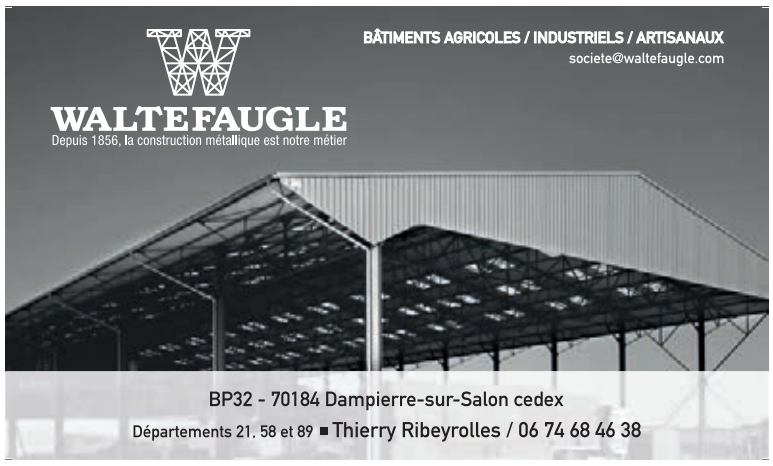
Proximité sera donc le maitre mot de cette journée. Pour agrémenter les visites, les agriculteurs proposeront aussi des dégustations de produits du terroir, de la petite restauration, des animations pour les enfants ou encore des quizz avec lots à gagner !

Le programme

Rendez-vous à 10h00, 14h00 ou 16h00 (3 horaires fixes), pour le début des visites, avec de nombreux cadeaux (paniers garnis, entrées MuséoParc Alésia, bons d'achats Gamm Vert, etc…) à gagner sur les 6 exploitations : Poul'et Compagnie chez Ludovic Maret à Saulon-la-Chapelle, chez Marie-Hélène et Pascal Gervasoni à Essarois, La P'tite Ferme chez Valérie et Jean Bertrand à Poiseul-la-Ville, chez Laurent Garnier à Epernay-sous-Gevrey, chez Bertrand, Etienne et Anthony Franet à Hauteville-lès-Dijon, chez Cédric Bazin à La Rochepot. Retrouvez le programme détaillé sur www.fdsea21.fr rubrique communication



COMMUNIQUÉ





Chambre d'agriculture

Difficulté, le mot de la rentrée

La session du 4 septembre a fait état d'une situation plus que tendue dans les cours de ferme. Les annonces gouvernementales de la veille n'ont pas semblé l'apaiser.



Le préfet Éric Delzant au micro, entouré de François Depuydt, Vincent Lavier et Jean-Luc Iemmolo.

Les membres de la session de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or se sont réunis vendredi dernier à Saulon-la-Chapelle. Un tableau *«noir foncé»* de l'agriculture a été dressé. Si les moissons se sont terminées sur un bilan globalement correct, les moyennes départementales cachent de profondes disparités, certaines terres donnent moins de 25q/ha en colza et orges de printemps et moins de 45q/ha en blé et orges d'hiver. *«Un grand nombre de revenus sont dans le rouge, nous assistons à une forte dégradation des situations financières»* déplore Vincent Lavier. Pour ne rien arranger, les cours céréaliers chutent depuis plus de deux mois : *«ils ont dévissé d'au moins 20% et j'ai bien peur que ça ne s'arrange pas»*. En élevage, la sécheresse implique l'achat d'aliments de substitution et dégrade encore plus les trésoreries. *«Les prix de vente des denrées ont de plus en plus de mal à couvrir les coûts de production»* s'inquiète le président de la Chambre d'agriculture, sentant qu'un *«profond désarroi s'est installé au sein du monde agricole»* : *«le constat suivant est très dur, mais certains exploitants n'ont plus rien à perdre… A force d'accumuler les dettes, ils ne possèdent plus rien sur leur exploitation. Leur réaction par rapport à ça ? Certains se replient sur eux-mêmes, d'autres peuvent rentrer dans des mouvements d'humeur difficiles à contrôler, comme nous pouvons le constater aujourd'hui dans d'autres régions»*.

Des efforts qui ne paient pas

Vincent Lavier poursuit son constat pour le moins affligeant: *«les agriculteurs ont été énormément sollicités ces dernières années, d'importants efforts d'adaptation ont été réalisés sans qu'aucune amélioration globale ne soit constatée. Les nouvelles normes et contraintes ont engendré des coûts supplémentaires impossibles à répercuter. Tous les gains de productivité ont été globalement captés par les filières au sein desquelles, plus que jamais, les producteurs de matières premières sont devenus des variables d'ajustement»*. Pour le président de la Chambre d'agriculture, les agriculteurs ont besoin de solutions économiques, mais aussi d'une *«véritable»* reconnaissance et d'une vraie lisibilité : *«notre secteur de production est-il encore un secteur stratégique de l'économie nationale aux yeux de nos dirigeants ? La vocation exportatrice de notre agriculture doit-elle perdurer ou souhaite t-on l'orienter vers un autre modèle ? Le choix n'a jamais été fait dans notre pays, plusieurs réformes se sont succédées sans déterminer la moindre ligne directrice. A force de ne pas choisir, l'agriculture pourrait bien se voir réserver le même sort que l'industrie, le textile ou la sidérurgie»*.

Mesures du 3 septembre

Le préfet Éric Delzant et Jean-Luc Iemmolo, directeur de la DDT, ont présenté les mesures annoncées la veille à Paris (résumées dans l'encadré *«Plan de soutien à l'élevage»*). *«Elles restent essentiellement conjoncturelles et ne résoudront pas les problèmes de fond»* regrette Vincent Lavier. Des mesures assurant le devenir de l'agriculture ont une nouvelle fois été demandées. Dans cette période plus que difficile, la Chambre d'agriculture, de son côté, se dit prête à continuer de travailler au plus près des exploitants agricoles en leur apportant des services pertinents, en tentant de répondre à diverses problématiques et en soumettant des actions locales possibles à son niveau (voir encadré «Propositions d'actions»).

AURÉLIEN GENEST

Plan de soutien à l'élevage

Le plan de soutien à l'élevage initialement présenté le 22 juillet évolue. En voici les principales mesures :

- Concernant les prix : suivi avec un médiateur du respect des engagements de revalorisation, conseil extraordinaire des ministres de l'agriculture lundi 7 septembre à Bruxelles
- Le fonds d'allègement des charges passe de 50 à 100 millions d'euros. Les prises en charge de cotisations MSA passent de 15 à 50 millions d'euros.
- La cotisation minimum maladie est alignée sur le régime des indépendants dès 2015 : baisse de 50 millions d'euros des cotisations sociales agricoles.
- Un report total des annuités bancaires 2015 sera proposé aux éleveurs : ces derniers devront en faire la demande auprès de la cellules d'urgence départementale, cette mesure était jusque là réservée aux jeunes agriculteurs et aux récents investisseurs, elle est donc étendue.
- Les aides publiques à l'investissement seront augmentées de 200 à 350 millions d'euros par an.
- Augmentation de 20 à 50 millions d'euros des subventions à la modernisation des outils d'abattage-découpe
- Pause dans la création des nouvelles normes environnementales jusqu'en février 2016
- Les agriculteurs fermiers pourront obtenir sur leurs impositions non professionnelles une répercussion équivalente à la remise gracieuse de TFNB (réservée aux propriétaires)

Crise de l'élevage et sécheresse

Propositions d'actions de la Chambre d'agriculture

Grandes cultures :
- demande de dégrèvement de la TFNB sur le Nord Dijonnais
- mise en place d'un groupe de réflexion sur la conduite de l'atelier Grandes cultures en terres superficielles
- pérennisation de la ressource en eau pour l'irrigation des productions de printemps

Élevage :
- demande de dégrèvement de la TFNB, dossier calamités
- mobilisation de ressources alimentaires avec aide du Conseil départemental
- poursuite de l'offre de formation «étude des coûts de production»
- une offre de service sur l'optimisation du coût de l'alimentation
- prise en charge des coûts sanitaires liés aux concours des bovins
- promotion à l'abonnement «contrôle de performance bovins viande» sous condition de participation à formation continue

Productions végétales diversifiées :
- développement des retenues collinaires afin d'assurer la ressource pour irrigation

Exploitations en dérive économique :
- partenariat avec les centres comptables et de gestion pour détection et intervention pour expertise de solutions à mettre en œuvre.

En images

Bretenière Installation imminente…

La visite des locaux de la nouvelle Maison de l'agriculture était proposée à l'issue de la réunion. Les clés du bâtiment qui accueillera près de 200 salariés ont été livrées et les OPA du 42, rue de Mulhouse déménageront du 21 au 25 septembre. Moderne, spacieuse et confortable, la structure du 1, rue des Coulots a impressionné les visiteurs.





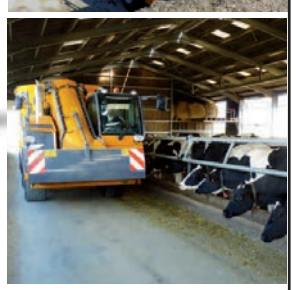
DÉMONSTRATION
automotrice
AUTOSPIRE

- **à 10h00 à ERINGES**
 chez Mr Lépy
 GAEC des 3 communes
 Troupeau laitier
- **à 14h30 à GRIGNON**
 chez MM. MIGNARD
 troupeau allaitant

RENDEZ-VOUS
mardi **15 SEPTEMBRE**







Le midi: déjeuner offert à Ménétreux

AVENIR motoculture
Arc/Tille 03 80 63 07 77
Ménétreux 03 80 96 08 05
avenirmotoculture.com
LUCAS Focus on performance

Équins

Le haut du tableau

Le concours national des Traits Auxois se déroule ce week-end à Semur-en-Auxois.



Georges Bailly, de Meursanges, présentera cinq chevaux.

« *The place to be*», l'endroit où il faut être quand on possède des Traits Auxois. Le concours national de Semur est effectivement très prisé chaque année. Sa 102ème édition ne dérogera pas à la règle avec plus de 80 équins en lice dès 9 heures demain. La journée de samedi sera réservée aux femelles, celle de dimanche aux étalons. Tous les chevaux qui défileront au cours Charles-de-Gaule se sont préalablement qualifiés lors des concours départementaux organisés ces dernières semaines. A Meursanges près de Beaune, Georges Bailly n'avait que quelques centaines de mètres à parcourir pour obtenir sa qualification début août. «*L'un des quatre concours côte d'oriens se déroule en effet chaque année dans mon village*» rappelle l'éleveur de 56 ans. Trois de ses pouliches et deux juments suitées, grâce à leurs bons classements, seront ainsi de la partie. C'est avec un «*énorme plaisir*» que Georges Bailly amènera ses animaux à Semur, là où il se rend depuis plus de 25 ans. «*C'est un grand rendez-vous de passionnés, nous avons tous envie d'y aller*» confie le membre du conseil d'administration de l'Union nationale du cheval de Trait Auxois. Si des pré-sélections au prochain salon international de l'agriculture à Paris seront en jeu, les éleveurs auront également à cœur de communiquer sur leurs élevages respectifs et leur production : «*dire que notre race est menacée n'est pas totalement faux. Il est donc important pour nous de la maintenir et de la développer*» insiste Georges Bailly. Propriétaire d'une dizaine d'animaux, ce producteur céréalier reconnaît qu'il est aujourd'hui «*impossible*» de vivre des chevaux de Trait Auxois, faute de débouchés : «*c'est plus une passion qu'autre chose. Chez moi, on en a toujours eus, déjà du temps de mon père. Depuis quelques années, le labour dans les vignes a bonne figure et permet quelques ventes. Mais celles-ci ne suffisent malheureusement pas*».

Dégustations gratuites

La viande équine reste le grand espoir de Georges Bailly et de l'Union nationale du cheval de Trait Auxois : «*il s'en consomme de plus en plus et nous souhaitons encourager cette tendance. Nous mettrions davantage de juments au poulinage et nous aurions davantage de produits*». Ce n'est pas anodin si Georges Bailly a récemment doublé son cheptel : «*j'ai acheté des juments pour faire de la sélection, des produits arrivent et je les garde. Avec Christian Charry, éleveur à Saint-Loup-Géanges, je commercialise de la viande de poulains en caissettes de 5kg depuis 2012. Nous vendons la viande un peu plus de 11 euros le kilogramme. D'un point de vue éleveur, un poulain amène un bénéfice de 1000 euros, c'est deux fois plus que s'il partait dans nos marchés italiens. Le bouche à oreille fonctionne très bien pour écouler cette production. A nous deux, nous avons vendu sept poulains l'année dernière, j'espère que ça va continuer. Les animaux sont abattus à Beaune et conditionnés près de Châlon-sur-Saône. Certains clients ne connaissaient pas le goût de cette viande et se disent agréablement surpris. J'ai moi-même découvert le goût de la merguez de cheval, lors de notre récent concours à Saulieu !*». Georges Bailly et l'Union nationale du cheval de Trait Auxois invitent à ce titre le public à les rejoindre ce week-end pour des dégustations de viande gratuites en marge de leur grand concours.

AURÉLIEN GENEST



Jeunes éleveurs

Un temps de réflexion pour progresser ensemble

Pendant les toutes premières années qui suivent une installation, un jeune éleveur est forcément confronté à la nécessité de faire évoluer son système . C'est le bon moment pour réfléchir à ses pratiques et à son avenir. Un module spécifique, mêlant accompagnement individuel et réflexion de groupe, aide les jeunes installés .

« *Quelle est la rentabilité de mon élevage ? Comment améliorer les marges de mon atelier bovin allaitant ? Comment augmenter mon revenu et limiter mes charges tout en sécurisant mon système ?* » Tout jeune installé se pose forcément ces questions et bien d'autres encore, dans les cinq premières années de son installation, quand le projet se heurte à l'épreuve du réel et du quotidien. C'est le bon moment pour dresser un premier bilan technique et économique, qui permette d'améliorer les performances. Mais l'objectif n'est pas seulement économique, car sur le plan humain, il faut savoir aussi rompre le sentiment d'isolement qui guette tout jeune installé, pour s'ouvrir à d'autres pratiques.

Le revenu est soumis à trois conditions : l'efficacité économique, la productivité et la compétitivité. Il n'existe pas de solution miracle, mais on peut dégager des pistes d'amélioration quand on connaît bien ses points forts et ses points faibles. Etre accompagné permet alors d'améliorer l'existant et de progresser.

Accompagnement personnalisé et partage d'expériences

Un module spécifique, proposé par la Chambre d'agriculture, répond à cette nécessité de prendre du recul pour réfléchir à ses pratiques et à l'évolution d'un projet mis à l'épreuve du temps et du l'action. Le programme s'articule entre les temps dédiés à l'accompagnement individuel et les sessions collectives consacrées à l'échange et au partage d'expériences.

Dans un premier temps, un diagnostic personnalisé est dressé à partir des informations techniques et économiques recueillies sur l'exploitation. Un premier entretien «diagnostic» est suivi d'une session collective centrée sur l'analyse des données recueillies (restitution anonyme) et le partage des expériences. Après cette approche plus généraliste il s'agit de progresser dans l'analyse et la réflexion, en choisissant l'un des deux grands thèmes majeurs que sont le sanitaire ou l'autonomie alimentaire. Le second rendez-vous individuel analyse ainsi la situation de l'éleveur par rapport au centre d'intérêt choisi. La seconde session collective qui suit permettant d'identifier de nouvelles marges de progression. Le programme se développe sur trois jours, il est réservé aux éleveurs installés depuis moins de 5 ans. La participation des stagiaires est financée à 80% avec une part résiduelle de 25€/jour. Renseignements et contact : Amélie Fercoq – Tel. 03 80 90 68 75 – mail : amelie.fercoq@cote-dor.chambagri.fr

AMK



Lors d'une précédente session à Pouilly-en-Auxois.

Récoltes

La luzerne en berne

La coopérative agricole de déshydratation de la Haute-Seine, basée à Baigneux-les-Juifs, enregistre une bien mauvaise récolte de luzerne, conséquence des conditions météorologiques des dernières semaines. Après des rendements de 3,5t/ha puis 1t/ha lors des deux premières coupes, la troisième est tout simplement remise en question : «*Elle n'a pas été effectuée car, pour le moment, cela ne vaut pas coup avec son potentiel inférieur à 500kg/ha*» indique le président Claude Nocquard, qui qualifie ce résultat de «*catastrophique*» pour les adhérents et pour la coopérative : «*c'est pire qu'en 2003 où nous avions réalisé une bonne troisième coupe. Cette année, quoiqu'il arrive, nous ne rattraperons pas le retard*». Le responsable côte d'orien ajoute que les premiers ensilages sur Baigneux donnent des tonnages de maïs d'environ 3t/ha, soit 3 à 4 fois moins que la normale. Pour ne rien arranger, avec le sec, les agriculteurs n'ont pas implanté leur luzerne comme ils l'auraient souhaité.



AG

Corbigny

Un tiers des ovins a changé de mains

Pour sa traditionnelle expo-vente d'agnelles de l'année, lundi 7 septembre, le Comité des foires de Corbigny a enregistré la venue de 6 exposants ayant amené 46 moutons. Un tiers a trouvé acheteurs mais la tendance, depuis déjà plusieurs années, est à l'achat non pas d'agnelles mais de béliers...

Parlons des points positifs. Sur les 46 ovins présentés par 6 exposants de Nièvre et de Saône-et-Loire, lundi au marché au cadran de Corbigny, un tiers a trouvé preneurs. *«C'est stable et les exposants sont satisfaits même s'il y a eu moins d'apports qu'en 2014»* constate Pascal Loisy, le président du Comité des foires, organisateur de l'événement. Et, second élément encourageant, les prix se sont révélés à la hauteur, puisque *«les agnelles sont parties aux alentours de 150 euros et les béliers, de 300 euros. Ce n'est pas si mal !»* Ces prix très corrects s'expliquent sans doute par la tenue, en parallèle, des enchères au marché, qui ont lieu tous les 15 jours, et de l'approche de la fête de l'Aïd El Kebir, qui traditionnellement dope les transactions...

«Aux fidèles acheteurs, se sont ajoutés quelques nouveaux» souligne d'ailleurs Pascal Loisy. *«C'est une belle vente. Dommage qu'il n'y ait pas plus d'exposants car le mouton se maintient bien»*. Et la demande nationale -rappelons-le- n'est couverte qu'à 40% par les producteurs français... *«Le fait est que la production est en baisse dans le département. Les cessations d'activités ne sont pas remplacées et compte-tenu de la main d'œuvre nécessaire, quand une des productions de la ferme doit s'arrêter, c'est celle-là!»* Sans compter que peu de jeunes veulent s'installer en monoproduction ovine, alors même que c'est sans doute celle qui nécessite le moins d'équipements, d'investissements et de risques financiers. La reconquête ovine n'a pas encore réussi à endiguer l'hémorragie dans le département.

Expo-vente de béliers ?

Autre incongruité, pour une expo-vente d'agnelles, ce sont les béliers qui ont été amenés en nombre. Là encore, la tendance n'est pas nouvelle, au point qu'il faudra peut-être rebaptiser l'événement.

Sur les 46 ovins présentés lundi, 31 étaient en effet des béliers. Conséquence de la baisse de production dans le département, selon Pascal Loisy, *«les agnelles partent ailleurs, dans des départements où il reste des producteurs. Et ceux qui viennent avec leurs agnelles, amènent aussi leurs béliers, pour être sûrs de ne pas venir pour rien»* explique-t-il. Les prix des mâles sont d'ailleurs plus alléchants que ceux des femelles et il est bien légitime, pour les exposants, de vouloir faire coup double.

E.C.



L'expo-vente des agnelles de Corbigny a réuni 46 moutons, 15 agnelles et 31 béliers, sous le marché au cadran, lundi dernier.

Concours national des adultes charolais

Une dizaine de Nivernais partis pour briller

L'édition 2015 du Concours national adultes charolais aura lieu ce week-end au Mans, dans la Sarthe. Onze éleveurs nivernais y emmènent des animaux. Rencontre avec Serge Batho, sélectionneur à Saxi Bourdon, qui présente deux taureaux.



Serge Batho, sélectionneur à Saxi Bourdon, pose avec Joueur, un taureau de 18 mois à fort potentiel qu'il emmène, avec un autre taureau de 4 ans, au Concours national adultes de ce week-end au Mans (72).

Serge Batho est un habitué des concours. Cela fait une trentaine d'années que son élevage, à Saxi Bourdon, y participe, que ce soit dans la Nièvre, dans la région ou à Paris.
Il lui est même arrivé de devenir jury. *«Pour moi, les concours sont indispensables, en tant qu'éleveurs, car c'est le seul moyen de savoir le niveau qu'on a. Sinon, les chiffres ne veulent rien dire, nous ne connaissons habituellement les qualifications que sur ascendance, un peu comme une monarchie qui ne s'appuierait que sur l'hérédité»* estime-t-il.

Aussi, ces 12 et 13 septembre, Serge Batho fera partie des onze Nivernais qui amèneront des charolais au prestigieux Concours national adultes, parmi 400 bêtes, en parallèle à la Foire-exposition du Mans (72). Il y croisera les éleveurs de l'EARL de Beaumont (Alligny en Morvan), de la SCEA Melaye-Sennepin (La Celle sur Nièvre), de la ferme du Rampoue (Chougny), de l'EARL Touillon Moiron (Decize), du Gaec Laurent Pacquet (Langeron), de Gilles Mayet (Livry), de l'EARL Jeandaux (La Machine), du Gaec Roubé Fayet (Magny-Cours), de l'EARL Dessauny Olivier (Magny-Cours) et du Gaec Besson (Saincaize Meauce)... Beaucoup de fidèles qui voient dans cette compétition un moyen de se jauger professionnellement.

Un *«p'ti»* Joueur au grand potentiel

Serge Batho emmène deux taureaux au Mans, le célèbre Hugoboss, âgé de 4 ans, qu'il détient en co-propriété avec un autre éleveur, et Joueur, un taureau de 18 mois, 1100 kg, fils de Dollar et frère de Fleuret, dont un fils a obtenu le Super prix d'honneur de Moulins en 2014.

Le sélectionneur nourrit de grandes ambitions pour sa jeune recrue, le sang de Dollar n'ayant été que très peu diffusé jusqu'à maintenant. *«Je n'ai fait qu'une insémination l'an dernier et Joueur a retenu l'attention de nombreux éleveurs. On m'en a proposé jusqu'à 30 000 euros mais j'ai préféré le garder. Il a un potentiel exceptionnel pour un 18 mois: on dirait qu'il en a 36»* s'enthousiasme Serge Batho, qui pose pour la photo avec lui.

Le Nivernais va au Mans pour gagner : *«il y a tellement de gens intéressés par les concours, qui y participent toute leur vie mais qui ne ramènent jamais rien ! La compétition, c'est çà, mais je mise beaucoup sur la génétique. Joueur est né petit, ce qui habituellement fait baisser le potentiel de conformation et économique de la lignée dans les dix ans, mais là, en plus de vêlages plus faciles, il conserve tout son potentiel génétique»*. Ce qui intéresse Serge Batho, *«ce ne sont pas que les sélectionneurs, c'est toute la filière, ceux qui produisent du maigre comme ceux qui font du broutard»*.

Emmanuel Coulombeix

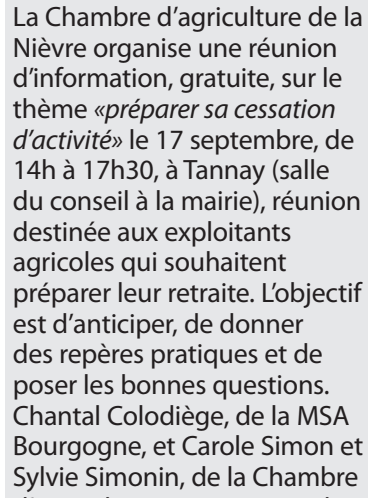
HERD BOOK CHAROLAIS
UFRA CEC
LA JOURNÉE CHAROLAISE
RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER
LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015
De 8h00 à 13h00: Concours national des veaux
A partir de 16h00: Vente nationale aux enchères
Toute la journée: Expo-Vente taureaux et génisses pleines
À L'AGROPOLE DU MARAULT - 58470 MAGNY-COURS
Renseignements: Tel. 03 86 59 77 00 ou 06 26 32 77 08
mail: contact@charolaise.fr site: www.charolaise.fr

▶ Agenda

12/09 Régional percheron à Equi-Marault
Le Concours régional percheron aura lieu sur le site d'Equi-Marault, à Magny-Cours, samedi 12 septembre à partir de 9h.

13/09 Cantonal de labour à Champagne
Les JA du canton de Tannay organisent leur concours cantonal de labour, dimanche 13 septembre, sur une parcelle exploitée par Alain Henard, route de Metz-le-Comte, à Champagne.

17/09 Réunion sur la préparation à la cessation d'activité
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une réunion d'information, gratuite, sur le thème *«préparer sa cessation d'activité»* le 17 septembre, de 14h à 17h30, à Tannay (salle du conseil à la mairie), réunion destinée aux exploitants agricoles qui souhaitent préparer leur retraite. L'objectif est d'anticiper, de donner des repères pratiques et de poser les bonnes questions. Chantal Colodiège, de la MSA Bourgogne, et Carole Simon et Sylvie Simonin, de la Chambre d'agriculture, apporteront des éléments sur les démarches, le statut, le rachat de trimestres, le montant de la retraite, la parcelle de subsistance, la conduite du tracteur, la vente d'herbe, le cumul emploi/retraite, le coup de main sur l'exploitation, l'accueil des futurs cédants à la Chambre d'agriculture, la présentation du Répertoire Départ/Installation (RDI), les baux et le foncier, le Centre de formalité des entreprises (CFE)...





1,1 million d'euros investis

L'abattoir de Cosne-sur-Loire inauguré en grandes pompes

Samedi 5 septembre était un grand jour à Cosne-sur-Loire, avec personnalités, public nombreux, visites des installations rénovées et verre de l'amitié... L'abattoir géré par la SA Cosne abattoir, en travaux depuis 2010, a enfin été inauguré.


De nombreuses personnalités ont entouré le président Eric Bertrand pour l'inauguration officielle de l'abattoir de Cosne rénové.

Il fallait bien la présence d'un sous-préfet, d'une députée, d'un maire-conseiller général, d'un président de Communauté de communes, d'un vice-président de Conseil départemental, d'un représentant d'Interbev Bourgogne et de la FNB, autour du président de la société qui n'est autre que le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Eric Bertrand. Ainsi, devant un public venu nombreux, en fin de matinée, samedi dernier, dans la zone d'activités de Cosne, Nicolas Regny, Martine Carrillon-Couvreur, Michel Veneau, Alain Dherbier, Daniel Barbier et Emmanuel Bernard se sont succédé au micro pour redire tout le bienfondé d'un outil performant pour le territoire, tel qu'est devenu l'abattoir. La structure qui passe chaque année 800 tonnes de viande bovine, soit la moitié de son activité (avec les porcs et les ovins), s'est refaite une beauté. Par petits groupes, ses hôtes d'un jour, munis de charlottes et de chasubles dernier cri, ont pu vérifier sur place la fonctionnalité de la bouverie newlook et des frigos destinés à améliorer le stockage des produits finis. Comme l'a rappelé le président Bertrand dans son discours, l'investissement en cinq ans a atteint 1,1 million d'euros, dont 640 000 euros pour l'agrandissement et le reste pour les nécessaires mises aux normes. Le plan de financement a été établi, dès la première réunion de 2010, grâce à la confiance de la banque de SA Cosne abattoir, qui a accepté d' accorder un emprunt de 620 000 euros, les reste étant couvert par 250 000 euros de subventions (Feader à 50%, Conseil régional et ex-Conseil général devenu Conseil départemental en mars dernier), les 230 000 euros restant étant couverts par de l'autofinancement. 14 salariés oeuvrent à l'avenir de cet abattoir désormais tout orienté vers un avenir radieux.

Proximité, qualité, traçabilité...

Les travaux enfin inaugurés, les responsables peuvent enfin souffler... Car le processus n'a pas été un fleuve tranquille et a pris beaucoup de temps. Il a fallu la conviction et l'enthousiasme de quelques volontaires, cités par Eric Bertrand (Gaston Archambault, Michel Barbeau et Jean Febvre, aujourd'hui disparus), pour aller contre le scepticisme ambiant qui régnait dès 2007, *«quand la structure était devenue trop étroite, que nous ne pouvions plus satisfaire la demande et que nous opposions des refus»*, selon le président qui a retracé l'historique de cet abattoir, municipal jusqu'en 1992. *«En 2010, à la première réunion, nous avons été refroidi. Tout le monde nous conseillait de fermer, car nous n'avions ni responsable qualité, ni responsable marketing et que nous ne pouvions plus nous développer, sauf à investir 150 000 euros par an»* s'est remémoré Eric Bertrand. *«Nous ne comptions plus ceux qui nous conseillaient d'abandonner, la logique politique, à l'époque, envisageait de ne laisser subsister que trois grands abattoirs en France. Avec le soutien de l'Adeb, de la Ville de Cosne, de la Communauté de communes et du Crédit mutuel, qui y croyaient, nous avons dit : Tant pis si çà ne marche pas, on y va quand même!»* Aujourd'hui, les responsables et les élus ne regrettent rien, dans une belle unanimité, car *«c'est localement que les choses se passent, car tous y croyaient!»* Pour Emmanuel Bernard, d'Interbev Bourgogne, *«Cosne ne vivra dorénavant que grâce à la traçabilité, parce qu'on sait d'où viennent les animaux, et où les animaux sont commercialisés»*. Ce à quoi Michel Veneau, le maire de Cosne, ajoute que la mobilisation du territoire doit être totale, *«avec la volonté de faire de la proximité, avec les éleveurs et les engraisseurs, afin d'en faire profiter les collèges, les lycées et les maisons de retraite»*. *«L'abattoir de Cosne appartient à notre patrimoine»* répond Alain Dherbier, le président de la Communauté de communes. *«A nous, collectivités, d'organiser ces filières pour faire bénéficier localement de ces produits de qualité irréprochable et dans un deuxième temps de les exporter»* insiste Daniel Barbier, le vice-président du Conseil départemental qui était en charge du dossier agricole à l'époque du lancement du projet. Pour sa part, la députée Martine Carrillon-Couvreur témoigne de *«la demande de la population, très sensible sur les questions d'alimentation, pour des produits de qualité»* et -last but not least- le sous-préfet Nicolas Régny, ironie de l'histoire, conclut en réaffirmant que *«le gouvernement a fait son cheval de bataille des circuits courts et qu'un animal élevé, abattu, transformé à trois endroits, c'est fini !»* Longue vie, donc, à l'abattoir de Cosne-sur-Loire.

EMMANUEL COULOMBEIX



Un public en nombre a assisté aux interventions des responsables, au vin d'honneur et surtout aux visites, par petits groupes, de la bouverie réaménagée et des frigos mis aux normes.

Cartographie des cours d'eau de l'Aron

Benoît Mathé conteste le projet

Mercredi 9 septembre, deux agents de la Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre, sont venus à Bazolles rencontrer les agriculteurs dans le cadre de la procédure contradictoire de la cartographie des cours d'eau du bassin de l'Aron. Avec, en face, des adhérents FDSEA/JA qui en contestent la cohérence et le symbole.



Benoît Mathé (à droite), s'est fait expliquer le projet de cartographie des cours d'eau du bassin de l'Aron, par les deux agents de la DDT, venus mercredi à Bazolles, en procédure contradictoire.

La rencontre a été on ne peut plus courtoise. Peut-être parce que seuls deux agents de la DDT (police de l'eau), et non pas de l'Onema, y assistaient. D'ailleurs, à l'invitation de Benoît Mathé, céréalier concerné par la cartographie sur ses parcelles dans la commune et membre de Chambre au titre de la FDSEA58, une délégation de syndicalistes majoritaires du canton attendait l'administration de pied ferme et était prête à refuser l'accès à ces derniers (l'Onema) si des agents étaient venus armés, comme la règle, ces dernières années, les y autorisaient. Tout un symbole, contesté de longue date par les agriculteurs du réseau FNSEA: *«Dans les étangs de Baye, je n'ai jamais pêché un dauphin ni fait de trafic d'ivoire et si un agent vient me contrôler avec son arme, c'est comme si la société me considérait comme un voyou»* déplore l'agriculteur de Bazolles. *«C'est symbolique mais, malgré de nombreuses interventions auprès de la préfecture sur le port d'arme pendant les contrôles, rien ne bouge»* renchérit Alexandre Lorré, le président des JA58, venu en voisin.

Les trois critères du cours d'eau

Une fois cette parenthèse exprimée et refermée, les choses sérieuses ont pu commencer. Si les agents de la DDT sont venus sur le terrain, en ce début septembre, c'est dans le cadre d'une procédure contradictoire à propos du projet de cartographie des cours d'eau. Ici, sur le bassin de l'Aron, comme le soir-même à Saint-Jean aux Amognes, sur celui de l'Ixeure... A la suite de la mobilisation nationale FNSEA/JA en avril dernier, Ségolène Royale avait décidé de ce travail de cartographie, afin de clarifier durablement les antagonismes entre définitions des cours d'eau et des fossés, les agriculteurs s'étant depuis de nombreux mois indignés d'un classement souvent *«arbitraire»*. Et ce n'est pas tout. La loi, annoncée par la ministre de l'Environnement, devrait reconnaître trois critères spécifiques aux cours d'eau : *«un lit naturel à l'origine, et une alimentation par une source et un débit suffisant une majeure partie de l'année»*, comme le rappelle Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA58. Or, à Bazolles, le projet, qui a été transmis à la mairie et diffusé auprès des agriculteurs, laisse certains d'entre eux dubitatifs.

C'est le cas de Benoît Mathé qui conteste, sur cette base-là, le classement d'un de ses fossés en cours d'eau. D'autres de ses collègues sont dans le même cas, et *«parfois certains l'ignorent encore»* regrette l'intéressé. D'où l'action médiatique de mercredi. *«Moi, j'ai un fossé dont on voit bien qu'il a été fait par la main de l'homme, en ligne droite, et qu'il ne coule pas d'une source»* revendique le céréalier. Il s'en est longuement expliqué, sur son champs, avec les deux agents de la DDT.

Conséquences *«pas vitales»*

Si le projet devait être entériné, les conséquences ne seraient pas anodines. *«Sur mes parcelles de cultures, je serais obligé de laisser une bande enherbée et mon voisin éleveur subirait des contraintes énormes pour pouvoir laisser ses vaches venir boire. Par honnêteté, je dois dire que ce ne seraient pas des conséquences vitales pour mon exploitation mais c'est sur le principe que çà coince»* justifie Benoît Math: *«c'est une broutille mais c'est une broutille de plus. J'aimerais savoir si les 27 autres Etats membres européens sont soumis aux mêmes contraintes. Nous réclamons une harmonisation, pas que le gouvernement français en rajoute tous les jours une couche supplémentaire, alors que le monde agricole est en crise, que nous manifestions récemment à Paris, que toutes ces contraintes, ce sont des pertes de temps et de compétitivité!»* Pour Alexandre Lorré, *«le monde agricole n'est pas contre les normes mais à condition qu'elles soient cohérentes ! Si les produits agricoles français sont les plus irréprochables au monde, c'est bien que les agriculteurs travaillent sainement... Je rappelle que le statut du fermage nous oblige à entretenir nos fossés «en bon père de famille» et que nous sommes sanctionnés chaque fois que nous le faisons»*. Et c'est donc une autre forme de symbole que les agriculteurs remettent en caus : *«alors que l'économie va mal, avec ces interprétations nationales des orientations européennes, forcément, notre prix de vente est plus élevé que celui de nos confrères européens et nous avons donc plus de mal à payer nos factures». «Mais il n'y a plus aujourd'hui de concertation des élus avec la profession»* insiste Benoît Mathé.

Alors, fossés ou cours d'eau, ces contraintes administratives sont interprétées, par les agriculteurs, comme des gouttes d'eau qui, ensemble, font déborder le lit de leurs performances... et de leur patience.

Emmanuel Coulombeix

▸ Agendas

18/09 Réunion ovine à Châtillon en Bazois
Le 18 septembre, à 14h, à la salle de la mairie de Châtillon en Bazois, la Section ovine de la FDSEA 58 organise une réunion pour tous les éleveurs ovins de la Nièvre. Maurice Huet, président d'Interbev ovin, sera l'intervenant.

19/09 Repas de l'amicale des lycées agricoles de Challuy/Magny-Cours
L'amicale des anciens élèves des LEGTA de Challuy et Magny-Cours organise son traditionnel repas le samedi 19 septembre à 20h, à la salle socio-culturelle de Cercy-la-Tour. Inscriptions et renseignements au 07 86 88 82 50.

21/09 *«Conduite séniors, rester mobile»* à Nevers
La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'association Prévention routière de la Nièvre, propose des actions *«Conduite séniors : restez mobile»*, à Nevers (Centre social de Vertpré), à partir de lundi 21 septembre, de 14h30 à 17h. Contact et renseignements au 03 86 60 30 10. Six modules permettent aux séniors de se tester et de réviser les connaissances dans les domaines de la signalisation et de la perception visuelle, de la conduite d'un véhicule, des risques au volant, de la vitesse et des temps de réaction, des giratoires, des usagers et des piétons, et de l'évaluation (bilan).



►En bref

Emploi Dérogation durée maximale de travail pendant les vendanges

La DIRECCTE de la Nièvre a validé la demande de dérogation aux durées maximales de travail pour la période des vendanges déposée par la FDSEA de la Nièvre. Cette dérogation donne la possibilité, pour la période du 7 septembre 2015 au 16 octobre 2015, de porter la durée maximale hebdomadaire absolue de travail à 60 heures, pour les salariés permanents ou saisonniers affectés aux taches inhérentes aux vendanges. Cette dérogation pourra être utilisée durant 4 semaines consécutives ou non.
En contrepartie, l'employeur devra accorder un repos payé égal à 25% du temps de travail accompli en heures supplémentaires au delà de 48 heures hebdomadaires.
Ce repos se cumul avec les majorations légales ou conventionnelles pour les heures supplémentaires.
Pour toute question relative à l'application de cette dérogation, n'hésitez pas à contacter la FDSEA de la Nièvre.

SERVICE EMPLOI **FDSEA 58**

Emploi Formation Certiphyto à destination des salariés

Suite à de nombreuses demandes d'employeurs ne parvenant pas à trouver de cession de formation Certiphyto pour y inscrire leurs salariés, la FDSEA de la Nièvre a souhaité réagir en proposant cette formation, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, à destination des salariés des exploitations nivernaises. Les premières cessions seront à destination des vignerons (employeurs à l'origine de la demande) mais d'autres cessions seront organisées pour les autres secteurs en fonction de vos besoins. Nous vous invitons donc à contacter la FDSEA de la Nièvre, au 03.86.93.40.92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr, afin de nous faire connaitre vos besoins et d'inscrire vos salariés à ces formations.

SERVICE EMPLOI **FDSEA 58**



Syndicalisme

Partir ?

Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA, revient sur la mobilisation du 3 septembre à Paris. Une étape syndicale qui ouvre une nouvelle feuille de route sur le sujet des prix et de la régulation des marchés.



Le meeting organisé place de la Nation vers laquelle tous les manifestants ont convergé.

Partir ? Cette interrogation revenait dans bien des conversations le 3 septembre au soir à Paris.
Tout ça pour ça ! Une telle mobilisation, tous ces tracteurs partis pour certains depuis plusieurs jours, des centaines de kilomètres de bitume avalés, un accueil des parisiens le long des boulevards qui rappelaient certaines images de l'accueil fait aux blindés de la libération de Paris. Et à 15h30 la consigne tombait, *«remontez dans les cabines et retour à la maison»*.
A n'en pas douter et en dépit de certaines réactions minoritaires et extrémistes sur les médias sociaux et dans une certaine presse, les parisiens sont massivement derrières nous et l'ont témoigné avec chaleur et enthousiasme. Et ça compte.
Le plan de soutien de 3 milliards est insuffisant en ce sens qu'il ne dit rien de la régulation des marchés et donc de la hausse de prix de nos produits animaux et végétaux. Mais pour autant, chacun doit mesurer combien cette action a marqué les esprits. 7000 manifestants, en difficulté économique, mais dignes et responsables dans leur comportement, 1733 tracteurs dans le trafic parisien et pas une tôle froissée, pas un accident. Et de surcroît les applaudissements de Paris. A n'en pas douter, ces trois éléments ont marqué les hommes du gouvernement, à commencer par le premier d'entre eux, le Président de la République.
Pour moi il est probable que si le soutien populaire avait manqué, si nous nous étions laisser aller à des débordements, si nous avions paralysé la ville comme certains le souhaitaient, ces 3 Milliards que nous jugeons insuffisants, peut-être ne les aurions-nous pas obtenus.
La FNSEA reviens grandie, sa légitimité réaffirmée, son sens des responsabilités reconnu, et il lui sera plus facile demain de peser dans le rapport de force avec les politiques. Car quand on décide de finir une manifestation, on n'en n'a pas fini de la négociation. La feuille de route on la connait : faire reconnaître que l'agriculture supporte plus que sa part les conséquences de l'embargo Russe. Faire reconnaître qu'il n'y a pas de marché possible sans règles respectées surtout quand il s'agit du vivant et de produits périssables. Il nous faut convaincre de la nécessité de remettre en place de vraies mesures de sauvegarde des prix quand le marché dysfonctionne.
Et le 3 septembre au soir, il fallait partir de Paris, revenir vers nos fermes, le sentiment du devoir accompli. Ce ne fut pas l'action d'un jour, mais l'action d'une semaine. Ceux qui y ont participé le savent bien. Les autres, s'ils ont été attentifs aux médias le savent aussi, pendant toute la semaine au fur et à mesure de la progression des convois, on a expliqué les problèmes agricoles. L'agriculture est stratégique pour la France. Si notre gastronomie est reconnue au patrimoine de l'Unesco, si nous sommes la première destination touristique au Monde, on nous le doit bien un peu…non ? STÉPHANE AUROUSSEAU

Bruxelles Long déplacement pour les Nivernais

Une quarantaine de nivernais se sont rendus à Bruxelles lundi 7 septembre 2015 et ont rejoint les délégations françaises du Copa-Cogeca au bout d'un long périple jusque dans la capitale Belge. 24 heures de déplacement pour faire suite aux acquis syndicaux de Paris, quatre jours plus tôt. La détermination syndicale des agriculteurs Nivernais demeure intacte.



Conseil départemental

L'heure de la rentrée

L'exercice est désormais traditionnel. Lors de sa conférence de rentrée, le président du Conseil départemental, André Villiers, est revenu notamment sur l'engagement du Département en matière de transports scolaires et d'approvisionnement local dans les services de restauration des collèges.



Le président du Conseil départemental, André Villiers, lors de la conférence de presse tenue dans les locaux du collège d'Avallon.

Le nombre d'élèves accueillis dans les 33 collèges que compte le département se stabilise, avec une hausse attendue de 92 collégiens, portant l'effectif total à 16 322 élèves, public et privé confondus. A noter : une baisse sensible de plus de 20 élèves dans les collèges de Puisaye (-23), de Villeneuve sur Yonne (-29) et Joigny (-27). A contrario, certains verraient leurs effectifs augmenter, principalement à Sens et périphérie. L'engagement du département de l'Yonne en matière d'éducation représente un total de 40 M €, répartis entre 22,5 M € concernant les transports scolaires et 17,5 M € pour le fonctionnement des établissements.

Le Conseil départemental conserve encore pour cette rentrée la compétence en matière de transports scolaires, avant que la Région ne prenne le relais. Une décision du législateur, qui provoque cette remarque personnelle d'André Villiers : *«confier l'organisation des transports scolaires à la Région est un non sens absolu ! Lorsqu'il s'agira en 2017, d'organiser le ramassage des enfants dans un hameau comme Maraut et qu'il faudra régler les choses à partir de Dijon, je ne suis pas sûr qu'à la fois les enfants comme les familles, seront aux premières loges pour avoir satisfaction»* Cette année, 20 000 enfants seront transportés. Un chiffre en diminution de 10 %, conséquence de la récupération par la Communauté de communes de l'Auxerrois de la compétence transports exercée jusqu'alors par le département. La fin du principe de gratuité totale des transports scolaires, a permis une économie substantielle par rapport à l'épure initiale : *«nous serions aujourd'hui entre 25 et 26 M €, la mise en place de la tarification partielle ayant permis d'observer, comme dans plus de 80 % des autres départements, un reflux du nombre d'inscriptions de l'ordre de 17 %»*.

Pour mémoire, l'organisation des transports pour l'année scolaire qui débute, repose sur un plan qui comportera 483 circuits spéciaux différents, pour un coût par élève transporté estimé à 1 000 €. La participation des familles s'élevant à 90 € en primaire, 100 € pour un collégien et 120 € pour un lycéen.

L'approvisionnement en circuits courts, élargi

En juin 2012, le département a lancé une action visant à développer l'approvisionnement local, en *«circuit court»*, après des services de restauration des collèges. Jusqu'en 2014, des expérimentations ont été conduites au sein de 8 collèges pilotes, en s'appuyant sur des groupements de producteurs locaux. Deux collectifs, rassemblant une douzaine de producteurs ont été formés pour l'occasion afin de mutualiser leur offre de produits et assurer des livraisons en commun. L'action aura vocation à être déployée dans l'ensemble des collèges de l'Yonne à partir de 2015-2016, a précisé le président Villiers : *«nous entendons développer cette filière, qui relève de deux dimensions, à la fois de proximité, et surtout, celle de la qualité»* Citant pour exemple l'exploitation visitée l'après-midi même, à Lucy sur Yonne : *«un céréalier installé sur 130 ha et 4 ha de maraichage, qui réalise aujourd'hui 30 % de son chiffre d'affaires à travers des productions légumières de plein champ. Ça montre bien qu'il y a une possibilité de reconversion des surfaces, sur des circuits dits courts, à travers une notion de qualité. Pour dégager des revenus supplémentaires sur l'exploitation familiale. Un exemple qu'il convient de développer au niveau départemental»*.

De rappeler qu'au-delà du cercle scolaire, l'Yonne comptait 74 établissements d'accueil de personnes âgées, *«tout un ensemble de dispositifs qui offrent de la restauration et permet à un territoire, d'être en continuité avec son agriculture. On a là, une vraie occasion de marier les deux, que ce soit dans la proximité comme de la qualité»*.

DOMINIQUE BERNERD

Pas de possibilité d'aide financière à l'attention du monde agricole

Interrogé sur l'éventualité d'une aide financière supplémentaire de l'instance départementale vis à vis du monde agricole, André Villiers a répondu ceci :

«J'ai été interpellé, notamment par la profession, à ce sujet, mais hélas, le département ne pourra pas intervenir puisque nous n'avons pas prévu au budget, cette marge de manœuvre, qui permette de répondre à des demandes spécifiques. Et ce, même si les propositions d'aide qui sont faites en matière d'élevage, sont notoirement insuffisantes et pas placées aux bons endroits. Décalages, prêts à courts termes, etc., tout ça n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous sommes face à une crise structurelle, qui prend une acuité particulière, du fait des conditions climatiques que nous avons connues et je pense qu'il faut répondre de manière notoire à ce sujet… Les départements qui sont mis à mal aujourd'hui par des baisses de recettes, on ne peut pas les solliciter pour venir en aide à une profession qui en a effectivement bien besoin, sauf à imaginer que les conseillers départementaux acceptent une augmentation de la fiscalité et que nous votions un impôt de type « impôt sécheresse », de la même nature que celui resté dans les esprits de la deuxième génération. Hélas, la réponse est non».

▸ Agenda

25/09 Phytothérapie et aromathérapie en élevage

Vous souhaitez approfondir les principes de la phytothérapie et de l'aromathérapie afin de mieux les appliquer sur votre élevage de ruminants ? Le Sedarb vous invite à une journée de perfectionnement : «Utilisation des plantes et des huiles essentielles en élevage». Vendredi 25 septembre de 9h à 17h30, dans les locaux du Sedarb - 19, avenue Pierre Larousse à Auxerre Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie Billon- 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

13/09 Fête des affouages à Brion

La 3e édition de la fête des affouages à Brion, se déroulera dimanche 13 septembre, à partir de 10 h. Au programme: exposition de matériel forestier, promenade en calèche, objets bois, sculptures, dentelle, trufficulteur, produits locaux… Restauration, buvette et boudin chaud. Avec la participation de l'éveil musical de Senan.

15/09 Bilan de campagne

La Chambre d'agriculture de l'Yonne et le SEDARB organisent en partenariat le bilan de la campagne 2014/2015 mardi 15 septembre, à 9h30, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.

Inscriptions et renseignements complémentaires : Patrice Cote : p.cote@yonne.chambagri.fr - 03 86 94 82 90 Olivier Bouilloux : olivier.bouilloux@sedarb.org - 03 86 72 20 20.

19/09 Bourse auto-moto-agricole à Toucy

Exposition bourse auto-moto-agricole nocturne, place des frères Genet, à Toucy, du samedi 19 septembre à 17 h au dimanche 18 h 30.

KU
à la semaine prochaine...

▸Formations

Comprendre mon sol

Lire son analyse de sols et en déduire les grandes actions à mettre en œuvre sur sa parcelle pour limiter les carences, optimiser ses apports n'est pas chose simple. De même, savoir faire un profil de sol et le décrypter demande des connaissances et une méthodologie afin d'y parvenir. Avec cette formation d'une journée qui se déroulera jeudi 17 septembre, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans l'acquisition de ces clés de lecture et de compréhension de vos sols.
Public : agriculteurs (trices)
Contact : Aurélie Blondon 03 86 34 23 40, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Hygiène en laboratoire de transformation

Nouvelle formation proposée lundi 5 octobre par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectifs : connaître les dernières évolutions du contexte règlementaire. Identifier les principales sources de contamination microbiologiques, les facteurs de développement et les moyens de maîtrise. Construire son plan de maîtrise sanitaire.
Contact : Marie-Noëlle Caron au 03 86 94 82 93, Chambre Agriculture de l'Yonne.

Limiter le SO_2 tout en préservant la qualité de mon vin

Vous vous interrogez sur l'utilisation du SO_2 pendant votre vinification. Vous cherchez à la fois à protéger votre vin, à répondre aux attentes des consommateurs et aux exigences de la réglementation. Cette formation de 3 demi-journées (mardis 20 octobre, 27 octobre et mardi 3 novembre à Auxerre), vous permettra de mieux cerner vos objectifs en termes de limitation du SO2, de définir les résultats que vous voulez atteindre et les moyens à votre disposition pour y parvenir.
Contact : Laurence Lipp au 03 86 94 28 92, Chambre Agriculture de l'Yonne.

Les chiffres clés pour gérer

2, 9, 12 novembre 2015 : 3 jours pour actualiser vos bases en gestion et vous permettre de gagner en autonomie et en prise de décisions.
Objectifs : Déchiffrer vos documents de gestion pour en extraire les principales informations. Mesurer la santé financière de votre exploitation.
Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10, Chambre Agriculture de l'Yonne.

Viticulture

De violents orages ont frappé Chablis et Irancy

L'orage de grêle qui s'est abattu dans la nuit du 1er septembre a provoqué de lourds dégâts dans les vignes de Chablis et d'Irancy, précipitant dans le même temps, le début des vendanges

Il aura suffi de quelques minutes pour ruiner les espoirs de certains. Les violents orages qui ont frappé le département et plus particulièrement l'axe Irancy Chablis, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, ont touché de plein fouet les vignobles. Si les dégâts restent à déterminer, près de 300 ha de vignes dans le chablisien ont été atteints, notamment, parmi les parcelles de grands crus les plus prestigieuses comme Les Clos ou Blanchot. Selon Frédéric Gueguen, le président du syndicat de défense de l'appellation chablis, *«certaines parcelles ont été endommagées à 70, voire 80 %. Les secteurs les plus touchés démarrent de Courgis, en appellation chablis, pour aller jusqu'au premiers crus Montmain, les grands crus Clos et Blanchot, avec des dégâts importants aussi pour en Montée de Tonnerre, du côté de Fye…»* L'orage n'aura duré qu'une quinzaine de minutes, mais sera lourd de conséquences. Plus de 8 ans que le secteur n'avait connu pareille catastrophe, mais en 2007, précise Frédéric Gueguen, *«on était fin mai début juin et les impacts n'ont pas du tout été les mêmes»* Les pluies diluviennes tombées dans la nuit de lundi à mardi, ont totalisé des valeurs record, avec plus de 100 millimètres enregistrés à Chablis. Du jamais vu à pareille époque. L'ironie voulant qu'une telle pluviométrie n'aura au final pas eu d'impact sur l'état de sécheresse qui touche toujours le département.

Les vignobles d'Irancy durement touchés eux aussi

Ce mardi matin, l'heure était à l'urgence et tout a été entrepris pour accélérer le début des vendanges, explique le président du SDAC : *«dès que les sols seront ressuyés, on attaque ! Le risque est qu'avec des raisins éclatés comme ça, la menace de botrytis apparaisse. Pour ce qui est de la qualité, en vendangeant rapidement, on devrait arriver à la préserver, par contre, les volumes ont déjà pris une claque, c'est certain…»* A quelques kilomètres de là, du côté d'Irancy, l'orage a aussi laissé sa trace et le président de l'appellation, Christophe Ferrari, recense les dégâts : *«tout le vignoble est touché, à des degrés divers, notamment pour ce qui est des parcelles Mazelot et Beaumont. Avec la chance que dans les secteurs les plus endommagés, la maturité des raisins était atteinte et on va pouvoir vendanger au plus tôt, pour éviter que la pourriture s'installe. Les nuits fraiches annoncées, devraient nous y aider…»* Vigneron à Irancy, Thierry Richoux préfère rester optimiste : *«la chance qu'on a eu, c'est que c'étaient vraiment de gros grêlons, qui ont au final, peut-être fait moins de mal qu'avec de plus petits. On voit des grappes par terre, des grains bousculés qui sont tombés, mais pas mal de grappes sont restées intactes. C'est sur que juste avant les vendanges, alors que tout s'annonçait bien, ça déçoit, mais il y avait déjà une belle maturité, c'est le côté positif…»* Ici aussi, il a beaucoup plu: *«on a une station, sur les parcelles de pallotte, qui a enregistré 85 mm d'eau. Je comptais commencer les crémants demain, je vais repousser d'une journée. L'urgence est de rentrer les raisins au plus vite afin d'éviter que les jus des grains éclatés ne s'altèrent au contact de l'air. Mais il nous faut aussi veiller avec ces sols détrempés, d'éviter tout risque d'accident, que ce soit avec des vendangeurs ou avec une machine…»*



En cette fin de journée, le mardi, les ruisseaux gorgés d'eau débordent encore des pluies tombées dans la nuit, à Chablis

Ce mardi, en fin de journée, Chablis panse ses plaies. Les ruisseaux débordent et la boue imprègne encore la chaussée. Du côté de la route de Tonnerre, des vendangeurs sont à pied d'œuvre. Partis récolter les raisins pour le crémant du côté d'Epineuil, ils ont été rapatriés d'urgence à Chablis pour couper ce qu'il restait à sauver dans cette parcelle en appellation chablis, durement touchée par les éléments : *«on ramasse à la main, car la machine à vendanger n'était pas prête, pas encore montée !»*

DOMINIQUE BERNERD



Les feuilles témoignent, s'il en était besoin, de la violence des éléments.



Dans la main de ce vendangeur, une grappe blessée par la grêle

Viticulture

Réunion pré-vendanges

Le 27 août dernier, s'est déroulée la traditionnelle réunion pré-vendanges au Lycée La Brosse, organisée conjointement par la Chambre d'agriculture, la CAVB et la FDSEA 89.



L'amphithéâtre du Lycée La Brosse retrouve une ambiance studieuse avant la rentrée…

Ouvrant la séance, Cyril Vathelet, inspecteur des Douanes a lourdement insisté sur l'importance que les papiers correspondant au moût transporté soient systématiquement détenus par le chauffeur du camion. Plus de tolérance comme cela pouvait se faire auparavant !
Guillaume Gaugain de la FDSEA 89 a passé en revue les «incontournables» de la réglementation du travail. Rappelant que la limite maximale hebdomadaire du travail est portée à 60h (pendant au maximum 4 semaines consécutives) suite à la dérogation sollicitée par la FDSEA. Il a également insisté sur le fait d'adresser à la DIRECCTE un bilan de l'utilisation de la dérogation faite par chaque entreprise. En effet, cela permet de justifier auprès de l'administration qu'il est important d'obtenir cette dérogation pour l'année suivante.
Autre point d'importance : la notion de «coup de main» ne s'entend réglementairement parlant qu'au sein d'un cercle familial très restreint ! L'entraide familiale à proprement parler n'est autorisée qu'entre parents et enfants. Cette aide doit être ponctuelle et de courte durée. Pas question donc qu'un frère ou sœur ou que le conjoint soient présents et participent aux travaux sans qu'un contrat ou un TESA en bonne et due forme n'ait été rédigé.
Édith Creuillet de la MSA a pour sa part lourdement insisté sue la nécessité pour les employeurs d'adresser la DPAE à la MSA avant le début effectif des contrats (déclaration préalable à l'embauche). Dans le cas contraire ils ne bénéficieraient pas des exonérations de charges liées aux travailleurs occasionnels. Les employeurs présents faisant état des difficultés à joindre les services de la MSA, l'intervenante a rappelé les numéros utiles en cette période pour faciliter les démarches :
Claudine Racot dans l'Yonne: 06. 16. 46. 37. 49
Centre de contacts employeurs: 0969. 36. 20. 60
Assistance extranet: 0969. 36. 37. 04.
Marion Sauquere de la CAVB a présenté rapidement les éléments concernant les rendements par appellation et a tracé brièvement les grandes lignes du nouveau dispositif d'autorisation de plantations. De plus amples éléments seront disponibles et communiqués d'ici quelques mois.
Guillaume Morvan a fait le point sur le suivi maturité mené par la Chambre d'agriculture en lien avec le BIVB. Le millésime 2015 est le plus en avance depuis 2004 (excepté 2011). Taux de sucre élevé, acidité faible, impact du manque d'eau sur l'état des vignes, tout a été examiné minutieusement, ainsi que les conséquences sur les vinifications à venir avec l'intervention complémentaire de Laurence Lip du service Œnologie.

Clarisse Bachelay

Appellations	Couleur	Rendement autorisé *(hl/ha)*	VSI ou VCI (hl/ha)
Bourgogne	R et Rs	60	VSI = 5
Bourgogne + dénomination géographique	R et Rs	58	VSI = 5
Bourgogne	B	68	VCI = 7
Bourgogne + dénomination géographique	B	66	VCI = 7
Bourgogne Vézelay	B	60	/
Bourgogne Tonnerre	B	63	VCI = 7
Bourgogne Aligoté	B	72	VCI = 3
Crémant de Bourgogne	B et Rs	Entre 68 et 78 en fonction des dates de DAP et DIP	/
Irancy	R	52	VSI = 4
Saint-Bris	B	68	VCI = 2
Petit Chablis	B	60	VCI = 10
Chablis	B	60	VCI = 10
Chablis 1er Cru	B	58	VCI = 10
Chablis Grand Cru	B	54	VCI = 10

▸ Formations

Réussir la transmission de mon exploitation

20, 24, 27 et 30 novembre 2015 : 3,5 jours pour préparer sereinement la cessation d'activité et la transmission de votre outil de travail, en particulier cette année avec la mise en place de la Loi d'avenir et des DPB.
Objectifs : Connaître les démarches, définir un véritable projet de transmission, et optimiser la transmission de votre outil de travail.
Public : tout agriculteur (trice) souhaitant transmettre son exploitation
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16, Chambre Agriculture de l'Yonne
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande.

Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Prochaines formations Certiphyto : les 7 et 9 octobre (salarié opérateur viticole ou agricole) ; les 18 et 19 novembre (salarié opérateur travaux et services ZNA-EV) ; tests certiphyto toutes catégories (sur rendez-vous)
Financement VIVEA ou FAFSEA possibles pour les formations agricoles (au sens large). Infos et inscriptions en contactant Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20



▸ Sortir

Exposition à Brienon-sur-Armançon

Des reliures et une quarantaine de photographies de la ville sont exposées jusqu'au 20 septembre dans l'espace Pierre-Louki. Intitulé «Au XIXe à Brienon», ces documents datant de 1860 à 1868 sont complétés par des peintures d'Odette Duval.

Moines de Pontigny et vignes chablisiennes

Jusqu'au 20 septembre prochain, le dortoir des convers, à l'abbaye de Pontigny, accueille une exposition intitulée «Pontigny et le vignoble de Chablis : le marketing cistercien». Fruit de longues recherches du vigneron chablisien Jean-Paul Droin, elle révèle les relations étroites qui, depuis les Cisterciens, unissent Pontigny et Chablis et plus particulièrement l'abbaye et le vignoble. Copies de documents originaux rédigés en vieux français ou en latin, photographies, anciens plans, anecdotes etc., témoignent de l'attachement des moines à leurs vignes et notamment de leur volonté de faire découvrir le chablis à l'Europe dès le Moyen-âge. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Entrée libre. Rens. au 03 86 47 54 99

Manifestation Paris

L'Yonne était là !

Les agriculteurs de l'Yonne ont été plus d'une centaine à venir manifester à Paris, accompagnés de 9 tracteurs, partis pour certains dès 3 h du matin.



Montés de l'Yonne en tracteur jusqu'à Paris et fiers de l'avoir fait !

Une partie de la délégation icaunaise, en marche vers la place de la Nation.

Pas facile de se saluer dans le noir… Il est 5 h du matin, sur le parking du lycée la Brosse et les 2 bus affrétés pour conduire les agriculteurs en colère à Paris embarquent leurs premiers passagers. Direction le péage de Fleury en Bière pour une première étape autour d'une pause café, le temps que se rassemblent bus et tracteurs venus par l'A6 des départements bourguignons et limitrophes. Au micro, Gilles Robillard, secrétaire général adjoint à la FDSEA 89 livre quelques consignes : *«pas de débordement ! Respect des personnes et des biens…»* Un message qui sera suivi à la lettre tout au long de la journée, contribuant ainsi au succès de la manifestation.

Le timing est respecté à la lettre : il est 7h30 et le convoi s'ébranle pour atteindre la porte d'Italie et le périphérique parisien. Un objectif atteint avec un peu de retard, aux alentours de 13h, tant la circulation est importante. Pas facile de garer 1800 tracteurs ! Sur le podium, Place de la nation, les délégations se succèdent au fil des départements. L'Yonne arrivera en ordre dispersé, mais qu'importe ! Plusieurs groupes se constituent, drapeaux à la main, remontant le cours de Vincennes. L'atmosphère est bon enfant, même si la détermination se lit sur les visages, dans l'attente de ce qui sera annoncé en fin d'après-midi. Des annonces jugées au final par certains participants comme incomplètes, même si pour d'autres, *«le job a été fait»*. Restera de cette journée du 3 septembre, pour les agriculteurs icaunais venus à Paris, la satisfaction d'avoir participé à une manifestation qui fera date… Il fallait y être, ils y sont allés !



Discussion à bâtons rompus devant l'Assemblé Nationale entre le député maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet (PS), Arnaud Rondeau, pdt de l'UPVY, Guillaume Larrivé, député de la 1ère circonscription de l'Yonne (LR) et Gilles Robillard, secrétaire général adjoint à la FDSEA. Le premier va proposer à son conseil municipal de voter une aide financière aux éleveurs sous forme d'1€ par habitant, soit une enveloppe globale de 7500€ : *«en tant que maire, c'est utile de temps en temps d'avoir les pieds dans la glaise et on va mettre notre petit gravillon dans la bétonnière en disant aux autres de faire pareil et on va construire… !»* Guillaume Larrivé, pour sa part, appelant à entrer dans le concret : *«l'urgence, c'est maintenant ! Les discours, ça suffit ! Les tables rondes, ça suffit ! Il y a un Parlement, il y a un Gouvernement, il faut prendre des décisions et ne plus attendre… »*

Réactions diverses

Exploitant céréalier et président JA du canton de Villeneuve l'Archevêque, Ludovic Chauve a pris la route de Paris à 3 h du matin avec son tracteur. Venu, pour *«soutenir nos positions syndicales et nos éleveurs, car ce sont eux qui nous font manger pour 50 % de notre production…»*. Un peu déçu au final, de ne pas être *«monté jusqu'aux Champs-Élysées»*, même s'il est conscient que cela aurait pu pénaliser le message. Son souhait premier ? *«Qu'ils arrêtent de nous empiler de charges et de contraintes européennes ou gouvernementales en permanence…»* Avant de conclure désabusé, *«mais c'est comme au Père Noel, j'y crois plus beaucoup…!»* A 37 ans, Bertrand Potherat est éleveur bovin et engraisseur de taurillons. Préférant le terme de *«rassemblement paysan»* à celui de manifestation : *«je ne fais pas partie des gens qui pensent qu'un tel rassemblement, c'est fait pour tout casser, bien au contraire. Ça a donné une bonne image vis-à-vis du grand public, nous sommes des gens sérieux, des gens civilisés et on a mis un coup de pied dans le stéréotype du paysan bouseux qui vient déverser sa m…. sur la place publique !»* Plébiscitant en priorité dans ses revendications, *«l'allégement des charges»*, il dit comprendre les sifflets de certains de ses collègues, bretons notamment, entendus à l'issue de l'intervention de Xavier Beulin : *«moi aussi, je pense que j'aurais fait partie des déçus qui ont sifflé, si je m'étais tapé 3 jours de tracteurs pour venir jusqu'à Paris…»* Éleveur de charolais et co-président JA du canton d'Avallon, Jean-Christophe Paupe, tout en reconnaissant que *«la manif aura marqué les esprits et les mesures obtenues, une bouffée d'oxygène»*, reste pour sa part sceptique sur les effets à long terme : *«aujourd'hui, la PAC a beau s'appeler « commune », ça ne veut plus rien dire, avec des voisins européens qui n'ont pas les mêmes normes, pas les mêmes contraintes…»* Déception pour les uns, satisfaction pour les autres et syndrome du verre à moitié vide ou moitié plein, le sentiment sur les résultats obtenus est partagé. Mais comme le reconnaît cet agriculteur icaunais rencontré au pied de son tracteur : *«dès que tu prends des positions, tu te fais obligatoirement siffler, aussi bien par ton propre camp que par celui d'en face. C'est sûr que tant qu'on ne fait rien, on n'a pas de soucis!»*

D.BERNERD



Session de la Chambre régionale d'agriculture

L'enseignement agricole : une assurance pour l'avenir

La Chambre régionale d'agriculture, réunie en session le 7 septembre au Lycée viticole de Beaune, a consacré ses travaux à l'enseignement agricole. Une voie d'avenir consacrée par le succès de son enseignement et de ses formations. Et une réussite liée à l'engagement indéfectible des professionnels dans toutes ses structures et ses organisations.



Réussir

L'enseignement agricole ouvre également la voie aux métiers de la forêt, de la nature et des territoires.

Les inquiétudes et les interrogations sont loin d'être levées concernant l'avenir de certaines productions agricoles, mais c'est aussi du futur que la Chambre régionale d'agriculture réunie en session au lycée viticole de Beaune, a débattu en consacrant sa réflexion à l'enseignement agricole. L'enseignement, la transmission des savoirs, font partie *«des sujets importants qui préparent l'avenir»* a justifié, Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture. Tandis qu'Anne Gonthier, en charge du dossier sur le plan régional et national, relevait la force d'un enseignement *«enrichi par ses partenariats et ses synergies»* et précisait, *«l'enseignement agricole fonctionne bien, mais cela va mieux en le rappelant»*. Bruno Cogourdant, adjoint au chef du service régional de la formation et du développement (SRFD) de la Draaf, présentait les spécificités de cet enseignement sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Sa force, c'est aussi d'être pluridisciplinaire, l'orientation agricole représente l'une des voies à choisir parmi d'autres, comme les métiers de la forêt, de la nature, des territoires...

Des liens étroits avec les professionnels

L'autre caractéristique de cet enseignement, c'est d'être fortement marqué (et encadré) par la présence des professionnels de l'agriculture notamment. Des professionnels qui participent directement à la définition et à l'écriture des référentiels et à la prise de décision au sein des conseils d'administration des établissements, auxquels ils participent et qu'ils président. La Chambre régionale d'agriculture a ainsi signé le 23 juin dernier, une charte régionale avec les représentant de la Draaf, confortant et renouvelant les liens étroits qui existent entre la profession agricole et un enseignement en adéquation avec les besoins du terrain et les évolutions à venir. L'efficacité du dispositif se mesure aussi aux résultats et sur ce plan, l'enseignement agricole peut se prévaloir d'un taux de réussite aux examens élevé (84,9% en 2015) et d'un taux d'insertion professionnelle à 33 mois tout aussi élevé de (87% pour les bacs pro et 89% pour les BTSA). Une performance à mettre au crédit d'une offre de formation diversifiée, qui colle au plus près aux besoins des territoires ruraux et des structures professionnelles.

La difficile question de l'apprentissage

Au 1er janvier 2016, la grande région Bourgogne Franche-Comté n'aura plus qu'une seule Draaf (située à Dijon) et un seul Service régional de la formation et du développement. Mais de fait les évolutions se feront plus lentement, car le rythme du fonctionnement étant basé sur l'année scolaire, la nouvelle organisation ne produira ses effets que pour la rentrée 2016.

Autre sujet d'actualité, en prise directe avec l'enseignement agricole, celui de l'apprentissage. Sujet difficile, douloureux pour certains employeurs et sujet d'importance, car l'apprentissage fait partie des grands enjeux économiques et industriels. En dépit des mesures prises par le gouvernement pour le relancer, l'apprentissage n'est pas sorti du tunnel. En cause notamment, des freins juridiques qui découragent les employeurs dont la responsabilité est systématiquement engagée en cas d'accident, même en l'absence de faute. Le préfet de Région Eric Delzant, qui participait aux travaux de la session, a rassuré quant à la volonté du gouvernement de *«redonner du souffle à l'apprentissage»*, en apportant quelques *«assouplissements réglementaires»* qui *«continueront»*.

Le Plan régional de mobilisation pour l'apprentissage, présenté à deux voix par la Direccte et le Conseil régional lors de cette session, travaille justement à la promotion de cette formation en alternance, gage d'une bonne insertion professionnelle. En ligne de mire, mieux communiquer sur ses avantages, se rapprocher des secteurs qui recourent peu à ce type d'emploi, travailler avec les fédérations professionnelles, en un mot communiquer et surtout *«mobiliser l'attention sur toutes les possibilités d'aide»* offertes aux employeurs d'apprentis. Toutefois ces incitations ne suffiront peut-être pas à endiguer les réticences des professionnels, futurs maîtres de stages, dont certains mettent comme condition à leur engagement dans cette démarche *«qu'on les libère de ce carcan»* juridique et de l'inflation des contraintes limitant l'employabilité des jeunes, car *«trop, c'est trop !»*

AMK

Vendanges 2015 en Bourgogne

Un millésime au top !

La Bourgogne est en pleine vendange et c'est avec le sourire que les vignerons accueillent ce nouveau millésime. Tous les voyants sont au vert : la maturité optimale est au rendez-vous et l'état sanitaire est excellent ! Les vignerons, confiants, parlent d'un très bon millésime. Seule ombre au tableau, l'épisode de grêle, qui a touché le nord de la région le 1er septembre, causant localement des dégâts.

Après une floraison précoce et un été très chaud et sec, arrosé de quelques pluies bénéfiques en août, les vendanges ont été lancées dès la fin août au sud de la Bourgogne. La sérénité prédomine au vue de la très belle matière première déjà récoltée ou encore sur pied.

Le beau temps général éloignant tout risque de maladie, chaque vigneron peut choisir sa date de récolte en visant la maturité idéale.

Même si le temps sec de l'année aura quelques petites conséquences sur les volumes récoltés, la Bourgogne est à son top niveau!

Les vignobles de Chablis, Irancy et Saint-Bris ont cependant été partiellement touchés par la grêle dans la nuit du 1er septembre. Si l'émotion est très vive, les dégâts sont limités. L'orage a suivi un couloir étroit, épargnant la plus grande partie des parcelles. Les vignes concernées peuvent être vendangées au plus vite, les raisins étant mûrs. Le retour d'un temps sec et frais évite la détérioration sanitaire et qualitative.

COMMUNIQUÉ BIVB





LES NOUVEAUTÉS

AGRAM Une trémie frontale de semis



Photo: Agram

Deux modèles de trémies frontales voient le jour chez Agram pour le semis de céréales, de couvert, d'engrais... Attelée sur le relevage avant du tracteur, la trémie, d'une capacité de 1 000 et 2 000 litres, bénéficie d'une turbine de 395 mm, entraînée hydrauliquement. La régulation est DPAE. Par ailleurs, le distributeur propose des extensions de 50 cm boulonnables de chaque côté de ses tasse-avant.

AGRISEM Des semoirs renouvelés

Agrisem refond sa gamme de semoirs, à commencer par le Disc-O-Sem Silver P (modèle porté). Ce dernier dispose d'une trémie de 1 000 litres et d'une double rangée de disques de 460 mm de diamètre. Il bénéficie également de la nouvelle rampe de semis en ligne Minimum Tillage, commune à toute la gamme, d'une pression par élément de 120 kg et de 15 cm d'interrang. Le modèle traîné, le Disc-O-Sem Silver T, embarque une trémie de 2 000 litres et 24 disques, toujours de 460 mm. Par ailleurs, l'Actisem Silver P est une variante du Disc-O-Sem Silver P, à la seule différence qu'il bénéficie de la herse rotative Actimulch en lieu et place des disques.



Photo: G.Coisel

AMAZONE Une nouvelle génération de Cirrus

La gamme du nouveau combiné de semis traîné Cirrus 03 comprend trois modèles fixes en largeurs de travail 3 m, 3,50 m et 4 m (Cirrus 3003, 3503, 4003), ainsi qu'un modèle 6 m repliable (Cirrus 6003-2), d'une capacité de trémie de 3.600 l de série. Aux modèles Cirrus-C s'ajoutent les trémies sous pression pour l'incorporation d'engrais dans le rang de semis : ces machines sont dotées d'une double trémie d'une capacité de 4.000 l. En fonction des besoins, la trémie peut être remplie de 2 semences différentes ou uniquement de semence. L'incorporation est assurée par des disques crénelés plus inclinés dont la profondeur est réglable hydrauliquement depuis la cabine du tracteur. Un Crushboard supplémentaire permet de niveler le sol devant le train de disques. Les nouveaux pneus Matrix réalisent un rappuyage par bandes, devant les nouveaux disques RoTeC pro qui intègrent une fixation de disque extra robuste, adaptée aux vitesses de travail élevées. Le Cirrus 03 est compatible avec le nouveau terminal AMATRON 3 avec GPS-Switch pour la déconnexion des segments de 3 mètres.



Photo: Amazone

NOUVEAU



COMBINÉ DE SEMIS
Express 3 KR

Pour préparation intensive, même en conditions difficiles



Revisez vos classiques avec HORSCH

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

AMAZONE Un semoir pneumatique avec dosage électrique



Photo: Amazone

L'AD-P Special remplace la série précédente avec un confort d'utilisation amélioré et de nombreuses solutions de détail. L'accessibilité au système de dosage et l'échelle d'accès à la trémie sont intégrés dans le concept global. Deux capacités de trémies sont disponibles : 850 l et 1250 l (1100 et 1500 l avec la réhausse). L'unité de dosage issue de la technique de semis grande culture est désormais intégrée sur le nouvel AD-P Special et est entraînée électriquement, permettant une assistance à l'étalonnage et un réglage simple du débit de semence, depuis la cabine du tracteur via l'ordinateur de bord Amadrill+ ou le terminal de commande Amatron 3. Pour répondre aux utilisateurs de pneus de plus en plus larges, il est désormais possible de fermer jusqu'à 5 rangs par côté. En option, le nouveau Pack Confort comprend le TwinTerminal 3.0 avec un écran de 3,2 pouces qui permet de commencer l'étalonnage depuis l'extérieur, mais également de saisir directement sur le terminal le poids pesé étalonné. Cette option est complétée par la fonction de vidange des reliquats de semence. L'AD-P Special existe toujours avec les socs fuyants WS et le disque RoTeC, remanié pour cette nouvelle gamme. En plus du recouvreur FlexiDoigts, Amazone propose en alternative, pour les semis superficiels dans des sols plus légers, le recouvreur TassAprès à roulettes indépendantes. Celui-ci est en mesure de suivre le profil du sol sur une amplitude de –100 mm à + 100 mm, quelle que soit la pression d'enterrage.

LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUV**

CLAYDON L'Hybrid T en 6 et 8 mètres



Photo: Claydon

Le constructeur britannique dévoile l'Hybrid T, version semi-portée de son semoir strip-tiller. Cet appareil est doté d'une trémie de 5 500 litres, pouvant être compartimentée à 60-40 % entre la semence et l'engrais ou vouée uniquement à la semence. Comme les versions portées, il reçoit un dosage Accord, une régulation par radar RDS Artemis, ainsi qu'une dent ouvreuse et une dent semeuse pour chaque rang. Le terrage est assuré par cinq roues, tandis que deux paires de roues gèrent le support de la trémie au champ et le transport sur route : son gabarit ne dépasse pas 3 m de large. Les deux barres porte-dents — chacune comporte des dents ouvreuses suivies de dents semeuses — sont distantes de 2,50 m, évitant les problèmes de bourrage dans les grands volumes de résidus. Sur chaque barre, l'espace entre rangs est de 55 cm, 30 cm sur l'ensemble de l'appareil. Selon le type de sol, différents équipements de finition et de rappui sont proposés, ainsi qu'un distributeur antilimaces si besoin. Largeur : 6 et 8 m. Nombre de dents : 19 et 25. Puissance de traction : 300-350 et 400-450 ch

FARMET Le semoir Premium en version portée



Photo: L. Vimond

Le Tchèque décline une version portée de son semoir à dents Premium. Emblavant jusqu'à 10 cm de profondeur, il se décline en interlignes de 12,5 ou 15 cm. Seul le modèle de 5,60 m est proposé uniquement en inter-ligne de 14 cm. Les cinq rangées de dents vibrantes semeuses sont précédées d'un crossboard et suivies de herses de nivellement et de roues plombeuses.
Largeur : 4; 4,80; 5; 5,60 et 6 m
Trémie : 1 400 l (2 000 en option)
Densité de semis : 1 à 380 kg/ha

FARMET Une trémie fertilisatrice



Photo: Farmet

Le Monsun MF 300 est une trémie frontale fertilisatrice se combinant avec le semoir en ligne Monsun. Capable de distribuer jusqu'à 400 kg par hectare d'engrais, elle bénéficie d'une turbine doseuse animée hydrauliquement et régulée par DPAM. Transporté pneumatiquement, l'engrais est réparti ensuite sur 24 ou 36 rangs et déposé devant chaque ligne de semis.
Trémie : 1 100 ou 1 700 l

GREAT PLAINS Le Centurion accède à la fertilisation



Photo: G.Coisel

Great Plains commercialise sa gamme d'appareils de semis rapide à céréales Centurion avec une option fertilisation. La trémie est séparée en deux par une paroi amovible. La répartition est d'environ 60/40 %. La mise en terre s'effectue comme la semence, par des doubles disques. Cette option fonctionne pour l'implantation d'une seconde culture ou variété.

HERRIAU Un semis en rangs doubles à moindre coût



Photo: Herriau

Sur les appareils de semis de précision Turbosem SP12 et P24 v2, Herriau propose de passer rapidement en rangs doubles notamment pour le semis de maïs, grâce à sa distribution centralisée. Moins de vingt minutes sont nécessaires selon le constructeur pour déplacer et positionner correctement les éléments d'un Turbosem classique. Le SP12 est disponible en six rangs doubles écartés de 20 cm en 75-80 cm d'interrangs, tandis que les Turbosem P24 v2 se déclinent en 15 cm d'écartement entre les deux rangs (4 rangs à 75 cm en 3 m, 6 rangs à 80 cm en 4 m).

AGUIRRE
Semez moins cher !

> Semoirs pneumatiques de 3 à 10 m.
> A socs, à dents ou double-disques*

POSSIBILITÉ DE DÉMONSTRATION



* disponible en 3 et 4 m.

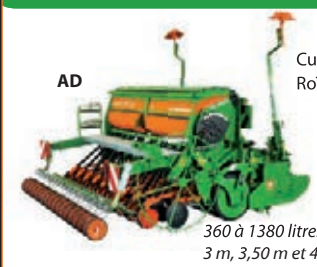
Votre distributeur en Côte d'Or
Sarl **WALTER** Rouvres-en-Plaine 03 80 79 17 37

On sème... comme on aime !

AD-P Série 1000



AD



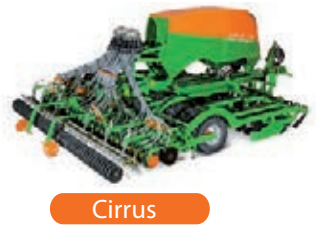
Cultimix - Matrix - RoTeC Control

MatriXem

De 850 à 1500 litres.
3 m, 3,43 / 3,50 m et 4 m.

360 à 1380 litres
3 m, 3,50 m et 4 m.

TCS



Dents fines - Rouleau Matrix
Trémie modulable semences / engrais
3600, 4000 litres
6 m



Cirrus

Disques - Matrix - RoTeC Pro
2200, 2800, 3000, 3600, 4000 litres.
3 m, 4 m et 6 m.

Cayena



Citan

Semoir solo
RoTeC + Control - Tassaprès
6 m, 8 m, 9 m, 12 et 15 m.
De 3000 à 8000 litres.

ets MORTIER
PARÉS POUR LE FUTUR

21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05
71 Étang sur Arroux 03 85 82 39 85

EAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNO

Horsch Un combiné avec herse rotative



Photo: Horsch

L'Express 3 KR est un combiné de semis porté, équipé d'une herse rotative, d'un rouleau de 660 mm de diamètre et d'éléments semeurs Turbodisc de dernière génération (nouvelle conception). Le bâti et la poutre de la herse sont conçus par Horsch de manière à intégrer la herse au semoir. Comme les autres appareils du constructeur, l'Express 3 KR profite d'un terminal Isobus offrant la modulation de la densité de semis par GPS et le Section control qui assure une coupure automatique en fourrière. Largeur : 3 m

LEMKEN Économiser sur le jalonnage à l'aide du GPS



Photo: L. Vimond

C'est avec son système de jalonnage Tramlinecontrol, commandé par GPS, que Lemken permet de réaliser des économies au semis.
Une fois le terminal CCI 200 renseigné sur la parcelle et la fréquence des passages de traitement, l'opérateur n'a plus à se préoccuper du jalonnage, qu'il commence à plein ou avec une demi largeur de semoir. Il peut ainsi travailler en bande, ce qui lui assure de générer des économies de semences et de gagner en débit de chantier.
En fonction des largeurs de travail, le nombre de tête de répartition varie de deux à huit. Par ailleurs, en fourrière, la coupure de la distribution est automatique. À noter que ce système nécessite une correction RTK.

HE-VA AgriDis INTERNATIONAL A/S

Le Disc-Seeder

Un combiné de semis simplifié porté de 3 m fixe à 6 m repliables pour toutes les situations.
Rampe de semis à sabots ou à disques. 3 types de rouleaux adaptés à tous les types de sols.

www.agridis.com ou ww.he-va.com



En France :
J.M. Chenillot
6 rue du Serein
89000 St Georges
Tél. : 03 86 48 12 64
Tél. : 06 08 95 26 90 (Voiture)
Fax : 03 86 46 71 91
jmc@agridis.com

En France :
T. Chenillot
Chosal
74350 Cruseilles
Tél. : 04 50 44 28 88
Tél. : 06 08 97 59 88 (Voiture)
Fax : 04 50 32 14 10
tc@agridis.com

Au Danemark :
Limfjordsvej 15
DK-7900 Nykobing Mors
Danemark
Tél. : +45 70 20 65 00
Fax : +45 70 20 23 66
Info@agridis.com

www.agridis.com

John Deere La précision de semis à grande vitesse



Photo: John Deere

Le semoir monograine ExactEmerge déjà présenté aux États-Unis arrive désormais dans sa version européenne. Il se distingue par son dispositif de transport de la graine utilisant une courroie-brosse à la place des traditionnels tubes de descente. Les vitesses de l'élément doseur et de la courroie-brosse de chaque élément sont asservies à la vitesse d'avancement. La graine est ainsi déposée dans le sillon avec une vitesse horizontale nulle, autorisant des vitesses de travail de plus de 16 km/h, tout en respectant la régularité de profondeur de semis et l'espacement entre graines. Tous les éléments sont animés électriquement et disposent d'un capteur de graine informant en temps réel de la qualité de semis : espacement sur le rang, densité de semis instantanée, surface ensemencée. Les paramètres de semis peuvent être transmis en temps réel via le système de transfert de données sans fil et enregistrés sur le portail myjohndeere.com. L'utilisateur disposera ainsi d'une cartographie de la qualité du semis (cartographie des manques et des doubles, de la vitesse de travail, de la pression d'appui...).

Kuhn Un semis simplifié et rapide



Photo: Kuhn

Le semoir Espro vise les chantiers de semis simplifié à vitesse élevée. Pour cela, il dispose d'une double rangée de disques indépendants de 460 mm de diamètre, suivie d'un rouleau à roues décalées assurant le rappui. Ces roues de 900 mm de diamètre et de 215 mm de large, sont espacées de 85 mm. Fabriquées par Kuhn, elles disposent d'un profil carré et d'une bande de roulement très sculptée pour émotter le sol. À l'arrière, la barre de semis Crossflex est montée sur suspension polyuréthane. Elle reprend les mêmes éléments à doubles disques décalés que la barre de semis Seedflex. Le réglage des disques avant, de la profondeur de semis et de la pression de terrage s'effectue au moyen de cales sur des vérins hydrauliques. Compatible Isobus, l'Espro peut recevoir le terminal CCI 200, mais aussi le VT 50 (non Isobus). En option, un joystick peut compléter les commandes. Les deux boîtiers offrent un écran tactile et des automatismes pour la gestion des bouts de champ et le pilotage de la distribution. Largeur 3 et 6 m

MONOSEM L'élément NX adopte le Monoshox

Remplaçant de l'élément semeur NX 2, le NX M adopte certaines évolutions apparues sur le NG Plus M, à commencer par la suspension Monoshox avec amortisseur. Il dispose également de la pointe à démontage rapide et du bloc tasseur arrière avec pression et angle des roues réglables par levier. Il conserve du NX 2 le parallélogramme avec réglage rapide de la pression.
En parallèle, Monosem décline son semoir traîné repliable WingFold en version six rangs. Les éléments semeurs NX M sont espacés de 70 ; 75 ; 76,2 ou 80 cm. Le repliage des deux rangs extérieurs s'effectue manuellement.



Photo: Monosem

MONOSEM Une boîte de vitesses sur semoir

Sur ses semoirs monograine à châssis 5 pouces (hormis les gammes Monobloc 2 et Extand), Monosem propose en option une boîte de distance à levier de 18 rapports. Les vitesses se changent sans lever l'outil, sans tourner les roues ou bien encore sans détendre et sans replacer les chaînes sur le bon pignon. Ce système diminue également le jeu donc l'usure des pièces et par conséquent assure une régularité de semis constante.



Photo: G.Coisel

NOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LE

MONOSEM Une rehausse de trémies d'engrais astucieuse


Photo: G.Coisel

Sur ses semoirs monograine quatre rangs équipés de trémies fertilisatrices plastiques, Monosem propose, en option, une rehausse en acier doublant la capacité initiale. Le volume d'engrais est alors porté à 700 litres.
Sa forme monobloc, faisant communiquer les deux trémies jusqu'alors bien distinctes, facilite le remplissage. Cette solution n'est pas réservée qu'aux matériels neufs et s'adapte aisément sur des semoirs déjà en service.

MONOSEM Entraînement électrique et coupure par GPS


Photo: G.Coisel

L'élément semeur Monoshox NG Plus ME reçoit un entraînement électrique de la distribution, grâce à un moteur électrique qui anime une courroie crantée, solution qui limite l'encombrement et conserve toutes les possibilités d'interrang. Au-delà de six rangs, l'alimentation électrique est assurée par une génératrice entraînée par la prise de force. Des cellules photoélectriques contrôlent la distance entre graines, tandis qu'un radar renseigne la vitesse, pour un contrôle précis de la densité de semis. L'ensemble des paramètres est affiché sur le terminal Isobus CS8000, le CS8000 Touch ou le terminal Isobus du tracteur. Le semoir est compatible avec la coupure de rang individuelle, qu'elle soit manuelle ou automatique par GPS.

NOVAG Un appareil de 6 mètres pour le semis direct


Photo: Novag

La start-up des Deux-Sèvres continue le développement de sa gamme de semoirs TForce, spécialement conçus pour le semis direct sous couvert avec un modèle de 6 mètres. Outre son châssis surdimensionné, le TForce se démarque par ses deux lignes de semis composées d'éléments semeurs combinant deux dents munies d'une ailette, plaquées de part et d'autre d'un disque droit. Alimentés par des distributions Accord (DPA hydraulique) et jusqu'à quatre trémies, les éléments peuvent semer plusieurs espèces en même temps et à profondeur différente, apporter une fertilisation localisée, de l'antilimace... Suivant les équipements, ce semoir peut recevoir un ou deux essieux de transport pour satisfaire à l'homologation routière.
Modèle : TForce 640. Largeur : 6 m. Nombre de rangs : 29
Capacité : 4000 l avec trémies auxiliaires. Poids à vide : 10 t
Puissance requise : 270-300 ch

OPTILL DIFFUSION Trémie frontale pour le strip-till


Photo: Optill Diffusion

Distributeur des strip-tillers Orthmann et Baetschi Oekosem, Optill Diffusion propose une gamme de cuves frontales d'origine autrichienne. La distribution propose trois cannelures pour le dosage d'engrais comme de céréales ou de petites graines. Animée électriquement et régulée par DPAE, elle offre des débits jusqu'à 2 500 kg/ha. Un capteur adaptable sur le relevage permet au besoin d'automatiser la coupure et l'ouverture de la distribution. Le transport pneumatique d'engrais ou de semences est réalisé par une turbine hydraulique. Assurant le pilotage, le boîtier en cabine peut gérer une seconde distribution. De série, ces trémies frontales sont équipées de phares de travail et de feux de signalisation.
Capacité : 1000,1300 et 2000 l. Débit : jusqu'à 2 500 kg/ha. Régulation : DPAE

OPTILL DIFFUSION Un semoir monograine à la carte

Optill Diffusion, qui importe notamment la marque de striptiller Orthman en France, propose un semoir monograine 100 % personnalisable et évolutif. À partir d'éléments de fournisseurs comme Yetter, Martin-Till, Precision Planting... Optill Diffusion assemble des semoirs de 4 à 24 rangs équipés d'une distribution mécanique ou pneumatique, de différents chasse-débris, roues de rappui, contrôleur de semis en cabine... L'agriculteur choisit lui-même sa configuration



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**

SNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

SKY Un semoir grande largeur polyvalent



Photo: Sky

Le semoir Maxidrill SW 9000 se caractérise par sa trémie de 4 100 litres équipée de deux doseurs à entraînement électrique et par son attelage arrière normalisé accueillant une barre de semis de 9 m ou un équipement d'une autre marque : strip-till, semoir à dents, semoir monograine, bineuse... La barre de semis à deux rangées de disques (415 mm de diamètre) peut recevoir une pression de 120 kg. Découpée en trois parties, elle se replie vers l'avant de chaque côté de la trémie, offrant une largeur de 3 m au transport. La gestion de la distribution permet de moduler la dose de semence, de débrayer quatre rangs ou un demi-semoir. Largeur : 9 m. Trémie : 4 100 l. Écartement entre rangs : 15 cm

SULKY Le Xeos TF s'enrichit

Les semoirs pneumatiques à trémie frontale Xeos TF s'enrichissent en rampes de semis avec dix nouvelles variantes. Les rampes à châssis fixe Unidisc et Unisoc sont proposées en trois largeurs de 3 ; 3,50 et 4 m. La rampe à châssis repliable Cultidisc 80 kg se décline en quatre largeurs de 4 ; 4,50; 5 et 6 m.



Photo: Sulky

VÄDERSTAD Fertiliser un rang sur deux



Photo: Väderstad

Le semoir Spirit 600C Nordic est équipé d'une rangée de disques fertiliseurs espacés de 25 cm, permettant un apport d'engrais dans l'interrang, un rang sur deux. Le disque dépose l'engrais en dessous de la ligne de semis sans faire remonter de terre, favorisant le maintien de l'humidité en conditions sèches. Les disques fertiliseurs sont précédés d'une rangée de lames Crossboard, les deux étant réglables hydrauliquement de manière indépendante. Dans la trémie, la compartimentation entre la semence et l'engrais est ajustable par l'utilisateur. Largeur : 6 m. Trémie : 5 000 l







•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAU**

VÄDERSTAD Le Rapid se refait une beauté



Photo: Vaderstad

À l'occasion de son vingtième anniversaire, le semoir mécanique Rapid s'offre un lifting. Extérieurement, le principal changement concerne la trémie profitant d'un nouveau design et d'une plateforme d'accès. Les composants électroniques sont protégés par un carter plastique sur le côté de la trémie. Le Rapid accède à une distribution à entraînement hydraulique, autorisant la modulation et la coupure par GPS. Autre évolution, les disques de travail du sol reçoivent des paliers graissés à vie, simplifiant l'entretien. Quant aux pneus du rouleau, leur nouvelle carcasse radiale limite leur pression de gonflage pour une meilleure surface de rappui. Une nouvelle herse arrière de finition apparaît avec un réglage mécanique ou hydraulique. Trois possibilités de pilotage sont proposées sur le Rapid : le boîtier standard ControlStation, un terminal Isobus ou encore le système E-Control utilisant un Ipad sur un support spécifique en cabine communiquant par wifi avec le semoir.

Modèle : Rapid 300 et 400 C/S. **Trémie :** 2 900 et 4 000 l

VICON Un semoir à largeur variable



Photo: KvernelandGroup

La gamme de semoirs monograines Multicorn s'étoffe avec l'arrivée d'un modèle à largeur variable hydrauliquement. Suivant la culture et le nombre de rangs, la voie varie de 30 à 80 cm. Les rangs situés à chaque extrémité sont montés sur une poutre annexe. Les autres coulissent sur des rouleaux en téflon. La base du châssis repose sur une poutre de 180 x 180 mm, ce qui lui permet d'accepter une trémie d'engrais de 1 100 litres. La distribution Synchrodrive II est électrique. Le Multicorn est Isobus et bénéficie de l'option GEOseed qui permet l'alignement des graines au semis.

Nombre de rang : 6, 7 et 8

Amazone GrenDrill 500 en option sur le Certos TX

Capable de travailler de 7 à 20 cm de profondeur, le Certos TX est un déchaumeur à disques indépendants crénelés de 660 mm de diamètre conçu pour travailler avec des volumes végétaux importants. Parmi les otpions proposées, le Certox TX peut recevoir le semoir de petites graines GreenDrill 500 d'une capacité de 500 litres.



VOGEL & NOOT Un semoir polyvalent



Photo: G. Coisel

Avec son semoir Terra-Vant, Vogel & Noot mise sur la polyvalence. Celui-ci peut être équipé d'une double rangée de disques de 490 mm de diamètre, pour un travail superficiel jusqu'à 10 cm, ou atteindre 30 cm avec les deux, ou trois rangées de dents. Deux versions se distinguent, avec ou sans fertilisation. La distribution est pneumatique et l'entraînement du doseur, électrique. La densité de semis peut varier de 1 à 350 kg par hectare. Un rouleau à pneus rappuie le travail des dents ou des disques. Il précède la barre de semis à double disque, ainsi qu'une herse peigne qui achève le travail. Le TerraVant est capable de semer sur labour, chaumes, mais convient également pour du strip-till.

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers sur
www.agribourgogne.fr/dossier

Semoirs Rapid : la polyvalence au service de votre rentabilité



DACHARD SAS
58 St Benin d'Azy - 03 86 60 21 80

SV-PRO
89 Monéteau - Malay - Grandchamp - 21 Chatillon
03 86 72 09 30

MALECOT POIRIER AGRI
58 St. Loup - 03 86 26 24 49

Créateur de solutions pour l'agriculture
Tous types de sols – après labour – T.C.S – semis direct

VÄDERSTAD

▸ Rendez-vous

Chronique ovine
Rendez-vous au Pôle Ovin du Sommet de l'Élevage !

Au cœur du Massif Central, le Sommet de l'Élevage est une vitrine exceptionnelle du savoir-faire français en matière de production et de génétique ovine. Avec plus de 400 animaux exposés pendant 3 jours, la production ovine sera à l'honneur pour la 24ième édition de ce salon.
Pas moins de 4 concours de race (Mouton charollais, Ile de France, Texel et Rava) qui promettent d'être de haut niveau et une vente aux enchères de béliers Hampshire! Côté animations, de nombreuses démonstrations techniques (identification électronique, échographie, chien de troupeau, tonte) seront proposées par les Organisations de Producteurs, l'Association de chiens de troupeaux du Puy-de-Dôme et l'Association des tondeurs de Moutons.
Des conférences seront assurées par les spécialistes de la production ovine traitant notamment des évolutions du marché de la viande ovine, des opportunités d'embauche de salarié d'exploitation et de la conduite des agnelles de renouvellement.
Les exposants, éleveurs et professionnels de la filière ovine vous attendent nombreux dans le hall 5.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE

Aviculture

Indispensable revalorisation

Le 2 septembre, une délégation d'aviculteurs était reçue à Branges dans les locaux de LDC pour demander la revalorisation à hauteur de 50 €/tonne des prix pratiqués. Retour.

La rentrée menaçait d'être chaude, et elle l'est. Elle l'est pour tous, pas seulement pour le Gouvernement ou les seules filières bovine, ovine et porcine. En effet, l'aviculture n'échappe pas à la dynamique de revalorisation des prix engagée cet été dans les autres filières animales…
C'est dans ce cadre qu'une délégation d'éleveurs de la FDSEA de Saône-et-Loire et de la FDSEA de l'Ain a sollicité une rencontre avec les dirigeants de LDC Branges. Cette rencontre avait lieu le 2 septembre dernier, en présence de Christian Ragaigne, directeur des sites LDC du Grand Sud-Est, dans un climat somme toute serein, même si, comme le souligne Louis Accary, président de la section avicole de la FDSEA et de la FRSEA Bourgogne, *«nous sommes déterminés à obtenir gain de cause tant notre demande est légitime»*. D'ailleurs, si LDC a été saisi, les autres abatteurs, notamment Ronsard, le seront prochainement…

50 € de la tonne
La demande était portée par Louis Accary, Sandie Marthoud, présidente de la section avicole de la FDSEA de l'Ain, et Régis Janichon, responsable régional de la CFA pour Rhône-Alpes. Pour appuyer celle-ci, Bernard Lacour, président de la FDSEA de Saône-et-Loire, avait tenu à être présent, parce que *«ce mouvement de revalorisation des prix aux producteurs concerne toutes les filières, sans exception»*.
La demande porte sur une revalorisation à hauteur de 50 € de la tonne de la rémunération des éleveurs, et cela quelles que soient les productions avicoles. *«Cela équivaut à une revalorisation de 5 centimes d'€ du kilogramme»*, note l'éleveur de Versaugues, par ailleurs membre du bureau de la CFA, la Confédération française de l'aviculture, structure qui a lancé le mot d'ordre de revalorisation des marges des éleveurs. *«Les négociations entre les abatteurs et la grande distribution vont s'ouvrir dans les jours à venir et il est important que cette hausse puisse s'inscrire dans ce cadre. Il est aussi important que tous aient bien en tête notre demande et notre détermination à la faire aboutir»*, poursuit Louis Accary.

Stratégie de filière
L'objectif est clairement de passer ces hausses à la grande distribution et cela, pour *«restaurer notre marge à la production, laquelle est dégradée et menace l'avenir même de notre filière. Nous avons besoin de retrouver de la marge pour pouvoir investir, pour maintenir le parc de bâtiments, mais aussi le renouveler. Et cela passe par une rémunération de notre travail»*.
Les éleveurs ont des arguments, en premier lieu le fameux accord dit du 3 mai qui stipulait que chaque fois que l'on franchissait une fourchette haute ou basse, les différents acteurs de la filière devaient se retrouver autour de la table des négociations. *«Or, cela n'a pas été le cas…Aujourd'hui, nous sommes dans la fourchette basse et il est indispensable de retrouver de la rémunération pour les éleveurs»*, poursuit le président de la section avicole. *«Les abatteurs ont intérêt à ouvrir ces négociations avec la grande distribution, au risque de nous retrouver pour des explications plus musclées»*.

Dans le camp des abatteurs
Louis Accary ne cache pas qu'il espère beaucoup d'une vraie dynamique et stratégie de filière, telle que lancée par la CFA et qui vise à redonner de la compétitivité aux éleveurs et aux opérateurs de la filière, pour regagner des parts de marché. Il faut dire que la France voit sa compétitivité s'éroder année après année et qu'un sursaut de la filière est indispensable. *«Lors de notre rencontre, LDC a parlé d'interprofession… Pourtant, c'étaient les abatteurs qui, jusqu'alors, étaient contre. Nous, nous y avons toujours été favorables, à condition que les éleveurs y soient respectés !»*. En somme, les abatteurs ont clairement la possibilité de prouver qu'ils respectent les éleveurs, en accordant cette revalorisation… Et, comme Louis Accary le rappelle, il est indispensable de pérenniser et de renforcer notre filière régionale. La balle est aujourd'hui clairement du côté des abatteurs… A suivre.

NICOLAS DURAND


Photo: réussir

La demande des éleveurs porte sur une revalorisation à hauteur de 50 €/t de la rémunération, et cela quelles que soient les productions avicoles.





Agronomie

Et si les sols avaient besoin d'être couverts ?

Agro-écologie, préservation des micro-organismes, réduction des intrants... La recherche avance sur ces problématiques et la régénération des sols devient un enjeu d'avenir.

Du 28 septembre au 8 novembre 2015, un MOOC en agro-écologie[1] sera proposé gratuitement aux agriculteurs. Un MOOC ? C'est un terme anglais qui signifie *«cours massif en ligne»*. Une façon de donner accès direct aux agriculteurs aux nouvelles techniques. En effet, depuis quelques mois, l'agroécologie est de tous les discours. Parmi les différentes expériences et méthodes de cette vision de l'agriculture, la conservation des sols est un sillon à suivre.

En 2007, le projet ECOMIC-RMQS a été lancé en France. Le conservatoire des sols de l'INRA, à Orléans, a constitué un fond de cartes qui permet de mieux connaître les micro-organismes du sol (plus d'un million par gramme de sol) et leurs fonctions. Selon les chercheurs de l'INRA *«les résultats de cette recherche viennent alimenter le premier référentiel sur la biodiversité microbienne des sols. Grâce à l'enregistrement de l'ensemble de ces données, il est désormais possible de mettre au point des bio-indicateurs fiables de la qualité des sols qui seraient directement opérationnels pour les exploitants agricoles»*.

Une gestion différente

En attendant, les techniques culturales simplifiées (TCS) qui font, petit à petit, leur chemin, peuvent être une option intéressante pour conserver un sol vivant et de bonne qualité.

En Ariège, par exemple, la Chambre d'agriculture a invité un pionner, Frédéric Thomas, agriculteur fondateur et rédacteur en chef de la revue TCS, consultant et formateur, pour évoquer cette méthode travail qui continue a alimenter le débat et - parfois - la polémique. Pour lui, *«l'amélioration de la vie du sol passe par la réduction voire la suppression du travail du sol, la mise en place de couverts intermédiaires performants et l'adaptation des rotations»*.

Un début difficile mais des résultats

Mais le passage du travail du sol aux TCS demande un véritable effort. Et un temps long pour en récolter les fruits. *«Nous sommes dans une lutte entre l'immédiat et le moyen terme. Ce qui est bon à moyen terme n'est pas forcément visible dans l'immédiat. Et ce qui est visible dans l'immédiat n'est pas forcément bon à moyen terme»* souligne Frédéric Thomas. Car le sol labouré n'a plus de structure verticale (galeries de vers de terre, racines). Et si l'on passe directement en TCS, il va y avoir une perte de fertilité. Donc, selon le spécialiste, dans un premier temps, *«il ne faudra pas lésiner sur l'apport de fertilisants pour des cultures gourmandes telles que le maïs en attendant de retrouver une fertilité naturelle du sol par le biais de la matière organique»*.

En effet, il faut laisser le sol se *«reconstruire»* avant de voir les effets du non-labour. Mais ensuite, les TCS permettent de réduire de moitié la consommation de gazole, d'intrants et accélèrent les débits de chantier. *«Le temps de travail est de 4,8 heures par hectare avec le labour, de 3,3 heures par hectare en TCS et de 2,2 heures par hectare en semis direct»* indique Frédéric Thomas avant de préciser : *«Mais, ces techniques procurent aussi et surtout des avantages agronomiques»*. En plus de son rôle de protection du sol, la matière organique laissée sur place va nourrir l'activité biologique et corriger les défauts de texture des sols. A terme, le couvert végétal va apporter de l'azote, limiter le lessivage, améliorer le pH. Reste à bien comprendre le fonctionnement du sol, à se former et à être patient pour gagner du temps et un sol différent.

MYRIAM TRICOCI

(1) https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Agreenium/66001/session01/about

Conservation des sols

Le terme d'*«agriculture de conservation»* a été créé par la FAO (l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) en 2001. Il s'agit, essentiellement, de conserver la fertilité des sols agricoles en *«les préservant contre les processus de dégradation qui peuvent les affecter, en particulier en luttant contre l'érosion»*. Pour ce faire, la FAO indique que trois facteurs doivent être respectés : couverture maximale des sols, réduction du travail du sol, allongement et diversification culturales, avec, notamment, des cultures intermédiaires. La FAO a fixé un seuil minimum de couverture des sols par les résidus du précédent cultural de 30 % après semis, ce taux de couverture correspondant au minimum indispensable pour limiter les phénomènes d'érosion. En 2010, la FAO estimait que plus de 100 millions d'hectares étaient cultivés en agriculture de conservation dans le monde, pour seulement 45 millions au début des années 2000. En Europe, ces pratiques sont encore peu développées.

▶ Des professionnels à votre service

Prestataire de découpe
Bœuf Veau Agneau Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

L'Eleveur Bourguignon
ÉQUIPEMENT DE BATIMENTS D'ÉLEVAGE BOVIN OVIN
Devis - Conseils - Fourniture
3 MARQUES au CHOIX
J-Paul Clerget 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette Ordinateur SmartPhone

Herbicide
Fusilade Max®
LA SOLUTION MULTI-CULTURES
CONTRE LES REPOUSSES DE CÉRÉALES ET GRAMINEES
Herbicide multi-cultures : plus de 100 homologations
Simplicité d'utilisation : produit prêt-à-l'emploi
isoflink Advanced Formulation TECHNOLOGY
DE SANGOSSE ino protection
La protection est dans notre nature
DE SANGOSSE
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.
FUSILADE MAX® ; AMM n° 2000044 - 125 g/l de fluazifop-p-butyl (substance active d'une société du groupe Syngenta) - Classement : H317 - H361d - H410. - Pour protéger tes organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5 mètres par rapport aux points d'eau. DRE : 48h. - Agrément n°A01156 I pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. DE SANGOSSE - S.A.S. au capital de 9 828 225 e - 301 163 896 RCS Agen n° TVA intracommunautaire FR 57 301163896 - Crédits photos : Shutterstock - Création : BMV COMMUNICATION

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 01/09/2015	Bourg-en-Bresse 26/08/2015	St Christophe-en B. 26/08 au 01/09/15	National
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,20 €	4,09 €
	R	3,70 €	3,80 €	4,00 €	3,73 €
	O	-	3,60 €	-	3,42 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,48 €	3,35 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	3,07 €
	P	2,85 €	2,75 €	-	2,78€
Génisses VML	U	4,25 €	4,35 €	4,73 €	4,34 €
	R	4,03 €	3,95 €	4,10 €	3,83 €
	O	-	3,40 €	-	3,32 €
Taureaux VML	URO	-	2,45€	2,82 €	2,65 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 01/09/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,42	-	
250-300 kg	-	3,31	3,07	
300-350 kg	-	2,97	2,84	
350-400 kg	-	2,82	2,68	
400-450 kg	-	2,79	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,56	-	
300-350 kg	-	2,59	-	
350-400 kg	-	2,57	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,73		
400-450 kg	-	2,61	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,38	2,33	
400-450 kg	-	2,43	-	
450 kg et +	-	2,20	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,61	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,71	2,16	-	-
5 -10 ans	2,55	2,06	1,76	-
+10 ans	-	1,85	1,69	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,93	2,18	-	

Bovins : 1199
Apports corrects. 88% de vendus.

Broutards : Cours reconduits sans changement.

Laitonnes : Cours reconduits sans changement.

Génisses 18 mois : Cours reconduits sans changement.

Vaches - Génisses 30 mois : renconduits en bonnes vaches lourdes. Transactions plus discutées dans un second choix.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 07/09/2015

Bovins (334)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
230 à 315 kg	840 - 940	2,91 - 3.39
330 à 450 kg	890 - 1170	2,49 - 2,88
Taurillons d'herbe		
320 à 490 kg	720 - 1270	2,26 - 2,74
Génisses		
325 à 390 kg (16-24mois)	600 - 900	1,82 - 2,35
Vaches		
Vaches légères	710 - 1200	
Vaches entre deux	1210 - 1400	
Vaches lourdes	1420 - 1670	

Vente plus rapide en broutards à des tarifs plus fermes. Seuls deux lots n'ont pas trouvé preneur. Cours reconduits en taurillons lourds. Activité commerciale toujours calme en femelles, les cours restent stables avec peu de relève. Tarifs fermes en taureaux.
Apports restreints en vaches maigres, la vente est rapide à des cours plus fermes. Seulement deux invendus.

Bovins gras : 17
Vaches de viande : 3,82 à 4,20 € Kg de viande. Cours fermes en vaches, replis des tarifs en génisses légères.

Prochain marché bovins et ovins le lundi 14 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 01/07/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,95	2,70
350 à 400 kg	2,85	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,60	2,47
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,40	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,07	1,95
de 5 à 10 ans	2,00	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Commerce plus calme en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Cours reconduits, bonne demande en vaches fraiches de bonne conformation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 08/09/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-

Tendance : Demande plus sélective sur le marché de la Turquie. Cours reconduits dans les animaux plus lourds.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 31/08/15 au 06/08/15*

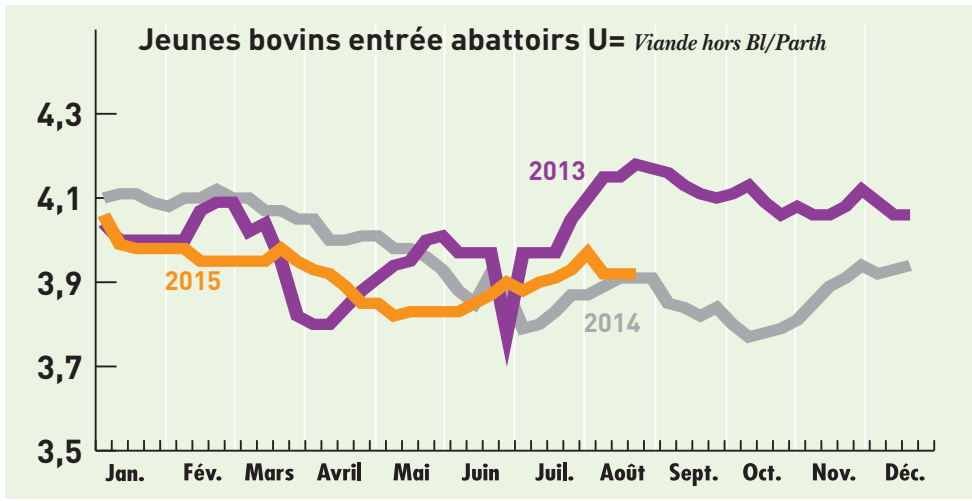
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,65 €	-
400 kg	-	2,67 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,51 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance :
Marché plus tendu dans les moins de 400 kg.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 24/08/15 au 31/08/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,92 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,51 €	3,48 €	3,46 €	-	
Races lait					-	3,34 €	3,29 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,65 €	3,62 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,23 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,42 €	4,28 €	4,18 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,38 €	4,25 €	4,18 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,37 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,59 €	3,53 €	-	-
Races lait				-	-	3,17 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,76 €	4,54 €	4,28 €	4,13 €			

Tendance : Laborieux pour une semaine de rentrée



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 31/08/15 au 06/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,98 €	3,94 €	3,93 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,32 €	-	4,18 €	3,99 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,19 €	4,10 €				
Races mixte					-	3,51 €		-
Races lait						3,24 €	3,16 €	
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,64 €	4,36 €	4,22 €				

Tendances SEM. 37 / 2015

Bovins de boucherie

La situation tend à se dégrader avec un recul de la demande pour des disponibilités largement suffisantes notamment sur le grand Ouest. Le centre et le sud du pays sont relativement épargnés pour le moment face à des sorties peu abondantes.
L'activité commerciale est régulière dans les femelles haut de gamme. La tendance est au maintien des cours dans les charolaises, Limousines de qualité bouchère, ainsi que dans les allaitantes de choix secondaire. Dans les réformes laitières, les industriels profitent d'un meilleur équilibre offre/demande pour réorienter les prix à la baisse. Cette tension est marquée dans le bétail de second choix principalement destiné à la fabrication de steak haché et de minerai pour la troisième transformation (plat cuisiné). En jeunes bovins, la demande italienne se rétracte après la saison estivale et la rentrée scolaire. Les stocks en ferme sont conséquents, et le repli des ventes sur la France se fait au détriment des femelles. Cette situation est intenable pour les engraisseurs. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Si la tension qui monte sur la viande freine l'ardeur des acheteurs, les baisses tarifaires sont surtout observées dans le bétail ordinaire ou âgé. La modestie de l'offre en femelle de qualité permet une reconduction des prix. ■

Broutards

La modestie de l'offre dans les mâles lourds permet une reprise d'activité assez sensible. Les nombreux mâles légers, exportés vers la Turquie depuis le début de l'année ont sérieusement amoindri les disponibilités avec une tendance qui devrait se confirmer dans les semaines et mois à venir. Dans les sujets plus légers, la commercialisation se montre plus régulière avec des opérateurs de retour aux achats pour la Turquie. En femelles, le commerce est régulier dans les bonnes laitonnes de plus de 350kg, mais la vente reste calme dans les légères. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale demeure régulière avec une reconduction des prix dans les veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards convenables. Les veaux légers et maigreux ont peu de valeur. Les croisés laitiers ordinaires se vendent dans les lots de veaux laitiers, la vente reste assez régulière dans les sujets viandés. Dans les croisés/ Montbéliards, le commerce est actif avec une gamme tarifaire soutenue faute d'offre suffisante. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 07 septembre) :

«L'activité d'abattage demeure soutenue et de même niveau que l'an passé. En jeunes bovins les stocks en ateliers d'engraissement se résorbent. La dynamique d'augmentation des prix doit en conséquence se poursuivre afin que les engagements soient tenus comme l'a rappelé le Premier Ministre le 3 septembre dernier».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/09/2015*

Agneaux (1508)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,91 - 3,60	2,72 - 322
Gras (38-44 kg)	-	2,92 - 3,45	2,62-3,04
Gras (44-50 kg)	-	2,78 - 3,06	-
Gras (+50 kg)	-	2,26 - 2,76	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,43-1,56	0,88 - 1,17	0,54 - 0,97
(+60 kg)	0,91 - 1,24	-	-
Divers			
Béliers: 105 à 136 €	1,19 - 2,24		
Agneaux maigres : 44 à 117 €		2,63 - 3,07	2,08-3,34
Caprins :			-
Boucs :			

Ovins : 1508
Apports satisfaisant: 99% de vendus.

AGNEAUX : Offre plus importante. Demande suivie et cours sensiblement maintenus.

BREBIS : Bonne demande et tarifs facilement reconduits en bonnes lourdes. Léger tassement en moyennes et en inférieures légères.

BELIERS : Vente rapide et satisfaisante.

Effectifs : Agneaux: 1296 - Brebis : 191
Béliers : 18 - Caprins : 0 - Divers : 3.

Marché aux ovins chaque lundi jusqu'au 28 septembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 07/09/2015*

Ovins : 356	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 92	2,50 - 3,11
Agneaux gras	103 - 155	2,37 - 3,26
Brebis	60 - 90	1,00 - 1,20
Béliers	-	-

Apports en augmentation. Vente rapide à des tarifs plus fermes et plus particulièrement en agneaux mâles lourds. Seul 1 lot invendu. Cours stables en brebis de bonne qualité, placement plus difficile en maigres.
Foire aux agnelles et béliers de reproduction le lundi 14 septembre aux horaires habituels.

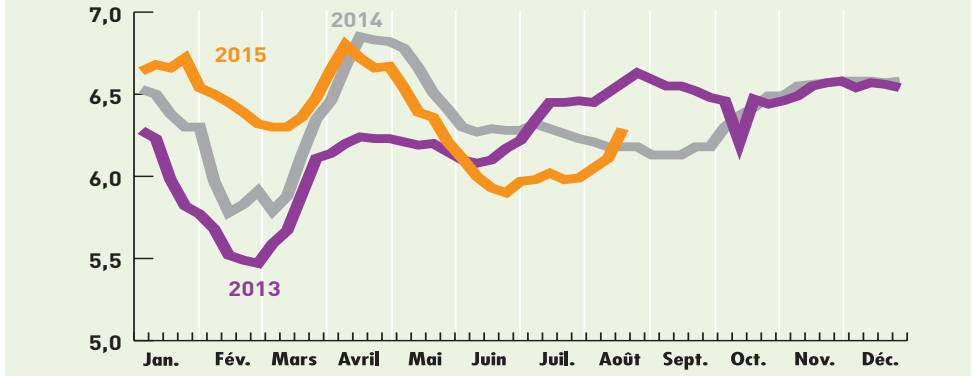
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 24/08/15 au 30/08/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,70 €	6,30 €
Couvert	16-19 kg	6,69 €	6,61 €	6,23 €
Gras	13 -16 kg	-	5,78 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,64 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 24/08/15 au 30/08/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,29 €	6,05 €	2,48 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 31/08/2015 au 06/09/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX

ETAT ENGRAISSEMENT	CONFORMATION	COTATIONS REGIONALES ZONE NORD 13 A 16kg	ZONE NORD 16 A 19kg	ZONE NORD 19 A 22kg	ZONE NORD + de 22kg	ZONE SUD 13 A 16kg	ZONE SUD 16 A 19kg	ZONE SUD 19 A 22kg	ZONE SUD + de 22kg
2 (CIRÉ)	U	-	6,55	6,55	5,75	-	-	-	-
	Var.		0,12	0,13	0,15				
	R	6,16	6,22	6,21	-	6,65	6,65	6,63	-
	Var.	0,13	0,12	0,12		0,20	0,14	0,19	
	O	-	-	-	-	6,31	6,23	-	-
	Var.					0,15	0,09		
3 (COUVERT)	U	-	6,36	6,39	5,62	-	6,69	6,58	-
	Var.		0,07	0,06	0,09		0,02	0,06	
	R	6,13	6,27	6,27	5,73	6,70	6,61	6,46	6,02
	Var.	0,01	0,10	0,11	0,20	0,24	0,16	0,22	0,31
	O	6,15	6,35	6,37	-	6,30	6,23	6,08	-
	Var.	0,23	0,34	0,36		0,15	0,13	0,17	
4 (GRAS)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,78	5,64	-
	Var.						0,10	0,15	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux: incompréhension sur les cours des O, à relativiser avec les faibles volumes abattus. U et R tendance haussière, sous estimée dans la cotation. Brebis: marché stable et fluide

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		204 700	0,21	-	-	6
51-52/2014		9470	-	-	-	6

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues au comptant, moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ne sont comprises que les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

PAS DE COTATION

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : ... 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

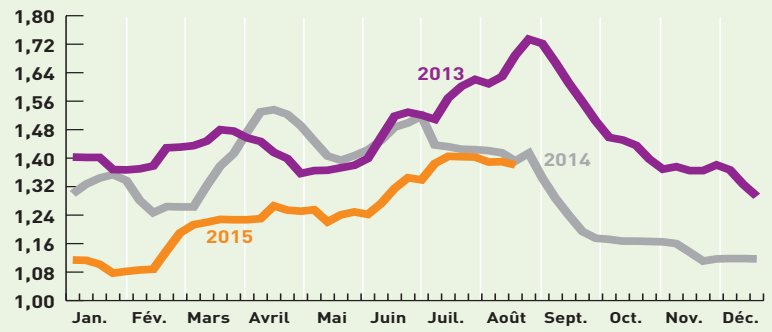
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200 €	180 à 190 €
2e coupe	190 à 200 €	180 à 190 €
3e coupe	-	-

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 975 porcs présentés) — *Cotations du Lundi 07 sept. 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,381 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 28/08 au 03/09/15*
1,63 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

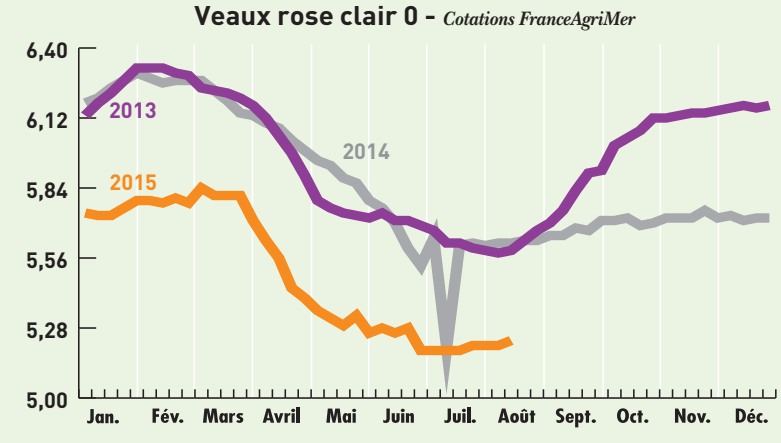
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 31/08/15 au 06/09/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,28 €	5,97 €	-
O	-	6,26 €	3,99 €	3,87 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 07/09/15 au 11/09/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	106	420-630 €	280-420 €	230-325 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*					
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*					
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*					
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	997	200-330 €	170-260 €	50-130 €	20-70 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 31/08/15 au 06/09/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,68 €	2,45 €	1,65 €	–
Bons	2,38 €	2,00 €		

Céréales

Marché du 08 septembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	sept.-déc.	160	N	C
	fourrager	sept.-oct.	153	N	C
Aube/Yonne	76/220/11 mini	sept-déc.	152-153	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	sept-déc.	140	N	C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	sept.-déc.	140-145	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	sept.-déc.	155-160	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	sept.-déc.	160	T	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saône		sept.-déc.	140-145	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire			inc.		C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.	210	N	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds Same Frutteto 85 II, année 2003, 850 heures, 3 distributeurs, frein hydro Att. auto masse usure pneus 10 % arceau
✆ **06.40.48.69.50. hr**

21 - VENDS cause retraite tracteur John Deere 6520 Premium 3370 h. de 2005, bon état (réf. 360A)
✆ **06 07 70 24 42**

42 - Vds tracteur Massey Ferguson 3060 Autotronic 9100 h, 80 cv, année 1989, 4 roues motrices, pneus 30% usure, vitesses rampantes, bon état général, prix 8 500 euros.
✆ **06 88 38 03 06**

01 - Vds charrue Kuhn vari-master 122, 4 corps - semoir céréales Sulky 3m, 21 rgs socs
✆ **06.83.12.49.54**

21 - VENDS outil à dent Razol teramix 5.30 Quic change, année 2003, très bon état. (réf. 3703)
✆ **06 82 06 49 09**

26 - Vds charrue Huard Master 120 4 corps grand dégagement TBE 2700 euros.
✆ **06 72 66 40 59**

38 - Vends combiné semoir + vibro Packer Sulky Quivogne très bon état.
✆ **06 07 22 82 65**

38 - Vds semoir à blé Mc Cormick 13 rgs be prix à débattre.
✆ **04 74 54 20 99 HR**

69 - Vds semoir grain Sumky à sabot 13 rangs -Désileuse Lucas 1,5 m3 - Tank à lait Japy 1780 l. lav. auto.
✆ **06 59 51 65 02**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 350A)
✆ **06 29 81 80 05**

Arbo-viti

71 - LOCATION matériel vnicole : tapis, égrapoir, refroidisseur, tracteur, remorque, bac, fourgon. (réf. 3704)
✆ **06 08 95 70 39**

Epandage

38 - Vds épandeur Leboulch 7T5 essieu balancier ou échange contre épandeur GT.
✆ **06 73 60 12 97**

38 - Vds épandeur à fumier 3 tonnes très bon état.
✆ **04 76 55 41 66 HR**

Trav. publics

07 - Vds mini pelle Kubota U35 3a de 2002 3360hr 2 godets, avec cabine, rayonnement court
✆ **06 73 97 78 01**

Agri. divers

01 - Vds godet dessileur mélangeur distributeur Emily 2009 - salle de traite Wesfalia 2x4 décrochage auto 1999 + mat. fromagerie
✆ **06.26.27.39.18**

07 - A ENCADRER - Vds cuve chapeau flottant - Fléco pour tracto Case - Broyeur accotement - compresseur taille Lacmé + sécateur.
✆ **06 09 92 34 93**

18 - Vends pailleuse Lucas Raptor - dérouleuse Altec DR160 - débroussailleuse Ferri T460 - faneuse Claas - le tout très bon état.
✆ **06 89 89 69 88.**

26 - Vds plateau tournesol pulvé 1000 L 12m épareuse SMA 5.2 m latérale décompacteur 4 dents semoirs maïs 8 rgs 3.4 m micro double matériel élevage avicole.
✆ **0675621815**

26 - Vds presse John Deere 336 A: 2500 euros, semoir engrais Kuhn MDS 932 + lève-sac Agram 2150 euros.
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds atomiseurs noyers arbo 2000 litres + rehausse deguillaume pour remorque bl115 grain ou ensilage.Tél : 04 76 36 41 23
✆ **06 21 69 68 81**

57 - Vends charrue Varimaster 6 corps réversibles, cuve fuel 5.000 L acier, pince Bugnot, pulvérisateur Porter 1.200 L 21 m, quad Hytrack 700.
✆ **06 04 50 69 01**

70 - A vendre cause retraite : Atomiseur Berthoud Elyte 1200l, 21m, DP Tronic certifié jusqu'en 2018. Semoir engrais Amazone 2000l haché largeur de travail de 20 à 36m déflecteur de bordure. Tracteur 103 54 année 1988 8400m. Tracteur Arès 620 année 1998 5800m. Herse rotative kuhn 3m.
✆ **03 84 67 30 63**

84 - 30- A ENCADRER Vds bennes 8- 10- 12 T, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, charrues nonstop 3- 4- 5 socs.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends rotovator Celli modèle E230 largeur travail 2,30 m, élévateur Muletto LP 15 270. TBE
✆ **06 09 09 57 18**

89 - Vends dans le 89 Brabant non stop hydraulique SH 110.72 avec 4 socs plus une roue de travail et de transport en même temps, bon état - benne Leboulch 12 tonnes Boggie, pneus 18 x 22.5 neufs, compresseur, bon état - séparateur 100 qx Denis avec 4 grilles, pieds ensacheurs, bon état. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

21 - VENDS presse balles rondes Welger RP 12, - épandeur Rivière Casalis (réf. 37VB1)
✆ **03 80 84 44 52**

69 - Tank à lait Serap 1090 l. année 90 prix à débattre.
✆ **04 74 26 32 89 HR**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (31VB4)
✆ **06 62 32 99 18**

69 - Vds Renault Master bétaillère bon état - 1996 - 193000 km - Distrib faite - Caisse alu - 6900 euros TTC.
✆ **06 84 27 65 07**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agri vend livre regain année 2014
✆ **06.83.33.41.45**

07 - Vds 25T Golden produites en coteaux sur Doucin II sans désherbage, excel. qualité, voir sur place 07210 Baix
✆ **04 75 85 82 57 HR**

26 - Vds luzerne pure 1ère 2ème 4ème coupe bottes rondes 150 x 120 TBQ.
✆ **06 07 19 30 32**

42 - Producteur vds maïs ensilage en botte, qualité extra, livré + orge et blé.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - VENTE d'herbe 25 ha, moutons 1er septembre, région Prémery (réf. 3601)
✆ **06 44 87 39 59**

89 - VENDS ensilage maïs sur pied 7 ha, 900 euros/ha, secteur Pont sur Yonne (réf. 36VB1)
✆ **06 37 46 35 10**

Fourrage

58 - VENDS foin année 2013, BR 120 X 130, prix : 80 euros la tonne (réf. 35VB2)
✆ **06 64 10 08 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

70 - Vends paille bottes carrées 70x120, orge blé régain bottes rondes Ø130 prix attractifs.
✆ **06 80 07 82 66**

88 - Vends foin. Possibilité de livraison botte carrée.
✆ **06 09 39 14 91**

Propriété

03 - vds ferme élevage 44Ha maison habitation et bâtiment agricole.
✆ **04 70 55 55 62**

Terrain

18 - Investisseur recherche achat lot de 40 à 60 ha terre céréalière, bail au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42.**

Divers

01 - Vds cheminée Deville insert bois dimensions 60x35 cm démontée - Prix 55 euros
✆ **06.73.53.09.35**

Location

Agricole

26 - Cherche prairie à faire pâturer secteur nord Drôme et sud Isère + cherche à louer alpages pour 2016 en 73, 74, 38.
✆ **06 87 71 31 35**

Offre

Emploi

Pour 58, recherche
Responsable atelier confirmé ou **technicien(ne) niveau BTS** avec 5 ans d'expérience minimum
G. Buchez 06 74 88 83 50

Pour 58, recherche
Technico-commercial (e) matériels agricoles avec experience
G. Buchez 06 74 88 83 50

01 - Rech. chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct. nov.
✆ **06.76.03.14.55**

07 - Recherche personne en vue d'un CDI pour poste de moulage de pièces débutant accepté mi-temps ou temps plein au choix du candidat
✆ **04 75 33 04 72**

18 - Entreprise espaces verts, cherche chef d'équipe, logement possible, expérience souhaitée, salaire motivant.
✆ **06 07 09 89 01.**

18 - Exploitation d'élevage (bovins, ovins) propose un poste d'apprenti, de préférence niv BAC pro ou BTS. Canton de La Guerche sur l'Aubois.
✆ **06 82 25 17 13.**

38 - Recherche personnel saisonnier pour récolte des noix /Chatte
✆ **04 76 38 23 00 HB**

38 - URGENT, Le Comité Isérois des Eleveurs recherche un AGENT TRAITE pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur le nord Isère – Aucun diplôme exigé – Connaissance du milieu agricole apprécié – Domicile sur secteur – CDD remplacement maladie – Temps partiel – Véhicule de service – Poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr
✆ **06 68 00 51 35**

Demande

Emploi

01 - Femme en concubinage recherche poste de gérance dans une ferme (vache laitière ou chèvres à contre logement
✆ **06.37.92.76.84**

71 - Jeune fille 17 ans cherche maître d'apprentissage élevage bovins viande pour 2 ans. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 30 41 21 77**

Mariage

Rencontre

87 - Agriculteur 27 ans cherche Femme 27-32 ans, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Divers

42 - Vds 2 agneaux boucherie + p de t (Désirée - Chérie).
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

42 - Achète brebis, chèvres, réforme agneaux gras maigre, toute l'année.
✆ **06 07 96 23 40**

Bovin

01 - Vds 2 taureaux Charolais bonnes origines 18 mois issus de taureaux repro inscrits Herd-Book
✆ **04.74.42.00.70. ou**
06.78.33.81.17

ESPACE Affaires

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
SAISON 2015
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés
jusqu'au 30/10/15 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

AGRICULTEUR CEREALIER 86 VEND
Maïs avec épis enrubanné.
Herbe de prairie enrubannée T.B.Q.
Paille sous abri, en bottes cubiques de 430 kg.
Livraison possible si nécessaire
MASSE Francis : 06 16 37 08 86
Domicile La Chapelle-Montreuil (86)
Tél. 05 49 36 04 43 de 20h00 à 21h30

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TAPIS DE MINE POUR ENSILAGE
COUPE EN BANDES DE 1,80M SUR DEMANDE

tournet La propreté par la chaleur
Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent?
Une solution
Le surfaçage thermique
06 20 01 48 74

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CASE Maxxum 125, char TBE	2010	4500	125
CASE Puma CVX 145	2011	4300	145
CASE Puma CVX 145 TBE	2012	2800	145
CLAAS Celtis 426 RA, char	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 rx, char	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, boite 20/20 doubleur	2011	2000	75
CLAAS Axos 330, char, TBE	2011	1900	92
CLAAS Ares 566 RZ,destokage	2005	7500	110
DEUTZ-FAHR Agro.110, BE	1998	6200	110
JD 5070 M, Power renverser, TBE	2012	1800	70
JD 5080 R, char JD 551, TBE	2009	1600	80
JD 6115 m, batis JD-PQ, TBE destokage	2013	1800	115
JD 6150 R AP, char JD H360, TBE	2012	2700	150
JD 6230 P, char, PQ +24/24 TBE	2008	7100	100
JD 6230 P, char, JD 633	2011	3000	100
JD 6430 P, rel av, TLS, TBE	2012	1900	125
JD 6534 PQ+24/24 TBE destock	2011	1800	125
JD 6530 P auto eco 24/24 destock	2009	5200	120
JD 6420 pont&cab. suspendue	2002	8000	110
MASSEY FERG. 3645, TBE boite 24/24	2008	1800	92
MASSEY FERG. 4270, boite 24/24	2000	4200	110
MASSEY FERG. 6255 char. prestige 100	2002	3950	95
MC CORMICK CX 80, char Q 630	2002	6000	80
MC CORMICK CX 85, XS	2007	5200	85
MC CORMICK MC 105, char, destock	2004	7950	105
NEW HOLLAND T 5050, char	2009	3200	97
RENAULT Temis 610 Z, bt 16/16 meca	2000	6800	105
SAME Silver 105, bt 45/45, tripl	2004	4700	100
SAME Silver 100-4, bt 45/45, tripl	2000	8800	100
VALTRA A 82 Chargeur MX T8	2009	3200	80

TÉLÉSCOPIQUES
VAL. DE FERME, 320S Avant Techno, 2002, 966, 2,10 m
TÉLÉSC. CATERPILLAR 407 C, 2009, 4300, 7,3 m

ÉPANDAGE ET TRANSPORT
ÉPAND. PROMODIS KVX 9000, 2004, 12 m³ porte hydraulique
ÉPAND. LEBOULCH, GOLIATH 162, 2011, 16 m³ porte guillotine
ÉPAND. LEBOULCH, HVS 210, 2009, 11 m³ porte guillotine
ÉPAND. LEBOULCH, HVS 210, 2008, centrale hydro
T. À LISIER PICHON TCI 7, 1997, 7000 L, bras pompage REV
T. À LISIER TONALIS RE 810, 1996, 8100 L, bras pompage REV
BÉTAILLÈRE MASSON B 5000, 2000, 7/8 bêtes pose à terre
BÉTAILLÈRE MAÎTRE M A J, 1991, 7/8 bêtes 5 m x 2,40 m

OUTILS DU SOL
ROULEAUX QUIVOGNE ROLMOT 630, 2004, 6,3 m
CHARRUE KUHN VARIE MASTER 120, 1997, 4 corps NSH
COVERCROOP QUIVOGNE 1979, 2,4, système en V
COVERCROOP KUHN Discover XM28, 2002, 3,40 m
HERSE ROT. POTTINGER, Lion 301, relv ar -roul packer, 2007, 3 m
HERSE ROT. KUHN, HRB 303 D, 2004, 3 m, toute révisé, TBE
HERSE ROT. KUHN, HR 3003 D, 2008, 3 m, roul packer, TBE

FERTILISATIONS SEMIS
SEMOIR MONOSEM NCCM-4R, 2007, 4 RGS, Traceur hydro COM/SEMIS AMAZONE ADP 302 STAR, 2003, Herse, Cultimix DISTRIB/ENGRAIS KUHN MDS 935 R2, 2005, 1800L - lève sacs

DISTRIBUTION FOURRAGE
MÉLANGEUSE KHUN EUROMIX 1 1380, 2006, 13 M³, com elect-pesée
MÉLANGEUSE TATOMA, MV 16 DUPLO, 2007, 16 M³, com elect-pesée
MÉLANGEUSE RMH VR 12, 2001, 12 M³, com elect-simple vis
DÉSILEUSE SILODIS 2900, 1996, 2,9 M³, com teleflex-semi porte

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Elan
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
Ela - Photos non contractuelles

01 - Vds 4 génisses Montb BO étable CL indem à terme 21-22 et 25 septembre - 19 octobre
✆ **06.70.54.91.74**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + 30 vaches pleines de ces taureaux, vêlages oct., nov., décembre (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds taureau Limousin 4 ans, calme, cause consanguinité
✆ **06 34 12 28 65**

18 - Elevage HBC vds TB choix de taureaux charolais, 18 mois, qualités maternelles, race et docilité. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends 11 génisses, 22 mois, salers, TGS, prêts à saillir. SCEA Philippeau.
✆ **06 86 70 74 53.**

21 - VENDS 6 taureaux CHAROLAIS 18 mois, - 5 génisses pleines, - 7 génisses 18 mois G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 360B)
✆ **06 73 10 01 13**
03 80 96 44 68

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3603)
✆ **06 21 88 22 77**

25 - Vends génisses terme 3/10 + vache de lait montbéliarde.
✆ **06 02 50 57 05**

38 - VDS TAUREAU CHAROLAIS HBC 20 MOIS VEL FACILE CALME GARANTIE SANITAIRE +1 DE 4 ANS
✆ **06 23 66 31 42**

38 - Vds taureaux Limousin 1 an - Père inscrit - bonne conformation vêlage facile
✆ **04 76 06 03 82 HR**

38 - Vds cheptel Charolais 15 vaches + 7 gen terme sept/oct gen 2 ans gen 1 an TGS cause retraite.
✆ **04 74 58 73 81**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir Rouge et Montbéliard, TBO.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses MO 1 à 12 mois, CL, IBR, BVD ok.
✆ **06 10 08 92 33**

42 - Vds taureaux 18 mois HBC Charolais, vêlage facile, livraison assurée, Chargueraud C. Mably.
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds VL 2ème lact. + gén. PH gestantes ou en lactation IA ss sur gen. cont. laitier.
✆ **04 77 76 14 08**
ou 06 83 40 43 61

69 - Vds Génisses Holstein croisées Montbéliard terme septembre octobre
✆ **0663218779**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 25, 26 et 27 septembre 2015. Vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois, 30 génisses de 20 mois (N.I.). Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr. Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds gén. Simmental, vêl. oct. nov., IBR A, BUD Paratube, livraison possible, CT laitier.
✆ **06 08 95 93 72**
03 85 57 46 26

71 - Vds cause retraite 25 génisses 30 mois pleines, vêl. nov. déc. et 6 vaches pleines HBC, IBR A.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vds veaux issus d'I.A., nés en octobre et novembre, IBR A, CT performance type viande. Préaud.
✆ **06 86 45 20 94**

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux 18 mois et très bons veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - PORTES OUVERTES vendredi 11 et samedi 12 septembre - le GAEC DELORME vous invite à découvrir son élevage charolais HBC avec visite au pré : 30 veaux repro. et tx 18 mois.
✆ **06 80 20 46 47**

71 - Cse retraite vds cheptel charolais non HBC,, IBR A, taureaux, vaches + génisses pleines, génisses 2014, veaux 2015.
✆ **03 85 88 30 89 H.R.**

88 - Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines, vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

89 - Elev. HBC, VEND 20 génisses 18 mois, 40 taureaux 18 mois, 100 veaux de l'année, type élevage - mixte - vêlage facile. TGS, prix raisonnable, livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils (réf. 350B)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

21 - VENDS béliers Texel culard Antenais née double (mars 2014)
✆ **06 19 22 14 06**
06 75 85 55 91

42 - Vds béliers reproducteurs Suffolk de l'année, inscrits et non certifiés
✆ **04 77 50 16 96**

58 - VENDS reproducteurs Texel, - agneaux Antenais (réf. 3701)
✆ **03 86 84 02 47 HR**

71 - Deuxième vente nationale d'agnelles jeudi 17 septembre 2015 - 400 reproductrices présentées en lots - organisée par l'OS Mouton Charollais - remise spéciale pour les jeunes agriculteurs - hall des expositions, 71120 Charolles. Renseignements : mouton.charollais@orange.fr ou
✆ **03 85 24 00 18**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

18 - Vends super étalon apallozan, robe de couleur exceptionnelle de la race, région st-Amand.
✆ **02 48 56 61 16.**

21 - VEND jument Auxoise 4 ans, 900 kg, 850 euros (réf. 3702)
✆ **03 80 61 40 11**

Chien

03 - Setter Anglais chiots 2 mois parent chasseur canard becasse
✆ **04 70 66 28 77**

38 - Vds chienne Griffon x Kopov 20 mois pucée n'a pas encore chassé. Prix : 200 euros.
✆ **06 10 04 42 12**

42 - Vds chiots Shihtzu pucés vaccinés mâle 4 m + 2 femelles 2 mois - tat mère 2 GTC605
✆ **04 77 24 10 01**
ou 04 77 24 56 51

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

58 - VENDS chiots Bouvier Bernois : 1 mâle - 7 femelles nés le 28/07/2015, père LOF, - mère non LOF 2GND058, 750 euros l'un, pucé/vacciné. (réf. 370A)
✆ **06 76 61 65 66**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Divers

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE



Nourrissez vos sols pour les prochaines cultures !
Fabriquant d'amendements organiques de qualité
Composts NF U 44-095 et NF U 44-051
Utilisable en agriculture biologique
Un réseau de proximité dans votre département :
Demandez votre devis :
Contact : Sébastien Charles
Tél. : 06 33 18 66 11
E-mail : sebastien.charles@terralys.fr
prêts pour la révolution de la ressource
SUEZ

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



PORTES OUVERTES
18, 19, 20 septembre

- 35 veaux de l'année
- 15 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

PORTES OUVERTES
Vendredi **11**
et Samedi **12** Septembre
Veaux de l'année et 18 mois
inscrits et non inscrits
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny – 71- ISSY L'EVEQUE
- **BAUDIN François (HBC) – 06 87 57 81 81**
- **EARL BUTEAU (HBC) – 06 22 33 68 46**
- **MARION Alain (non HBC) – 06 13 79 84 93**

Garanties sanitaires - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

Élevage MARTIN
Les coupes de Pouligny
58340 Montigny sur Canne
PORTES OUVERTES
25, 26, 27 septembre 2015
Présentation de l'élevage au pré
VENTE : • taureaux de 18 mois
• génisses de 18 mois
• veaux de l'année
(dont plusieurs issus d'Emilien, facilité de naissance: index 124)
HBC OU NON
Le meilleur accueil vous sera réservé
Contact: 03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 25 et samedi 26 septembre 2015
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
les 25, 26 et 27 SEPTEMBRE
SCA LEMAITRE Raymond
Chevanes - 58 Monteron - **Tel. 03 86 30 61 65**
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC
VEND
40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS

Le GAEC GAUTHÉ vous propose
12 taureaux de 18 mois HBC dont 1 sans cornes
45 veaux reproducteurs HBC dont 3 sans cornes
à UNE VENTE organisée le VENDREDI 25 SEPTEMBRE
VISITE À PARTIR DE 10H00 — VENTE DE TAUREAUX À 11H00
VENTE DES VEAUX À 14H00
Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 25, 26 et 27 septembre
50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année -
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES
Vendredi 11 et samedi 12 septembre
GAEC DELORME
Collonges - 71250 LOURNAND
vous invite à découvrir son élevage charolais inscrit HBC avec visite au pré :
• 30 veaux reproducteurs • taureaux de 18 mois sélectionnés sur la conformation, le grain de viande et les qualités de race.
Notre meilleur accueil vous sera réservé !
Pour nous contacter : **06.80.20.46.47**

PORTES OUVERTES
Samedi 19 et dimanche 20 septembre
GAEC DES MORILLATS
Elevage DUVERNOY
58360 PREPORCHE
Vend taureaux 18 mois, veaux reproducteurs charolais HBC IBR A, TGS
Tel. 03 86 30 70 36
Port. 06 33 49 46 88

Deux éleveurs NIVERNAIS passionnés par la LIMOUSINE vous invitent à leurs PORTES OUVERTES les 19 ET 20 SEPTEMBRE
Venez découvrir les élevages
- **BREUGNOT François**
Rangleau 58120 Blismes
06 76 29 30 60
- **THOULE David**
Le Couault - 58340 - Diennes
Aubigny - 06 10 09 65 69

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
25, 26 et 27 septembre 2015
Vente de :
Veaux mâles de l'année • 70 taureaux de 20 mois • 30 génisses de 20 mois (N.I.)
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

SAS **LA FERME DU ROMPOUE** - Gaec **DEBOUX**
Cuy - 58110 Chougny 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
PORTES OUVERTES pour la visite de notre élevage inscrit au HBC
25 • 26 • 27 septembre 2015 à Cuy - 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et veaux reproducteurs à vêlages faciles.
Taureaux de 18 mois - Génisses de 18 mois pour reproduction et génisses de 30 mois pleines (terme décembre) non inscrites à vendre.
Buffet froid offert

PORTES OUVERTES
les 18, 19 et 20 septembre
Gaec **POUPON**
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC IBR A
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

3 pendant 3 jours **ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC**
vous ouvrent leurs portes les **11 - 12 et 13 Septembre**

LACOMBE Éric	EARL BERGER Stéphane	MARTINET Damien
Hiry - 58250 Ternant	Lenteur - 58250 Ternant	(Ancien élevage Guérin) Le Petit Satenot-58250 Ternant
06 70 91 40 86	06 25 72 20 74-06 03 61 72 87	06 50 30 32 26

Exposition au pré de taureaux adultes,taureaux 18 mois, veaux.
Qualification IBR : A - TGS

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

ADEE ELECTRONIC

**SARL au capital de 320.000 euros
Siège : Pont de Pany (21410)
300 Rue des Arts et Métiers
423 905 694 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 JUIN 2015 :

- La société PricewaterCoopers dont le siège est à Dijon (21000) – 11 E Boulevard Rembrandt a été nommé Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de la société JACQUES ANDRES ET POIRE ASSOCIES, dont le mandat est arrivé à expiration ;

- Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU domicilié à Neuilly sur Seine (92208) – 63 Rue de Villiers a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la société AFIGEC, dont le mandat est arrivé à expiration.

AL213715250

TRANSFERT DE SIÈGE

MIAMI'S

**Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 12 Grande Rue
45430 BOU
811 516 269 RCS Orléans**

Aux termes d'une décision en date du 4 septembre 2015, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 12 Grande Rue - 45430 Bou, au 1 rue du Cap Vert, Bâtiment 1A 21800 Quétigny à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Orléans sous le numéro 811 516 269 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL213715256

WEB EXPERT BOURGOGNE

L'AGE du 22.8.2015, a décidé de transférer le siège social de la société WEB EXPERT BOURGOGNE, SARL au capital de 5000€, 20 Rue Jean Mermoz, 21200 Beaune, 511 988 552 RCS Dijon, le 1.9.2015, au 16 rue Tristan Bernard, 71530, Champforgeuil. La société sera radiée du RCS de Dijon et réimmatriculée au RCS de Chalon sur Saône

AL213715261

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LES BELLES VIGNES

**Groupement Foncier Agricole
au capital de 1 000 euros
Siège social
75 Chemin des Noyers
38330 Saint Nazaire les Eymes
482 404 639 RCS Grenoble**

Suivant délibération en date du 2 Septembre 2015, il résulte que : - le Groupement a été transformé en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 2 Septembre 2015, sans création d'un être moral nouveau, - la dénomination sociale, le siège social et la gérance ont été modifiés. L'objet social a été reformulé, le capital social est inchangé.

Nouvelles mentions :

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Dénomination : LES BELLES VIGNES

Objet social : - l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités; - la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ; - et plus spécialement la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation ; - ainsi que l'exercice de toutes activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; - et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.

Siège social : 7 Cours François Blondeau 21190 Volnay

Gérance : Mr Didier DELAGRANGE demeurant à Volnay (21190) 7 Cours François Blondeau

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire La Société, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 482 404 639, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon La société a été constituée pour 99 années à compter du 18 Mai 2005

Pour avis, le représentant légal.

AL213715248

SELARL TISSOT HOPGOOD DEMONT
**Société d'avocats
16 Boulevard de la République
71100 Chalon sur Saône**

FABIEN VITU IMMOBILIER

**SARL au capital de 10 000 €
30 Place Monge 21200 Beaune
RCS Dijon 792 266 405**

L'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2015 a décidé :

- de transférer le siège social à 14 Place Ziem, 21200 Beaune, à compter du 1er septembre 2015.L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

- statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL213715249

LE PRE GERMAIN

**SAS au capital de 2.000 €
1 rue de Beurey, 21350 Beurizot
811777747 RCS Dijon**

Modification de l'objet social

Aux termes de l'AGE en date du 07/09/2015, les actionnaires ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Bar Restaurant, à compter du15/10/2015.

AL213715260

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend deux appartements à Auxonne (21)

- Au 1 rue du Jeu de l'Arc (0503/4268/1) : au 1er étage, **Lot EDD : 1 – T2 de 43 m²** (Loi Carrez) – **Classe Energie : E** - Quote-part de charges de copropriété (2014) : 1.299 € annuels (soit 110 € mensuels) chauffage compris - **Prix de vente : 66.000 euros ***

- **Au 9 rue de Sennecey (0503/4288/70) :** au 4ème étage, **Lot EDD : 701 – T4 de 76 m²** (Loi Carrez) **– Classe Energie : E -** Quote-part de charges de copropriété (2014) : 2.020 € annuels (soit 170 € mensuels) chauffage compris – **Prix de vente : 74.000 euros ***

* (hors frais de notaire et bancaires)

Lots soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 94

Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557

du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12 - **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA COTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL213715220

NON DISSOLUTION

BURGER'ROLL

**SARL au capital de 10 000 €
50 rue du Transvaal 21000 Dijon
798 308 128 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision du30/06/20015, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL213715255

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP DE CHIRURGIENS DENTISTES MARIE-ALICE PASQUIER ET JACQUES ROCHE

**Société civile professionnelle
de Chirurgiens-dentistes
au capital de 106.714,31 euros
Siège social : 3, rue Pierre Prud'hon
21000 Dijon
319 296 190 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 31 mars 2015, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont: approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jacques ROCHE demeurant 18, rue Isabelle de Portugal – 21000 Dijon, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL213715200

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
41000 Blois**

CARRON

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 €uros
Siège social
60 Avenue de la Brenne 21540 Sombernon
Siège de liquidation
60 Avenue de la Brenne 21540 Sombernon
RCS Dijon 431 344 787**

Le 31 Juillet 2015 à Sombernon – 21540 – 60 Avenue de la Brenne l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe GIRARD demeurant à Gissey sur Ouche – 21410 - 820 Rue de Veluze de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation en date du même jour.

Dépôt des comptes de liquidation au greffe du Tribunal de commerce de Dijon

Pour avis

Le Liquidateur, Christophe Girard

AL213715244

A.L.E DISTRIBUTION

**SARL en liquidation
au capital de 7.500 €
Siège social
1 rue Aspirant Buffet, 21000 Dijon
siège de liquidation
Chevigny Saint Sauveur, 21800
21 avenue d'Amboise
531793511 RCS Dijon**

Par décisions du 15/07/2015, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. David VELUT de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de Dijon.

Pour avis

Le Liquidateur

AL213715252

AVIS DE CONSTITUTION

PAULIE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Apollinaire (21850) du 26 août 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : PAULIE.

Siège social : 7 rue aux Grands Journaux 21850 Saint Apollinaire

Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Fabien TAINTURIER demeurant 7 rue aux Grands Journaux

21850 Saint Apollinaire.

Clauses relatives aux cessions de parts: dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou des descendants du cédant - agrément des associés représentant au moins les trois quarts

des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

AL213715232

LA GALOPIÈRE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bligny Les Beaune (21200) du 28 août 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : société par actions simplifiée.

- Dénomination : LA GALOPIERE.

- Siège : 6 rue de l'Eglise - 21200 BLIGNY LES BEAUNE.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

- Capital : 5 000 euros.

- Objet : l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission; la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Président : Monsieur Gabriel FOURNIER demeurant 6 rue de l'Eglise - 21200 Bligny Les Beaune.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis le Président

AL213715233

INK'ORRUPTIBLE

Par acte sous seing privé en date du 31 août 2015, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INK'ORRUPTIBLE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 5 B Allée du Paquier 21270 Cirey les Pontailler

Objet : Le tatouage par effraction cutanée

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Président : Monsieur Giovanni DI LIBERTO domicilié au 3 Bis Allée du Paquier 21270 Cirey les Pontailler

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour Avis

AL213715242

FIDIA PATRIMOINE SAS

**au capital de 20 000 euros
Siège social : Immeuble le Richelieu
10 Boulevard Carnot, 21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Dijon du 25/8/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FIDIA PATRIMOINE SAS

Siège : Immeuble le Richelieu 10 Boulevard Carnot, 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 20 000 euros

Objet : le conseil en ingénierie et suivi patrimonial, le conseil sur la transmission ou cession d'entreprises familiales, le conseil sur les investissements financiers, le courtage en assurances

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Roland GUILLEN demeurant 22 rue du Meix de la Vigne, 21370 Prenois

Directeur Général : M. Clément VITALI demeurant 64B rue de Longvic 21000 Dijon

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL213715243

LA REMORQUE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bouilland (21420) du 1er septembre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : LA REMORQUE.

Siège : 22 rue de la Lume 21420 Bouilland.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : l'exploitation d'un commerce ambulant de restauration rapide avec ou sans vente d'alcool à emporter - toutes opérations pouvant se rattacher à l'achat et vente de tous produits et articles marchands réglementés ou non sous toutes ses formes et tous services pouvant s'y rattacher ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Damien PERRON demeurant 22 rue de la Lume 21420 Bouilland.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis Le Président

AL213715245

SCP CANOVA-PFEIFFER
Notaires à Aubusson 23200

Suivant acte reçu par Me Jean-Yves CANOVA, Notaire associé à AUBUSSON, le 26 août 2015, enregistré à Guéret, le 1er septembre 2015, bordereau 2015/1163, case n° 1, a été constituée la société civile dénommée «MAUBRISERALE»,

Forme : société civile immobilière,

Siège social : Auxonne (21130), 2813 route de Moissey .

Capital social : mille euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix euros chacune, numérotées de 1 à 100, constitué d'apports en numéraire.

Objet social :

- l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine- propriété, en nue-propriété ou en usufruit,

- l'administration et la gestion du patrimoine social, notamment par conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.

Durée : quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S de Dijon.

Cessions de parts : libre entre ascendants et descendants, entre associés et aux conjoints.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société :

- Mr Serge Joseph BARCELO, Convoyeur de fonds, demeurant à Comblanchien (21700), 7 impasse Max Henri.

- Mme Brigitte Claude BARETTE, Conseillère Orange, épouse de Mr Serge BARCELO, demeurant à Comblanchien (21700), 7 impasse Max Henri.

- Mr Alexandre Bernard ZAMO, Gendarme, demeurant à Rives (38140), 160 rue Aristide Bergès Villa 9b.

- Mme Maud Andrée Marie BARCELO, Agent polyvalent, épouse de Mr Alexandre ZAMO, demeurant à Rives (38140), 160 rue Aristide Bergès Villa 9b.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Maître Jean Yves CANOVA

Notaire

AL213715257

LEGRAND INVESTISSEMENTS

Par acte sous-seing privé en date du 4 septembre 2015, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de DIJON, dénommée LEGRAND INVESTISSEMENTS, au capital de 410.000 €, dont le siège social est à Dijon (21000) - 5, Rue Devosge, ayant pour objet en France comme à l'étranger : l'acquisition, gestion, cession et prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment, de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placements ; la réalisation de toutes prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux ou autres au profit de sociétés filiales ou apparentées, ainsi que de tous tiers ; la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; Et dont le premier gérant est M. Ghislain LEGRAND-BERNOT, demeurant à Champdivers (39500) – 20, rue du Château, désigné statutairement pour une durée illimitée.

Pour avis.

AL213715259

FRANCE MATERIEL PRO

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 septembre 2015 à DIJON, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FRANCE MATERIEL PRO

Sigle : FMP

Siège : 2, rue de l'YSER – 21850 SAINT APOLLINAIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 20.000 €

Objet : Le négoce et le commerce de gros de matériel électronique et de télécommunications, de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication, la vente de télésurveillance.

Transmission des actions : toutes cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à agrément.

Président : Mr Grégory VITU, demeurant 33 rue du Carré, 21160 Marsannay la Côte

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis

AL213715262

NIÈVRE

DÉMISSION

MAELII

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 19 rue Georges Sand
58000 Nevers
802 021 626 RCS Nevers**

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Kamel BENAMOR, demeurant 19, rue Georges Sand, 58000 Nevers avec effet au 30 avril 2014 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Restent cogérants : Madame CHEMIN Carole, demeurant 19, rue Georges Sand, 58000 Nevers, et Monsieur Imen DJOMNI, demeurant 19, rue Georges Sand, 58000 Nevers.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL583714741

NOMINATION

HOLDINOX

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 41 000 €
Siège Social
3, rue des Champs Pacaud 58000 Nevers
509 658 365 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 30 juin 2015, l'Associé Unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices : - aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : la société CPB AUDIT sise à Villapourçon (58) – Dragne (521 318 170 RCS Nevers), en remplacement de Mr Christian PERRIN-BONDOUX ;

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Philippe BOUVEAU ayant sa résidence professionnelle à Bourges (18) – 18, rue Michaël Faraday – Zone Port Sec Nord, en remplacement de Mr Michel JANSEN.

AL583715330

TRANSFERT DE SIÈGE

THIMA INVESTISSEMENTS SARL

**au capital social de 220 005 euros
Siège social
2 Place de la Charte 58000 Nevers
401 782 875 RCS Nevers**

Décision : AGE du 27 juillet 2015

Gérant : Monsieur Alain MICHOT, demeurant à Nevers (58000) 2 Place de la Charte

Objet : transfert du siège social

Ancienne mention : 2 Place de la Charte 58000 Nevers

Nouvelle mention : 7 rue Daru 75008 Paris

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis.

AL583715251

MICO VARENNES-VAUZELLES

**Capital social 1 400 euros
Siège social
2 Place de la Charte 58000 Nevers
753 126 218 RCS Nevers**

Décision : AGE du 27 juillet 2015

Gérant : Monsieur Alain MICHOT demeurant à Nevers (58000) 2 Place de la Charte

Objet : transfert de siège social

Ancienne mention : 2 Place de la Charte 58000 Nevers

Nouvelle mention : 7 rue Daru 75008 Paris

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis.

AL583715252

RECTIFICATIF

SASU NIGHT-CLUB

Rectificatif à l'annonce parue le 21 aout 2015 concernant la mise en location gérance : SASU NIGHT-CLUB // M. OLIVEIRA DA COSTA FRANCLIM

Il y a lieu de lire: 1°) N° de RCS du loueur : 752 551 051 RCS Nevers. 2°) le locataire est la SASU LA SUITE au capital de 2.000 euros sise 6 rue Claude Tillier 58000 Nevers en cours de constitution au GTC de Nevers, représentée par M. OLIVEIRA DA COSTA FRANCLIM.

AL583715249

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 02/09/2015, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

LA BOUCHERIE MARIE (SARL)

RCS Nevers 483 641 270

Charcuterie

11 Rue du Champ de Foire 58000 Nevers

AL583715333

MODIFICATION DE STATUTS

NEVERS EST

s.c.i. au capital de 100 euros
Siège social
lieu-dit « Le Message» RN 7 58000 Challuy
RCS Nevers 518 552 310

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2015 a décidé :

Changement du siège social de la société :

- ancienne adresse : 47 rue des Argougneaux, 58000 Challuy,

- nouvelle adresse : lieu-dit « Le Message» RN 7 58000 Challuy,

Changement du nom de la société de Foresta Immo à Nevers Est.

Changement de la date de clôture de l'année sociale de 31 décembre au 31 août de chaque année.

Le nouveau gérant de la société est M. Gilles KAZI TANI.

Les articles 4, 3, 21 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL583715315

NON DISSOLUTION

LE GALL LOISIRS

SARL au capital de 10 000 euros
2 rue de la Folie 58180 Marzy
751 980 442 RCS Nevers

Le 03/09/2015 l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social conformément aux dispositions de l'article L223-42 du code du commerce. Mention au RCS de Nevers.

AL583715327

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000
Saint-Georges-sur-Baulche

FONSECA FRANCIS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 600 euros
Siège : 44 route de Menou
58210 La Chapelle Saint André
RCS Nevers 531 872 406

Aux termes d'une délibération en date du 1er aout 2015, l'Assemblée Générale

Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francisco FONSECA DA SILVA, demeurant 44 route de Menou 58210 La Chapelle Saint André, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 44 route de Menou 58210 La Chapelle Saint André.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL583715312

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

GERBAUD PAYSAGE

SARL en liquidation
au capital de 7 622.45 €
105 Route de Corvol - 58210 Varzy
RCS Nevers 423 164 243

Décision du 04.09.2015 : L'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 26/05/2015, déchargé M. Marcel GERBAUD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

AL583715332

AVIS DE CONSTITUTION

OH ! DES BORDES

Par acte SSP en date du 30 août 2015, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : OH ! DES BORDES

Objet social : la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières,

Siège social : 43 rue de Nièvre - Hôtel des Bordes 58000 Nevers

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Guillaume VINCENT demeurant 10 rue Brillat Savarin 75013 Paris

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL583715313

EURL LECHAUVE STEPHANE

Acte de Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy (58), le 28/08/2015.

Dénomination : EURL LECHAUVE STEPHANE

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Siège social : Roussy n° 27 - Corvol l'Orgueilleux (58)

Objet social : électricité générale, chauffage électrique, domotique, dépannage, électroménager, énergies renouvelables, climatisation, isolation, flocage.

Durée : 99 ans

Capital : 7 600,00 € entièrement libéré.

Gérance : Mr Stéphane LECHAUVE 18 rue Derrière les Murs - Corvol l'Orgueilleux.

Immatriculation RCS de Nevers.

AL583715314

SCI MOLIERE

au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Rue Saint Martin
58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 3 septembre 2015, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 99 ans

Dénomination : S.C.I. MOLIERE

Forme juridique : SCI

Capital social : 1 000 euros divisés en 1000 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire

Siège social : 11 Rue Saint Martin 58000 Nevers

Gérant : Monsieur FOURNIER David 17 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Le gérant

AL583715328

YONNE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée, par décision du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 09/07/2015, curateur de la succession de Mme Christine Anne WEST célibataire, décédée le 1er /02/2012 à CLAPAHAM (Angleterre), réf 15.7362

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Léone Louise WENGER célibataire, décédée le 26/09/2008 à Serbonnes, réf 14.6214,

a établi l'inventaire estimatif.

M. Jean-François COLLIGNON célibataire, décédé le 28/11/2013 à St Sauveur en Puisaye, réf 14.6459

a établi le projet de règlement du passif

M. André Pierre COUILLLAUD célibataire, décédé le 29/02/2012 à Auxerre, réf 13.5709

M. Maurice PHILIPPE célibataire, décédé le 13/01/2012 à Avallon, réf 14.6364

M. Daniel NEVEUX célibataire, décédé le 24/08/2009 à Joigny, réf 14.6354

M. Louis Anatole CHARBOIS veuf, décédé le 25/10/2013 à Auxerre, réf 6460

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

Mme Florentine DUPONT veuve BRINGAND, décédée le 18/12/2012, réf 13.5744

M. Abel Marc DUBOIS divorcé, décédé le 09/11/2013 à Tonnerre, réf 14.6433

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Auxerre le 21/09/2014

Mme Yvette FAUCONNIER veuve ROY, décédée le 24/11/2010 à Sens, réf 13.5582

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 21/09/2015

AL893715328

NOMINATION

SODELAL

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS LAINE-LEVEQUE
SAS au capital DE 352 000 €
Siège social : Avenue de Worms
Hôtel Les Clairions
89000 Auxerre

788 114 635 RCS Auxerre

L'actionnaire unique, en date du 31 juillet 2015, a décidé de nommer la Société AUXERROISE D'HOSTELLERIE, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est 26 rue Pierre de Coubertin – 71000 Mâcon, immatriculée au RCS de Mâcon sous le numéro 812 765 873, Président de la Société, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir de son prédécesseur, Monsieur Jean-Jacques MONGIN, Président démissionnaire.

Pour avis, le Président

AL893715305

SCP C.R.C.
Avocats Associés
9 rue Gambetta
88100 Saint Die
avocat.girardot@orange.fr

LEPAND ET COMPAGNIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 53.200 €
Siège Social
119 rue de Lyon 89200 Avallon
RCS Auxerre 440 023 554

Suivant décisions des associés du 30 juin 2015, il résulte que :

Madame BRESSION Nathalie, demeurant 3029 VINEYARD WAY - SMYRNA - GEORGIA - 30082 - U.S.A., a été nommée en qualité de Directeur Général de la Société LEPAND ET COMPAGNIE à compter du 30 juin 2015 et pour une durée de 2 exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31/12/2016.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL893715309

SOTRASUR

SA au capital de 38112, 25 €
Siège social
Chemin de la Croix, 89350 Champignelles
387 725 047 RCS d' Auxerre

L'AG du 30/06/2010 a nommé à compter du même jour en qualité de

- Commissaire Aux Comptes Titulaire : MICHEL CREUZOT, SA au capital de 336000 euros, ayant son siège social 8 rue Claude Lewy, 45073 Orléans, 837 050 772 RCS d' Orléans, en remplacement de M. CHICHERY David

- Commissaire Aux Comptes Suppléant : M. LAMBERT Stéphane, demeurant 60 faubourg d'Orléans, 45305 Pithiviers, en remplacement de M. PRADES Olivier

Modification du RCS d' Auxerre

AL893715340

TRANSFERT DE SIÈGE

AMATHIS

SARL Unipersonnelle
au capital de 7500,00 Euros
5 rue Fourier,
89000 Auxerre
490595543 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 31/08/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue d'Egleny, 89000 Auxerre à compter du 31/08/2015.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL893715325

CARS 89

SAS au capital de 2 000 €.
Siège social
1 Chemin des Grèves 89100 Sens
804272482 RCS Sens

L'AGE du 04/09/2015 a décidé de transférer le siège social de la société au 18 rue Léonie, 91270 Vigneux sur Seine, à compter du 01/10/2015. Radiation au RCS de Sens et immatriculation au RCS de Evry

AL893715335

SCI GEMO

Société Civile Immobilière
au capital de 600 Euros
Siège social
73, rue Marcel Dassault,
92100 Boulogne Billancourt
488 937 988 RCS Nanterre

Objet : acquisition d'un appartement

Durée : 99 ans

Aux termes de l'AGO du 01/09/2015, il a été décidé de transférer le siège social du 73, rue Marcel Dassault, 92100 Boulogne Billancourt au 8 le Buisson, 89520 Sainte Colombe sur Loing, à compter du 01/09/2015.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Nanterre pour faire l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre

AL893715343

MODIFICATION DE STATUTS

LOCAROUT S.A.S.

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
3 chemin de Champbertrand
89100 Rosoy
809 459 415 RCS Sens

Par AGE du 04/08/2015, les Actionnaires de la Société ont décidé :

- de modifier la dénomination sociale de la Société.

Ancienne mention : LOCAROUT S.A.S.

Nouvelle mention : EDIT PRESS CONSEILS EDITIONS COMMUNICATION

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- d'étendre l'objet social à : « toutes activités relatives à l'édition, à la création d'images et à l'impression, sous tous procédés techniques actuels ou à venir, l'activité de recherche, d'étude, de concepts tant techniques que de méthodes artisanales et industrielles dans les domaines les plus étendus de la création, de l'innovation, de l'invention et de toutes les stratégies inventives sujettes à dépôt de brevet ou de droits en industrie et méthodes »

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

et ce à effet du 25 Juin 2015.

Modifications seront portées au RCS de Sens.

Pour avis.

AL893715306

EURL DLMTP

Aux ternes d'un acte sous seing privé en date à Diges du 3 septembre 2015, l'associé unique de l'EURL DLMTP (RCS Auxerre 800 836 520) a pris les décisions suivantes :

Transformation de la société en SAS avec les modifications suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 46 000 euros

Objet : mécanique travaux publics, agricoles, automobiles, poids lourds, dépannage en tous genres, locations de matériels, achat revente de pièces mécaniques et de matériels et engins, terrassements, exploitation de stations de lavages avec services associés

Président : Phlippe DELAVAL, 9 rue des Glycines - Varennes 89240 Diges

Une refonte des statuts a été adoptée cette occasion.

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis,

Le président

AL893715329

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

MODE'CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 ter rue des Boucheries
89000 Auxerre
RCS Auxerre 508 088 929

Aux termes d'une délibération en date du 3 août 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL893715313

DISSOLUTION LIQUIDATION

TPS DIDIER

SARL au capital de 4500 €
Siège social :
26 rue Alexandre Marie, 89000 Auxerre
523 932 812 RCS d' Auxerre

L'AGO du 25/08/2015 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2015.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL893715326

EURL LAGELEK (BLUE WEAR)

au Capital de 1 500 euros
33 grande rue 89100 Sens
491 942 306 RCS Sens.

L'associée unique a décidé, le 14 Août 2015, la dissolution anticipée de la Société, à compter du 14 Août 2015 , a désigné en qualité de liquidateur Madame TONDUANGU Lufwa Françoise associée unique demeurant 4 , rue des roseaux à Rosoy 89100 et a fixé le siège de liquidation au 33 grande rue 89100 Sens.

AL893715334

AVIS DE CONSTITUTION

MAE

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination MAE, une SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Hauterive(89) 11, Les 80 Besaces, ayant pour objet le négoce de tous produits et matériels neufs ou d'occasion (véhicules roulants ou de travaux publics etc … , l'activité de marchand de biens et de vente de pavillons. Accès aux assemblées – vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé aux nominations suivantes : Président : M. Sylvie LOISY-DURAND demeurant à 11, Les 80 Besaces. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL893715180

EURL PRESSE EVASION

Par ASSP du 01/09/2015, il a été constitué une EURL dénommée PRESSE EVASION

Siège social : 11 rue Thiers, 89560 Druyes Les Belles Fontaines

Capital : 5 000 €

Objet : Agence en relations Presse, Communication et formation.

Gérant : Mr Bret Thierry - 11 rue Thiers 89560 Druyes les Belles Fontaines.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL893715195

SCCV RUE MAX BLONDAT

Par acte sous seing privé en date du 07/08/2015 à Auxerre (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCCV

Dénomination : SCCV RUE MAX BLONDAT

Siège : 14/16 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre

Objet : acquisition de biens et droits immobiliers à Auxerre, destruction totale ou partielle des constructions existantes pour y édifier un ou plusieurs immeubles à usage de commerce et/ou bureaux et/ou habitation en vue de leur revente en totalité ou par fraction à des tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

Capital : 10.000 € en numéraire

Gérant : M. Michel CHAUFOURNAIS 22 Avenue Georges Mandel 75016 Paris

Parts sociales : Agrément par l'AG dans tous les cas sauf entre associés.

AL893715310

ENERGIE KOM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Montacher Villegardin du 28/08/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ENERGIE KOM

Siège social : 20 Grande Rue, 89150 Montacher Villegardin

Objet social : Activité de Diagnostiqueur immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Mme Valérie STANISIC, demeurant 20 Grande Rue 89150 Montacher Villegardin, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis

La Gérance

AL893715320

SCI 18 LECLERC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 septembre 2015, enregistré le 02 septembre 2015 au Service des Impôts d'Auxerre sous le numéro 2015/725 case n°2, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont la dénomination sociale est « SCI 18 LECLERC », au capital de 1 000,00 euros, divisée en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à 1 000,00 euros.

Le siège social de la Société est fixé 1 Place du Palais de Justice 89000 Auxerre.

L'objet social est le suivant :

La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Christian VIGNET, demeurant 4 rue des Remparts 89000 Auxerre, est désigné en qualité de gérant statutaire pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

L'article 12 des statuts prévoit un agrément des cessionnaires de parts. L'organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément étant la collectivité des associés.

Pour avis.

AL893715321

SCI DU PALAIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 septembre 2015, enregistré le 02 septembre 2015 au Service des Impôts d'Auxerre sous le numéro 2015/725 case n°1, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont la dénomination sociale est « SCI DU PALAIS», au capital de 1 000,00 euros, divisée en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à 1 000,00 euros.

Le siège social de la Société est fixé 1 Place du Palais de Justice 89000 Auxerre.

L'objet social est le suivant :

La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Christian VIGNET, demeurant 4 rue des Remparts 89000 Auxerre, est désigné en qualité de gérant statutaire pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

L'article 12 des statuts prévoit un agrément des cessionnaires de parts. L'organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément étant la collectivité des associés.

Pour avis.

AL893715323

POKEA SENS

Suivant acte sous seing privé en date du 31 août 2015, à Maillot, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POKEA SENS.

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 21 rue de l'Europe 89100 Sens.

Objet : - La restauration rapide et traditionnelle, la vente de plats et boissons alcoolisées et non alcoolisées à consommer sur place et à emporter,terminal de cuisson pour le pain et la viennoiserie, la vente de

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
SPCS SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 27/05/2014
30, Avenue Vauban 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 août 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715307

au titre de la procédure suivante :
SANTE ATTITUDE SARL
Redressement Judiciaire du 25/03/2014
122 Avenue Jean Jaurès 89400 Migennes
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 août 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715308

au titre de la procédure suivante :
MOUELHI El Moncef Mohamed
Redressement judiciaire du 09/04/2013
Liquidation Judiciaire du 23/09/2014
10, Promenade des Champs Plaisants 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 septembre 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
AL893715314

au titre de la procédure suivante :
DE SOUSA COELHO SARL A ASSOCIE UNIQUE
Liquidation Judiciaire du 16/06/2015 du 28/10/2014
3, Rue de Paron 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 septembre 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715316

au titre de la procédure suivante :
NAULET Noël
Liquidation Judiciaire du 28/10/2014
12, Rue Chifflot 89260 Thorigny sur Oreuse
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 septembre 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715317

au titre de la procédure suivante :
GILLES & NATH Société Civile
Liquidation Judiciaire simplifiée du 11/02/2014
26, Chemin de la Mare Lieudit Le Grand Bailly 89116 Sepeaux
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 septembre 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715318

au titre de la procédure suivante :
HAMAYON Viviane
Liquidation Judiciaire du 05/01/2015
32, Route du Petit Fossard 77130 Varennes-sur-Seine
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens le 1 septembre 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL893715319

tous type de pains, gâteaux, desserts, viennoiseries, sandwichs, l'activité de traiteur et la vente de tous produits alimentaires transformés ou non ;- Le négoce de tous récipients, contenant ou non, des produits alimentaires ;- L'initiation aux préparations culinaires et location d'espaces privatifs ;- L'activité de centrale d'achat, centrale de référencement et franchiseur dans les activités spécifiées ci-dessus..

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 100 000 euros divisé en 400 parts sociales de 250 euros chacune. de 1 à 400.

Gérance : Monsieur Daniel LANGLOIS, né le 27 juillet 1948 à Saint Jean des Baisants (50), demeurant au 21 rue de l'Europe 89100 Maillot pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis .

AL893715324

SCM QUENOTTES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 septembre 2015, il a été constitué une société civile de moyens.

Dénomination sociale : SCM QUENOTTES

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application

Objet : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession

Capital : 200 euros (intégralement constitué d'apports en numéraire)

Siège social : 11 boulevard du 11 novembre 89000 Auxerre

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants :

M. Pascal VALVIN, demeurant 175 rue de Thureau - Saint Georges sur Baulche 89000 Auxerre

M. Thierry LEMONNIER demeurant 28 Grande rue - 89300 Champlay

Cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément de tous les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893715331

SCEA DE VILLEPIED

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2015, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Dénomination sociale : SCEA DE VILLEPIED.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 9 rue d'Ormoy, 89210 Esnon.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérant : Mme Dominique OSTROWKA épouse VILTARD demeurant à Esnon (Yonne), 9 rue d'Ormoy, et M. Jean-Pierre DURAND, demeurant à Migennes (Yonne), le Moulin, rue Pasteur.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893715336

ARBRE ET ESPACE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Poilly sur Tholon (Yonne), du 2 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ARBRE ET ESPACE

Nom Commercial : PIERRE ELAGAGE

Siège social : Chemin de l'Orme Briquet - Marnay, 89110 Poilly sur Tholon

Objet social : entretien de parcs et jardins verts et naturels - entretien de berges et bordures - travaux communaux - création de bassins et étendues d'eau – élagages - prestations de services en forêt et toutes activités s'y rapportant – abattage - tous travaux forestiers - tous travaux en hauteur - achat et vente de bois - achat location vente de matériels - arrosage automatique – clôture – portail - rognage de souche - scierie mobile - application, coloration traçage - rénovation de terrains de tennis - vente de tous accessoires s'y rapportant - traçage routier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Philippe CEDIEY, demeurant Chemin de l'Orme Briquet - Marnay 89110 Poilly sur Tholon

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La Gérance

AL893715338

DRIFIMMO

Par acte SSP du 01/09/2015, il a été constitué une SCI dénommée : DRIFIMMO.

Siège Social : 23 rue de Lyon 89200 Avallon.

Capital : 500€.

Objet : Acquisition,prise de bail, location et administration pour son propre compte d'immeubles et de terrains.

Gérance : M. DOGHRI Samir, 3 rue Maurice Ravel, 89200 Avallon.

Durée : 99 ans.

Cession de parts : Agréments requis sauf entre associés.

Immatriculation au RCS d' Auxerre.

AL893715339



Les offres d'emploi de l'APECITA

AP007673 - HAUT RHIN
TECHNICIEN D'EXPLOITATION H/F
Entreprise specialisée dans le traitement et la valorisation des déchets organiques • Prospection agricole, relationnel agriculteurs/ prestataires de services ; Mise en place et suivi de chantiers d'épandage de boues et de composts ; Planification des transports, logistique ; Rédaction de dossiers; Gestion des suivi analytiques + prélèvements (boues, composts , sols, co-produits) ; Zone d'action principale : Alsace et Vosges • BAC+2 agricole/environnement ; 2 à 5 ans d'expérience ; Aptitudes relationnelles ; Autonomie • CDD 6 mois

AP007706 - BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE
COMMERCIAL MATÉRIEL ESPACES VERTS PROFESSIONNEL H/F
Filiale d'un groupe coopératif, concessionnaire de matériels agricoles et espaces verts, recherche pour soutenir le développement de son activité en Région Bourgogne/Franche-Comté. • -Prospecter, développer et fidéliser son portefeuille clients. -Présenter et réaliser des démonstrations de matériels. -Rédiger et négocier les offres commerciales. -Assurer le reporting de ses activités à sa hiérarchie et le suivi administratif des dossiers. • BAC/BAC+2 technique ou commercial, une première expérience significative dans la vente de matériels agricoles/EV serait un plus. Motivé, excellent relationnel, goût du terrain. • CDI, Fixe + commissions, véhicule de service, PC + téléphone.

AP007756 - BOURGOGNE
DIRECTEUR H/F
Organisme spécialiste du développement de l'AB. • Sous l'autorité du CA vous êtes amené à : * Prise de décisions stratégiques et opérationnelles. *Consolider les réseaux des partenaires et des financeurs. *Coordonner et manager une équipe de 15 salariés. *Développer les outils et les méthodes. *Mettre en place les procédures. • Expé de direction mini 5 ans. Compétence en gestion adm et fi. Connaissance institutions agricoles. • CDI.

AP007813 - ALSACE
2 CONSEILLERS SPECIALISES EN CULTURES LEGUMIERES H/F
OPA. • Dans le cadre d'une équipe de conseillers dans une station d'expérimentation et de conseil aux producteurs de légumes, et en lien étroit avec les services de la Chambre d'Agriculture : * Assurer le suivi technique des producteurs et/ou des groupes de producteurs de légumes (un poste pour la production de choux et d'alliacées, un poste en maraîchage et fraises). * Réaliser des expérimentations et la recherche de références (variétés, techniques de culture, produits). * Rédiger des fiches et des flashs techniques. * Apporter un conseil individuel et de groupe aux producteurs de légumes. * Participer aux actions de communication et au dynamisme des filières légumières en Alsace. • Ingénieur agricole/agronomie ou BTS avec expérience. Bonne connaissance du milieu agricole et de ses réalités. Expertise technique affirmée, rigueur et méthode. Aptitude au conseil et à la communication, goût du travail en équipe. Le dialecte serait un plus. Permis B et voiture nécessaires. • CDI à pourvoir dès que possible. Déplacements à prévoir sur l'Alsace. Rémunération selon grille.

AP004841 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER SPECIALISE AGRO ENVIRONNEMENT H/F
OPA • Conduite des actions de conseil et d'appui aux exploitants agricoles dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-environnement : Réalisation de prestations de conseil en fertilisation et de conduite des cultures, accompagnement à la mise en place d'itinéraires techniques alternatifs en agriculture conventionnelle, appui individuel et collectif en agriculture biologique • Formation minimale BTS spécialisation en agronomie/environnement, 1ère expérience souhaitée, bonne connaissance de la réglementation agro environnementale, qualités relationnelles, aptitude à la communication, à l'animation et au travail en équipe. • CDI, Poste à pourvoir dès accord.

AP007020 - BOURGOGNE
ADJOINT RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT H/F
Coopérative d'élevage importante Région Bourgogne/Centre - zone Nièvre • En lien avec le Responsable Export, vous serez un acteur majeur pour la commercialisation à l'export des bovins vifs : vente et contact clients, organisation logistique, tri et affectation des animaux. Vous aurez également la responsabilité d'un portefeuille adhérents. • BTS agricole ou ingénieur. Une première expérience serait un plus. Esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût pour le commerce, connaissances du milieu de l'élevage et la pratique des langues étrangères (Italien, Anglais, ...) sont des qualités indispensables. • Entrée dès accord, CDI, rémunération selon convention collective et expérience, 13e mois et intéressement aux résultats. Voiture de service, téléphone et frais.

AP007000 - BOURGOGNE CENTRE - ZONE NIEVRE
COMMERCIAL BOVIN H/F
Coopérative d'élevage importante Région Bourgogne/Centre - zone Nièvre. • Sur un secteur défini, vous serez un acteur majeur auprès des adhérents. Suivi d'un portefeuille adhérents, estimation, commercialisation et mise en place de bovins mais également prospection et accompagnement de projets de développement de la production. • BTS agricole ou ingénieur. Une première expérience serait un plus, esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût pour le commerce et connaissances du milieu de l'élevage sont des qualités indispensables. • Entrée dès accord, CDI, rémunération selon convention collective et expérience ; 13e mois et intéressement aux résultats. Voiture de service, téléphone et frais.

AP007931 - COTE D'OR
CHEF DE CULTURE H/F
Domaine viticole de 60 hectares. • Sous la responsabilité de la Direction Générale, vous piloterez la gestion du domaine et l'ensemble du personnel (environ 20 personnes). - Gestion des travaux mécaniques et manuels tout au long du cycle : pré-taillage, taille, palissage, désherbage, travaux en vert, traitement : organisation du travail et des priorités, suivi de chantiers et contrôle quotidien. - Préparation et gestion des opérations de récolte (vendanges). - Surveillance du vignoble sur le plan qualitatif et sanitaire. - Gestion de la maintenance, planification des tâches annuelles et réflexions sur les investissements matériels. - Participation active à l'amélioration de la conduite du vignoble notamment par la mise en place d'une traçabilité informatique. - Contrôle du respect des consignes de sécurité : appliquer et faire respecter. • Bac+3 minimum. Candidat passionné par la vigne, autonome, polyvalent et rigoureux avec des aptitudes managériales. Expérience de 5 ans minimum de préférence en pinot noir et chardonnay. • CDI. Statut cadre.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

GD GROUPE LE TRIANGLE — TRIANGLE MASSIF CENTRAL

Charpentier métallique depuis 1992
Installateur photovoltaïque
Spécialiste du clés en main
Bâtiments d'élevage et de stockage

INVESTISSEURS - HÉBERGEURS



TRIANGLE MASSIF CENTRAL
VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ TRIANGLE MASSIF CENTRAL
La Ribière, 23110 EVAUX LES BAINS
06 89 81 64 51 ou 07 60 56 87 91 - massifcentral@le-triangle.fr

FAMILLE Depuis le 1er août, plusieurs décrets de la loi Alur sont entrés en application. Ils ont pour objectif d'améliorer les relations entre locataires et propriétaires.

Locations : ce qui a changé

Dans le cadre de l'amélioration des rapports locatifs voulus par les autorités françaises à travers la loi Alur (Accès au logement et urbanisme rénové), le contrat de location (bail) concernant une résidence principale doit, depuis le 1er août dernier, s'établir selon un modèle type qui s'applique aux locations ou colocations de logements nus ou meublés. Les contrats type de location signés à partir de cette date devront désormais obligatoirement mentionner outre les coordonnées du propriétaire et le ou les noms du locataire (s), la date de prise d'effet ainsi que la durée du bail, la consistance du logement et sa destination, la surface habitable, la désignation des parties, la description du logement, la liste des équipements, le montant du dernier loyer acquitté par le précédent locataire, les honoraires des professionnels de l'immobilier facturables aux locataires, les modalités de récupération des charges ou encore le montant et la description des travaux effectués depuis le départ du précédent locataire, les conditions financières (loyer, charges, modalités de paiement…). Ce bail type donne un cadre de référence et permet aux parties d'insérer des clauses particulières, propres à leur location, dès lors qu'elles sont conformes à la loi.



EG

Parmi les nouveautés, doivent obligatoirement figurer dans le bail les travaux effectués ainsi que leur montant entre chaque changement de locataire.

Il ne s'applique toutefois pas aux locations du parc social et à la colocation à bail multiple, pour lesquelles un texte distinct sera pris. De plus, certains documents doivent être annexés au bail : une notice d'information, rappelant les principaux droits et obligations des parties, l'état des lieux, l'attestation d'assurance contre les risques locatifs, le dossier de diagnostics techniques immobiliers, le règlement de copropriété s'il y a lieu. Ces trois décrets viennent compléter deux mesures déjà en application pour améliorer les rapports locatifs : l'encadrement des honoraires de location pour assurer une meilleure répartition des frais entre locataire et propriétaire, la réduction à un mois du préavis de départ en zone tendue.

Loyer maximum

Depuis l'été 2012, un décret est publié chaque année pour contenir la hausse des loyers lors d'une relocation ou d'un renouvellement de bail. Cette règle s'applique dans 28 agglomérations françaises qui connaissent une forte tension du marché locatif, dites en zone tendue. Ainsi, le loyer des logements vacants reloués ne peut être supérieur au montant du loyer acquitté par l'ancien locataire, éventuellement révisé en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (IRL). Des dérogations sont possibles suite à certains travaux, en cas de loyer anormalement bas ou pour les logements inoccupés par un locataire depuis plus de 18 mois. À Paris, l'encadrement du niveau des loyers est appliqué depuis le 1er août dernier pour définir un loyer maximum que les logements mis en location ne devront pas dépasser. Ce montant est exprimé en euros par mètre carré, défini par le préfet dans un arrêté publié le 26 juin 2015 – pour chaque catégorie de logement et chaque secteur géographique – sur la base des données produites par un observatoire local des loyers agréé par le ministère du Logement. La loi prévoit d'appliquer un complément de loyer aux logements présentant des qualités de localisation ou de confort déterminantes pour la fixation du loyer par rapport aux logements de la même catégorie situés dans le même secteur géographique. Dans la capitale, l'encadrement du niveau des loyers et l'encadrement annuel de l'évolution des loyers s'appliquent de manière complémentaire. **V. GODEMENT**

DURÉE DU BAIL

Le bail doit être conclu pour une durée minimum de trois ans lorsque le propriétaire est un particulier ou six ans lorsque le propriétaire est une personne morale (société, association…). Par exception, la durée peut être inférieure à trois ans si le propriétaire prévoit de reprendre son logement pour des raisons familiales ou professionnelles. Dans ce cas, le motif doit figurer dans le bail. Le propriétaire a obligation de confirmer par lettre recommandée avec AR, au minimum deux mois avant la fin du bail, qu'il va reprendre le logement à la date prévue. À la fin du bail et à défaut de congé donné par l'une des parties, le bail est renouvelé sur proposition du propriétaire ou reconduit automatiquement pour une durée de trois ans.

coin cuisine

Salade de lentilles au lierre terrestre

(pour 3 personnes)

Préparation : 15 minutes
Cuisson : 30 minutes

Ingrédients :
- 200 grammes de lentilles brunes,
- 1/2 poivron vert ou une poignée de haricots verts,
- 1 poignée de feuilles de lierre terrestre,
- 1 échalote,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de vinaigre de cidre,
- le jus d'un demi-citron,
- Sel et poivre.



OLIVIER DEGORCE

Réalisation :
Rincer et trier les lentilles. Lancer la cuisson dans un litre d'eau froide non salée. Laisser cuire environ 20 minutes après ébullition. Les lentilles doivent rester légèrement fermes. Les égoutter et les laisser refroidir dans un saladier.

Laver le poivron ou les haricots verts, les couper en morceaux et faire cuire à la vapeur pendant 10 minutes (profiter de la cuisson des lentilles pour placer un panier à vapeur au-dessus de la casserole). Laver et sécher les feuilles de lierre terrestre. Emincer l'échalote.
Mêler tous les ingrédients dans un saladier et arroser d'huile d'olive, de jus de citron et de vinaigre. Saler et poivrer. Si le plat n'est pas servi immédiatement, le placer au frais et ajouter les feuilles de lierre terrestre au dernier moment.

Cette recette est extraite de « Je cuisine les plantes sauvages » d'Amandine Geers et Olivier Degorce paru aux éditions Terre vivante.

vient de paraître

Écolier des montagnes

Le numéro 70 de la revue L'Alpe (éditions Glénat/Musée Dauphinois) vient de paraître. Il comporte un dossier sur l'école en montagne.



18 euros

Passionnant ! Et ça devient une très bonne habitude, au fil des ans, que de voir ce trimestriel (Automne 2015 pour la présente parution) traiter d'un sujet de société de façon originale et fort intéressante au travers du prisme de la montagne. En l'occurrence, six chapitres composent le dossier principal de cette livraison : éduquer par l'alpe à travers les classes de neige et les classes vertes ; revenir sur le rôle des colporteurs en écriture ; revoir sa géographie alpine à travers les ouvrages scolaires ; de la formation des maîtres à travers le village des Hautes-Alpes de Dormillouse ; retour au présent avec une ferme qui a décidé d'enseigner elle-même à ses enfants et pour finir, une belle page de nostalgie à travers des objets d'écoliers glanés dans quatre grands musées alpins. Une belle réussite. Le reste de la revue est tout aussi attractif avec de belles pages sur une exposition, sur un fou de couleur, un reportage sur le Cervin… À découvrir absolument ! **T. M.**

Vente

Les points de vente collectifs: efficaces mais encadrés

Les circuits courts sont à la mode... Le regroupement de producteurs en vente directe peut être une bonne solution, même si les règles à respecter peuvent être strictes et l'investissement conséquent.

En ces temps où les circuits courts ont le vent en poupe, le point de vente collectif peut être une idée à développer pour des agriculteurs voulant mettre en commun des moyens pour vendre plus facilement leurs produits en direct. Cela permet d'attirer des clients différents et de partager le temps passé à la vente directe pour les agriculteurs impliqués. Mais cela nécessite aussi une longue réflexion et un solide montage juridique et financier.

Et il y a des règles à respecter. L'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) précise : *«un point de vente collectif de produits fermiers est un lieu où un groupe d'agriculteurs vend en direct, ensemble, les produits issus de leurs exploitations et où au moins l'un des producteurs est présent lors de la vente. L'établissement dénommé point de vente collectif est une unité de production d'une entreprise du secteur alimentaire (règlement CE n852/2004). Il est identifié par un n° de SIRET et caractérisé par 3 éléments interdépendants : l'exploitant, les activités effectuées et les locaux. Une personne morale peut ainsi être responsable d'une structure collective et mettre ses locaux à disposition de ses adhérents, sous certaines conditions»*. Mais, selon les spécialistes des Chambres d'agriculture de Bretagne, l'essentiel est humain dans un projet de point de vente collectif. *«L'investissement financier pour la mise en place d'un magasin est important. Aussi, la phase de préparation, de connaissance mutuelle et d'organisation entre producteurs est essentielle. La réussite d'un magasin est d'abord liée à la qualité des relations humaines et à l'organisation»*.


Myriam Tricoci

Le point de vente collectif permet d'aller au plus près des clients et de varier suffisamment les produits pour les satisfaire et les fidéliser sans pour autant y consacrer trop de temps.

70 % du chiffre d'affaires

La loi sur la consommation du 17 mars 2014 a, quant à elle, précisé le cadre de la vente directe collective des agriculteurs. Ceci pour interdire le recours aux grossistes et clarifier l'offre de circuit court. L'article 128 souligne que les *«produits vendus sont issus à 70 % minimum des fermes des producteurs membres du magasin»*. De plus, *«30 % maximum des produits vendus peuvent être issus de coopératives agricoles, d'artisans alimentaires et/ou de producteurs non membres du magasin»*. La loi d'avenir agricole du 13 octobre 2014 prévoit même une sanction pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende si ces pourcentages ne sont pas respectés. La traçabilité est tout aussi importante. Il faut également respecter les normes d'hygiène (respect de la chaîne du froid...). Si le point de vente comprend des produits animaux, il faut prévoir une déclaration auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) qui veille sur la sécurité alimentaire. Si le point de vente est situé dans un rayon de 80 km autour de l'exploitation, il est possible d'obtenir une dispense d'agrément européen sous certaines conditions. La Chambre d'agriculture du département concerné peut aider à constituer le dossier. En plus de cela, il convient aussi de correspondre aux normes des établissements recevant du public (ERP).

Étiqueter et expliquer

Enfin, et ce n'est pas le point le moins important : il faut bien étiqueter les produits. D'une part pour respecter la loi (code de consommation, article L113-3). L'étiquette doit indiquer le nom et l'adresse du producteur, le numéro de lot de fabrication pour les produits transformés, sa dénomination, sa quantité nette, les dates limite ou optimale de conservation, sa composition. Et de l'autre pour rassurer et informer le consommateur qui est très demandeur de ce genre d'information... Un gage de succès pour une entreprise commerciale.

MYRIAM TRICOCI

Le point de vente collectif

Le point de vente collectif de produits fermiers (PVC), est un lieu où des agriculteurs proposent à la vente directe leurs produits. Ce type de commercialisation est né dans les années 1980 en région Rhône-Alpes. Région qui compte aujourd'hui une centaine de PVC. Pour que ces structures fonctionnent, il faut les penser un peu comme des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) appliquées à la vente. C'est à dire que les agriculteurs qui vont décider de se regrouper pour vendre doivent d'abord établir un projet commun, décider des investissements à réaliser, prévoir qui va faire quoi, quand et comment. Cela demande une vraie implication de tous les acteurs et une réflexion en amont sur les questions tant juridiques et fiscale, que d'organisation et commerciale.

▸ Vieillesse

«Vieillesse, handicap ou dépendance : tous vos droits» est un ouvrage de Christine Staquet paru aux éditions du Puits Fleuri.



L'objectif de cet ouvrage est de donner les outils nécessaires pour répondre aux questions sur ces trois sujets. Il présente notamment toutes les nouvelles mesures législatives sur l'adaptation de la société au vieillissement qui seront applicables à partir de 2016. L'idée de ce livre est aussi d'apporter une aide à ceux qui souhaitent réfléchir sur la construction d'un projet personnel concernant le vieillissement.

Prix : 22 euros

Pour commander

Je désire recevoir le livre Vieillesse au prix de 22 euros l'unité
+ 4 euros de frais de port.
* PF1537 : 22 euros + 4 euros = 26 euros
Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de Réussir.
2, Avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9.

Nom _____
Prénom: _____
Adresse: _____

Ville _____
Code postal _____



Le rendez-vous européen
des professionnels de l'élevage

SOMMET
DE L'ÉLEVAGE

2 000 animaux

1 300 exposants

85 000 visiteurs



7-8-9 OCTOBRE 2015

CLERMONT-FERRAND
FRANCE

www.sommet-elevage.fr

@sommet_elevage www.facebook.com/sommet.elevage